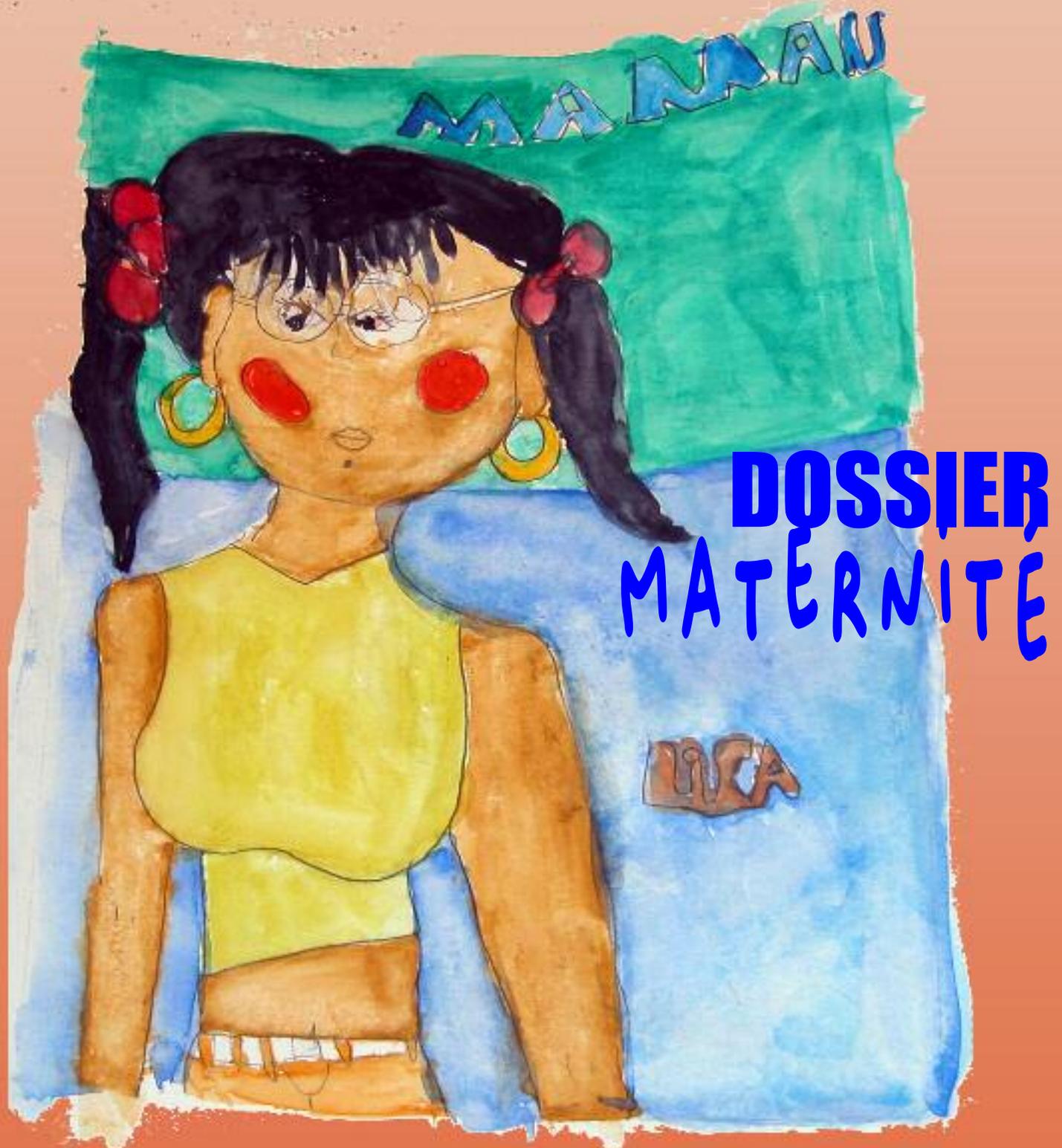


CASSE-RÔLES

N° 20 ■ MAI-JUILLET 2022



Journal féministe et libertaire à prix libre

É D I T O

GUERRE À LA GUERRE! Nous haïssons les tsars et les rois et les napoléons¹: combien de morts? pour quoi? Et le racisme qui perdure et se montre au grand jour avec l'accueil des migrants blancs et qu'on suppose chrétiens, et les frontières fermées pour les autres: Syriens, Afghans, Africains divers et autres colorés pas de chez nous.

Nous haïssons l'obéissance des hommes (eh oui, ce sont des hommes à 99,99999 %, avec leurs fantasmes de virilité plein leur pauvre tête) qui s'en vont tuer. Obéissants au pouvoir, à l'État, celui et ceux qui le représentent. Oui, c'est vrai, il y a maintenant des femmes dans les armées: belle avancée féministe...

Et la maternité, là-dedans? Eh bien, après les guerres, les femmes sont enjointes de se reproduire, pour compenser les morts. Là, plus question d'avortement! Les «avorteuses» sont des criminelles: Marie-Louise Giraud est condamnée à mort et guillotinée le 30 juillet 1943 (plus de 15 000 condamnations à des peines diverses sont prononcées jusqu'à la Libération).

Mais pendant que la chasse aux avorteuses se poursuit en métropole et que la contraception n'est toujours pas en vigueur, dans nos «colonies», c'est tout le contraire². On pousse les femmes à ne pas faire d'enfant. À La Réunion, en juin 1970, des milliers d'avortements et de stérilisations sans consentement sont pratiqués... Racisme...

Alors, oui, luttons contre les guerres, contre le racisme et toutes les injustices! Solidarité avec les peuples qui luttent... pour la paix.

1. C'est le code pénal de 1810 de Napoléon qui instaure le crime d'avortement. Concernant les guerres napoléoniennes, voir David Gates (*The Napoleonic Wars*, New edition, 2011) qui estime les pertes humaines 5 000 000. Et parmi les bienfaits du même, n'oublions pas le Code Noir. Oui, vraiment, Napoléon, on aime... ainsi que ceux qui l'honorent aujourd'hui...

2. Françoise Vergès, *Le Ventre des femmes. Capitalisme, racialisation, féminisme*, Albin Michel, Bibliothèque Idées, 2017.

CASSE-RÔLES

Les infos contenues dans ce numéro ont été arrêtées le 20 mars 2022

Ont participé à ce numéro: Alain, André, Anne-Marie, Annie, Betty, Christine, Colette, Danielle, Dominique, Hélène, Justhom, Laurence, Michèle, OLT, Polette, Renarde, Sagna, Solange, Sylvain

Couverture: «Maman», aquarelle de Lisa Tardi

Remerciements: à Jacques Tardi pour ses dessins coups-de-poing

Maquette, mise en page, correction: Jean-Marc B., Philippe (ductus@me.com), Solange

Abonnements et contacts: p. 9

Imprimerie: Espace Copie Plan, Guéret (23)

ISSN 2646-6961

ISSN (en ligne) ISSN 2804-3995

Les articles n'engagent que leurs auteurs et autrices



©Tardi-Casterman, *Putain de guerre!*

CONTRIBUTIONS... Ami·es lecteurs et lectrices, vous souhaitez nous adresser un article pour le prochain dossier de *Casse-rôles* (n° 21, sortie 1^{er} août 2022): votre proposition devra nous parvenir pour le 15 juin, dernier délai!

Ukraine *Respect !*

(À propos des héros) « Ils sont notre langage, nos faiblesses, nos forces. Leur univers n'est ni plus beau ni plus édifiant que le nôtre. Mais eux, du moins, courent jusqu'au bout de leur destin. » Albert Camus



MARINA OVSYANNIKOVA EST UNE JOURNALISTE russe et productrice pour la première chaîne de télévision russe – muselée par Poutine. Elle n'a pas hésité à risquer arrestation et sanctions sévères en brandissant, pendant le journal télévisé du 14 mars, une pancarte sur laquelle était écrit :

« No war, ne croyez pas à la propagande, on vous ment, Russians against war »

Effectivement, elle a été arrêtée et mise en garde à vue pendant 48 heures. Chose extraordinaire, elle a été libérée et condamnée à 30 000 roubles d'amende (environ 250 euros) après avoir été reconnue coupable d'une infraction administrative. D'autant que, pendant son arrestation, une vidéo préenregistrée dénonçant la propagande d'État était publiée sur les réseaux sociaux.

La répression ne va pas s'arrêter là. Marina va passer en jugement et risque une peine de quinze années de prison pour avoir « discrédité l'utilisation des forces armées russes ». Car, depuis le déclenchement de la guerre et de l'invasion en Ukraine, il est interdit de prononcer le mot « guerre » ou celui d'« invasion » sous peine de trois années de prison. Gageons que les sbires au service du dictateur se chargeront de la besogne.

Et, dans les prisons du sinistre Poutine, à l'abri des regards, toutes les exactions sont permises et commises, la torture, les mutilations pourront conduire au cimetière.

Toute l'équipe de *Casse-Rôles* salue le courage de cette femme qui brave le pouvoir et défend des valeurs qui sont les nôtres : paix, vérité et justice.

Justhom



La grève des mères (Montéhus, 1905)

Puisque le feu et la mitraille,
Puisque les fusils les canons,
Font dans le monde des entailles
Couvrant de morts les plaines
et les vallons,
Puisque les hommes sont des sauvages
Qui renient le dieu Fraternité,
Femmes debout ! Femmes à l'ouvrage !
Il faut sauver l'Humanité.

Refrain

Refuse de peupler la terre !
Arrête la fécondité !
Déclare la grève des mères !
Aux bourreaux crie ta volonté !
Défends ta chair, défends ton sang !
À bas la guerre et les tyrans !

Pour faire de ton fils un homme,
Tu as peiné pendant vingt ans,
Tandis que la gueuse en assomme
En vingt secondes, des régiments !
L'enfant qui fut ton espérance,
L'être qui fut nourri de ton sein,
Mourra dans d'horribles souffrances,
Te laissant vieille, souvent sans pain !

Refrain

Est-ce que le ciel a des frontières ?
Ne couvre-t-il pas le monde entier ?
Pourquoi sur terre des barrières ?
Pourquoi d'éternels crucifiés ?
Le meurtre n'est pas une victoire !
Qui sème la mort est un maudit !
Nous ne voulons plus, pour votre gloire
Donner la chair de nos petits !

Refrain

(À l'époque, cette chanson avait été censurée, accusée d'incitation à l'avortement !)

Elle refuse de servir dans l'armée israélienne

13 février 2022 :

Shahar Perets, jeune Israélienne, refuse de servir dans l'armée d'occupation au titre de l'apartheid commis envers le peuple palestinien.

Ami'e's

Je suis heureuse de vous annoncer qu'après avoir passé 88 jours dans une prison militaire pour avoir refusé de m'engager dans l'armée israélienne, j'ai enfin reçu mon exemption ! Ce fut un long voyage qui a commencé des années avant que je ne sois censée m'engager. Dès mon plus jeune âge, j'ai su que je ne prendrais pas part à l'injustice de l'occupation israélienne des territoires palestiniens. Cela s'est manifesté dans ma vie au lycée où j'ai tenu bon dans les disputes avec mes camarades, dans ma participation active au groupe de jeunes de Mesarvot et dans mon refus de participer aux ateliers et aux formations que les jeunes Israéliens doivent suivre pour se préparer à la vie dans l'armée.*

Entrer et sortir de prison au cours des derniers mois a certainement été difficile, mais il était hors de question que je change d'avis, quelle que soit la durée de ma peine de prison. Avant d'aller en prison, j'avais entendu dire par d'autres refusniks plus âgés à quel point ils se sentaient seuls en prison et déconnectés du monde extérieur – ce qui s'est avéré très vrai – mais ce qui a été vraiment étonnant, c'est le soutien que j'ai ressenti grâce à vous ! Toutes vos lettres et vos mots aimables ont changé mon monde chaque fois que j'ai été libérée pour quelques jours, car ils m'ont montré qu'il y a beaucoup de gens dans le monde qui se soucient de cet endroit et qui veulent nous aider à mettre fin à l'occupation. Cela m'a montré que mon acte de refus a un sens en faisant la lumière sur l'oppression des Palestiniens et qu'il se propage dans le monde entier. Cela montre que si suffisamment d'Israéliens font de même, nous pourrions mettre fin à ce système d'apartheid.

Bien que je sois sortie de prison, notre lutte est loin d'être terminée. Il y a quelques semaines à peine, la famille Sallehiya a perdu sa maison de Sheikh Jarrah, qui a été démolie par les autorités israéliennes. Ils ont été jetés dans la rue au milieu de la nuit, en plein hiver. De nombreuses autres familles palestiniennes risquent de perdre leur maison, et l'une d'entre elles est la famille Salem. Dans le cadre des manifestations hebdomadaires contre ces actes odieux à l'encontre des habitants de Sheikh Jarrah,



je me suis rendue, avec de nombreux autres militants, à la résidence de la famille Salem où les colons avaient installé des clôtures autour de la maison et où la police avait mis en place des barrages routiers au-dessus des clôtures des colons. Nous avons brisé les clôtures et les barrages routiers et nous avons poursuivi notre manifestation dans le quartier. Nous continuerons à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour nous assurer que ces familles gardent leur maison et que tous les actes discriminatoires contre les Palestiniens cessent. Pour cela, nous avons besoin de plus d'Israéliens avec nous.

C'est pourquoi, maintenant que je suis sortie de prison, j'ai l'intention de continuer à militer pour la paix et de faire en sorte que davantage de jeunes soient informés des conséquences de leur participation au système militaire. Tout le monde mérite d'être libre comme moi.

En toute solidarité,

Shahar

*Réseau de soutien aux refus du recrutement dans l'armée israélienne.

Corée du Sud

PENDANT UN AN, avant qu'une pétition de 20 000 personnes scandalisées s'y oppose, a figuré sur un site destiné aux femmes enceintes une pépite sexiste *Le Guide de la femme enceinte parfaite*.

Ce guide invitait les femmes à veiller, avant l'accouchement, au bien-être de leur époux en leur donnant quelques conseils :

Évitez de causer des désagréments à votre famille en vous assurant que la maison est suffisamment pourvue en papier toilette, dentifrice, savons et détergents.

Assurez-vous que votre époux dispose de sous-vêtements et de chemises propres en quantité suffisante jusqu'à votre retour.

Pendant la grossesse ne reportez pas les tâches ménagères comme la vaisselle et le ménage, celles-ci vous aideront à maintenir votre poids idéal.

Gardez auprès de vous un vêtement de petite taille pendant la grossesse pour vous motiver à garder la ligne.

La société coréenne est profondément patriarcale et conservatrice. L'écart salarial entre les deux sexes est un des plus élevés et, depuis l'été dernier, un vaste mouvement antiféministe réclame la suppression des quotas, la sup-

On hésite entre ricanement et larmes de rage en prenant connaissance d'une information venue de Corée du Sud...

pression du ministère de l'Égalité pour « réduire l'énorme coût social causé par les divergences autour des questions de genre », et la fin des publicités considérées comme insultantes pour les hommes comme celles de ces affiches montrant avec deux doigts la taille d'un petit pénis. Ces réactions s'inscrivent dans un contexte d'inégalités sociales, et de campagne électorale. Il est alors facile pour les politiques d'exploiter les frustrations des hommes se considérant comme des victimes du féminisme en raison des mesures de discrimination positive.

Mais la Corée n'a pas le monopole du sexisme, nos hommes et femmes politiques ne sont pas en reste.

Un ministère de la condition féminine ? Pourquoi pas un secrétariat au tricot ? (Charles de Gaulle)

Je trouve que l'argent va mal aux femmes. J'aurais du mal à aimer une banquière ou une femme d'affaires. Et j'éprouve toujours un certain malaise, c'est vrai, à les voir comme ça, mal réveillées, trop vite maquillées, coiffées un peu de travers, le rouge à lèvres mal étalé, en train de discuter business avec un patron de chaîne ou de banque. (Nicolas Sarkozy)

Annie Nicolai

Brésil

«Intégrer», cela veut dire absorber en soi un peuple jusqu'à ce que rien ne subsiste de lui qu'un souvenir et les mensonges odieux des manuels d'histoires.

Yves Thériault, Ashini, 1960

IL ÉTAIT ALLÉ TROIS JOURS EN UKRAINE, du 1^{er} au 4 mars, pour en «principe» une mission humanitaire. Il avait annoncé qu'il se rendait en Ukraine pour soutenir la population locale face à l'invasion russe.

On a pu constater qu'Arthur do Val a une conception toute particulière et sélective de la solidarité envers le peuple ukrainien, notamment les femmes qui fuyaient leur pays face à la guerre et à la violence meurtrière de l'armée russe.

Dans les files d'attente des réfugié-es, à la ville frontière d'Uzhrod, ville ukrainienne, il n'a eu d'yeux que pour les femmes. Il n'y avait que des beautés. Il a eu cette «saillie» remarquable :

Si tu prends la file d'attente de la meilleure boîte de nuit de Sao Paulo, «ça» n'arrive pas aux chevilles de cette file de réfugiées. [...] Elles te regardent et elles sont faciles, parce qu'elles sont pauvres. Je viens de traverser la frontière entre la Slovaquie et l'Ukraine à pied et je n'ai jamais vu autant de jolies filles.

L'abject personnage n'a vu dans la file de réfugiées que des femmes faciles, jolies et pauvres. Évidemment, un

Les propos machistes du député de droite brésilien, Arthur do Val, concernant les femmes – tant ukrainiennes que brésiliennes – sont tout à fait épatsants !

cerveau atrophié ne peut pas discerner l'effroi, la peur, dans le regard de ces femmes qui fuyaient l'invasion, la guerre, la mort.

Pas de compassion, juste son désir sexuel et sa lubricité mis en avant !

Mépris pour les femmes en général et celles de son pays également.

Ce n'est pas parce qu'il s'est vanté d'avoir fabriqué 75 000 cocktails Molotov, fait don de milliers de dollars et aidé les réfugiés à traverser la frontière que cela lui donne le droit d'insulter les femmes ukrainiennes. Quand on entend et lit le flot d'insanités que sort de sa bouche puante, on ne peut que s'en éloigner sous peine d'être asphyxié par l'odeur.

Je terminerai cette brève par une citation de Jean Yanne qui pourrait s'appliquer à ce Brésilien :

Pour [le film] Que la bête meure, Chabrol m'a appelé et m'a dit : «Voilà, dans ce film il y a un personnage grossier, un type vulgaire, odieux, un salopard absolument dégueulasse. Je ne vois que toi pour le faire.»

J.

Pour une éducation intégrale émancipatrice

Casse-Rôles: Tu viens de publier un ouvrage collectif intitulé *L'Éducation intégrale, pour une émancipation individuelle et collective*¹. Comment définis-tu cette éducation intégrale ?

Sylvain Wagnon: L'éducation intégrale, c'est la prise en compte dans l'éducation de tous les aspects de la personne. C'est-à-dire l'aspect intellectuel, mais aussi corporel et affectif. C'est une conception profondément humaniste de l'éducation qui vise à une transformation sociale, économique et politique de la société par l'émancipation individuelle et collective.

C.-R.: En quoi cette notion est-elle révolutionnaire et émancipatrice ?

S. W.: Comme toute notion, elle n'est pas émancipatrice par nature, mais dans ce livre nous explorons son histoire. L'éducation intégrale appartient à l'histoire des mouvements anarchistes et des luttes pour l'émancipation des travailleuses et travailleurs. Je rappelle dans cet ouvrage le rôle majeur du pédagogue et militant Paul Robin (1837-1912). Ce dernier théorise les principes et les pratiques de l'enseignement intégral et en fait un levier révolutionnaire. Il l'impose au congrès de l'Internationale ouvrière de Bruxelles en 1868 comme un axe politique pour transformer la société capitaliste. En effet, en prenant en compte non seulement les apprentissages intellectuels mais aussi corporels et affectifs, il propose à tous et toutes une éducation qui ne se limite pas à une « culture scolaire », qui hiérarchise les savoirs intellectuels, mais une éducation ouverte qui n'oublie pas le rôle du corps et des affects pour le développement harmonieux des enfants et des adolescentes comme des adultes.

Pour Paul Robin, l'éducation intégrale se définit comme la mise en pratique de l'éducation libertaire. C'est le moyen de fonder pour toutes et tous, filles et garçons ensemble, une coéducation de toutes les classes sociales, un enseignement actif et concret.

C.-R.: Cette éducation intégrale est donc finalement très politique...

S. W.: Tout à fait et elle est même un enjeu majeur de lutte entre laïcs et catholiques. Mon collègue Fabien Groeninger met en lumière dans notre ouvrage la « captation » catholique de l'éducation intégrale par les milieux catholiques. Pour eux, l'aspect intégral devient une visée spirituelle et religieuse. C'est un dévoiement complet de la volonté de l'éducation intégrale de Paul Robin, mais cela montre aussi l'actualité de l'éducation intégrale qui doit redevenir, selon nous, un levier pour une éducation émancipatrice – et nous dirions humaniste et féministe – tant l'optique de cette éducation est bien la volonté de créer une société plus juste et plus solidaire entre tous les vivants sans distinction de sexe, d'origine sociale ou ethnique.

C.-R.: Justement, quelle est l'actualité de cette éducation intégrale ?

S. W.: Face à la montée de l'intolérance, de l'autoritarisme, de la xénophobie, des croyances et des discriminations, la mise en œuvre d'une éducation intégrale

me semble d'autant plus d'actualité. Mais Delphine Patry précise, dans le chapitre qu'elle a rédigé, que cette éducation intégrale est déjà le pivot d'expériences actuelles. Elle souligne son importance, par exemple, dans les apprentissages et la vision pédagogique du Lycée autogéré de Paris. Cet exemple montre que l'éducation intégrale a des résultats, qu'elle reste révolutionnaire dans notre paysage éducatif et qu'elle offre une perspective alternative réelle et révolutionnaire pour demain.

C.-R.: Avec l'éducation intégrale tu parles d'éducation dans, mais aussi, hors de l'école...

S. W.: Oui, c'est une des caractéristiques de l'éducation intégrale définie par Paul Robin. D'ailleurs, dans notre ouvrage, nous avons reproduit l'intégralité des articles de Paul Robin sur la question, cela permet aux lecteurs et lectrices de percevoir parfois le côté vieilli de certaines idées de Paul Robin, mais surtout son originalité, son actualité et son caractère révolutionnaire.

Mathieu Depoil, dans son chapitre, met en lumière le caractère non scolaire d'une éducation intégrale qui est au cœur de l'éducation populaire, de son histoire, mais aussi de ses perspectives. Il prône avec beaucoup d'à-propos la réaffirmation du projet politique de l'éducation populaire grâce à l'éducation intégrale.

Indéniablement l'éducation intégrale ouvre les perspectives d'une nouvelle éducation au sens large. Lorsque Francisco Ferrer ouvre son école moderne à Barcelone, en 1901, il met en œuvre cette éducation intégrale dans tous ses aspects : mixité complète de tous les apprentissages, mixité sociale, refus des punitions, volonté de penser une éducation tout au long de la vie et pas seulement à l'école². Il met en place des pratiques novatrices fondées sur l'enseignement esthétique, le chant, la danse, le dessin, le théâtre, la gymnastique et les sports comme la natation, la classe-promenade, encore une fois en prônant la mixité qu'elle soit sexuelle ou sociale.

C.-R.: Pour toi, l'éducation intégrale est donc bien un moyen de lutter contre l'inégalité du système éducatif en proposant une réelle éducation émancipatrice

S. W.: Soyons clairs, l'émancipation ne se décrète pas ! Comme l'autonomie, c'est une construction lente et constante, mais indéniablement l'éducation intégrale est un levier pour transformer l'enseignement public. Face à l'entre-soi, le refus de l'altérité, la montée des croyances, des dogmatismes et des autoritarismes, l'enseignement public se doit d'être ce lieu du bien commun. L'importance aujourd'hui de l'éducation intégrale nous paraît évidente et pourtant elle reste à faire. Une éducation qui prend en compte et développe les facultés mentales, physiques, psychiques, émotionnelles, créatrices et éthiques d'un enfant est profondément révolutionnaire. Un projet éducatif est toujours lié à un projet de société. C'est en cela que l'éducation intégrale se doit d'être une volonté, un idéal, une exigence, un combat et une nécessité pour un monde plus juste et solidaire. ■

1. Mathieu Depoil, Fabien Groeninger, Delphine Patry et Sylvain Wagnon, *Pour une émancipation individuelle et collective*, suivi de Paul Robin et l'enseignement intégral, Lyon, Atelier de création libertaire, 2022.

2. Sylvain Wagnon, *Francisco Ferrer, une éducation libertaire en héritage*, Atelier de création libertaire, 2013.

<http://www.atelierdecreationlibertaire.com/Francisco-Ferrer-pour-une-morale-rationaliste-fraternelle-et-laique.html>





AUJOURD'HUI, INVESTI CORPS ET ÂME dans le mouvement Emmaüs où il est en charge de la mission Prison, il est directeur de la structure d'accueil Ferme de Baudonne, première prison ouverte pour détenues féminines en fin de peine. Il existe trois structures identiques pour hommes qui sont portées par le mouvement, et Gaby Muesca suit la création d'au moins quatre autres nouveaux projets de prisons ouvertes en France. À ce jour il n'y a pas de projet en mixité en prévision, le cadre français évolue très doucement.

D'emblée, il nous accueille en reprenant l'appellation de prison ouverte: « Ici, on travaille sur l'antiprison! »

La mise en place du projet n'a pas été sans difficultés, du côté de l'administration pénitentiaire et du ministère de la Justice, la marraine de l'association Ferme de Baudonne, Christiane Taubira, a évidemment joué son rôle pour aplanir les difficultés, mais, localement, c'est la municipalité communiste qui a soutenu le projet contre toutes les critiques. Au final, l'État, le département et la région se sont aussi mobilisés pour apporter leur soutien.

Évidemment, à l'annonce de la mise en place d'une prison ouverte pour femmes, une pétition a circulé prétextant notamment la dépréciation de la valeur immobilière locale! Grâce aux soutiens financiers et politiques, la manœuvre a fait flop!

À la base, en créant cette structure, la volonté a été qu'elle reste à taille humaine, avec un maximum de quatorze femmes accueillies; une attention spécifique est aussi accordée à la possibilité d'intégrer des détenues transgenres (agrément officiel).

À l'heure de notre visite, ce sont cinq femmes qui sont accueillies, la procédure d'intégration étant relativement laborieuse, on ne peut pas dire que tous les magistrats et les personnels de l'administration pénitentiaire se mobilisent pour informer et accompagner les détenues vers cette possibilité.

Toujours est-il que la moitié des pensionnaires sont d'origine guyanaises, comme nous le confie Gabi. Cela est dû à une histoire des colonies et de la grande pauvreté qui voit l'utilisation des femmes banalisée pour le transport de substances illicites. Ainsi, on en retrouve une proportion conséquente dans les prisons de métropole.

Le travail à la ferme occupe une bonne partie de leur temps, la production maraîchère n'est pas un objectif économique à atteindre, mais un moyen d'ancrer du renouveau et du vivant dans le quotidien. Outre d'alimenter la cuisine collective, les cantines de l'école alternative et de la communauté Emmaüs voisines, ainsi que sur un petit marché local.

Le processus de recrutement (si l'on peut parler ainsi) est assez long, les femmes détenues, qui ont l'information, écrivent

à la ferme de Baudonne pour faire part de leur motivation; suivant les possibilités d'accueil, un premier entretien a lieu, en centrale ou par visioconférence. Par la suite, la détenue motivée peut faire une demande de permission de sortie qui permet une première visite de trois jours sur place en immersion. Si tout fonctionne bien, elle fait ensuite une demande d'aménagement de peine pour finir son temps en placement extérieur à la ferme.

Malgré la publicité faite au sein des prisons, le nombre de volontaires accédant à la structure reste limité, les magistrats et les directeurs de prison ne sont pas prêts à lâcher leurs pensionnaires, et la motivation générale n'est donc pas encore au rendez-vous,

Pour l'heure, la ferme fonctionne également en accueillant des « travaux d'intérêt général », en particulier des femmes. Des bénévoles, majoritairement des femmes, participent aussi à la vie associative qui brasse un certain nombre d'activités en commun avec la communauté Emmaüs et l'école alternative. Pour favoriser un brassage régénérateur, lors de ces activités, nul-le n'est étiqueté-e!

L'accueil d'une résidence d'artistes ou un vide-greniers participent de cette volonté de faire venir la société au sein de cet écosystème. Des chantiers collectifs, réunissant les pensionnaires de la ferme, les membres de la communauté et les familles gravitant autour de l'école, rassemblent également une joyeuse cohorte lors d'occasions très appréciées des femmes détenues.

La finalité n'est pas que les femmes passent un séjour agréable, mais que le retour dans la société se fasse dans la dignité!, nous dit Gabi.

Si vous avez une amie détenue, demandez-lui si elle a entendu parler de la ferme d'Emmaüs Baudonne et ce qui la retient de postuler.

Pour nous, Polette, nous allons proposer un temps d'intervention autour des arts du cirque au mois de juin, et on vous promet des nouvelles pour le numéro du mois d'août de *Casse-rôles*.

Polette

Cette visite à Baudonne est intégrée dans un projet de l'association RELIER englobant une diversité de lieux d'accueil à vocation sociale et thérapeutique. <<http://www.reseau-relier.org/>>.

Le WOKISME importé en France

Dès avant la mort de George Floyd, mais surtout à partir de sa mort, s'est développé aux USA un travail « d'éveil à toute forme de discrimination ». L'analyse dite « intersectionnelle » (due à une juriste noire, Kimberley Crenshaw) avait déjà courroucé la droite raciste, car, sous ce mot barbare, il s'agissait d'examiner comment des personnes, femmes ou hommes, peuvent additionner plusieurs discriminations du fait de leur couleur de peau et de leur statut social, et d'intervenir en leur faveur. Par exemple, la femme de ménage noire en entreprise est discriminée parce qu'exploitée par son patron. Elle l'est plus encore, en tant que femme, car elle reçoit un bas salaire; et encore plus en tant que noire, son salaire étant diminué d'autant, et en tant que salariée parmi les plus précaires. De plus, si elle est frappée dans la rue par un voyou qui veut son sac, elle va subir l'insulte de celui qui la frappe, l'insulte de la police qui ne prendra pas en compte sa plainte, l'insulte éventuelle de l'homme blanc qui, sur le trottoir, ne lui portera pas secours, etc.

LES CHERCHEURS, CHERCHEUSES ET MILITANT·ES américain·es qui travaillent sur le sujet, ont établi des listes de cas de ce type, qu'il s'agisse d'hommes ou de femmes, les femmes étant particulièrement visées par une discrimination extrême. Les féministes peuvent y ajouter que la femme noire, quand elle rentre chez elle, peut subir la violence de son mari noir, parce qu'elle est une femme... L'analyse de toutes ces discriminations ne privilégie pas obligatoirement le cas de la femme noire, ou de l'homme noir, persécutés par la police blanche. Elle peut concerner, cas très rare, le policier noir qui frappe une femme blanche d'abord parce qu'elle est femme et, en plus, femme de chambre sous-payée dans un hôtel, et peut-être handicapée mentale. En somme, il s'agit de toutes les formes de discriminations qui se combinent avec l'exploitation économique et sociale.

Évidemment, ce type d'analyse exaspère les racistes de tout poil qui tentent un renversement des termes de la démonstration, en accusant les auteurs et autrices du travail

sur les discriminations, de racistes, alors qu'elles et ils analysent précisément la situation des victimes du racisme!

On voit ainsi naître le qualificatif blessant de *wokiste*¹ (par exemple à l'IEP de Grenoble). Le wokisme en effet, « analyse intersectionnelle des discriminations », est en outre l'intervention pour les faire reculer, surtout quand elles touchent les plus faibles, entre autres celles et ceux ayant subi l'esclavage ou la colonisation dans leur histoire familiale et personnelle, cette dernière au nom de la civilisation. Or, à une époque où certain·es tentent de réhabiliter la colonisation, cette démarche est vue comme allant à l'encontre de l'analyse historique. « On » voudrait alors y voir des conflits d'identités, des conflits religieux et de cultures rendant certains « inassimilables ».

Pour quelques habitués du contresens calomnieux, c'est la bonne affaire en France pour les racistes de droite (M. Blanquer) et d'extrême droite (Zemmour), pour tenter de discréditer celles et ceux qui les traitent à juste titre de racistes et d'islamophobes, en mélangeant intentionnellement d'une part les islamistes et les musulman·es, d'autre part « l'islam des islamistes et des dictatures » avec « l'islam du Coran ».

Il faut souvent relire deux fois les articles des journaux pour s'y retrouver tant l'usage de mots ou de phrases, jamais définis, ou empruntés, a un sens volontairement équivoque (comme la « déconstruction », « liberté d'expression extra-académique », « bouleversements identitaires », etc.). Il en est ainsi de la lecture de compte rendu d'un « colloque » à la Sorbonne des 7 et 8 janvier 2022, organisé par la droite, soutenu par le gouvernement et le ministre de l'Éducation nationale en tête, Blanquer, avec Zemmour caché sous son manteau, sur le wokisme entre autres. Le thème étant, quant au fond, la nécessité de « nettoyer » (déconstruire, disent-ils) l'Université de tout travail sur les discriminations et sur le racisme. Il ne manquait que Valérie Pécresse (une femme au service du patriarcat) à cheval sur son karcher à l'assaut de la liberté de la Recherche et de la liberté d'expression à l'Université, depuis que *Charlie Hebdo* a le seul monopole de cette « liberté d'expression », c'est-à-dire du droit à l'insulte sans fin contre l'islam.

Celle ou celui qui n'est pas un peu au courant du problème ne comprend rien, tant le langage est obscur (voir *le Monde* du 11 janvier 2022). Ce qui n'est pas obscur par contre est la qualification d'« islamo-gauchistes » de celles et ceux qui traitent les organisateurs du colloque d'islamophobes. D'où vient ce mot qui prétend mettre des individus de gauche dans le camp des « islamistes » ? De quoi parle-t-on ?

En janvier 2002, Pierre-André Taguieff emploie le mot contre les « tiers-mondistes » qui soutiennent les Palestiniennes ! Le 2 avril 2016, dans *le Monde*, Elisabeth Badinter, qui se targue d'être féministe, écrit : « Être traité d'islamo-

phobe est un opprobre, une arme que les islamo-gauchistes ont offerte aux extrémistes.» (On peut se demander quel sens donné à cette phrase ?) Puis Blanquer, chargé de l'Éducation par Macron, reprend le mot il y a peu, à propos de la mort de Paty! La confusion est à son comble.

On va ainsi tout droit vers la proclamation d'une pensée unique de la droite extrême à l'Université

Il suffirait que de vrais islamistes, c'est-à-dire des intégristes (par exemple des salafistes téléguidés²), invoquent dans des colloques improvisés et autorisés, «leur liberté

d'expression» à l'Université contre le féminisme, contre les femmes afghanes, contre la contraception, contre le droit à l'avortement, et pour l'abolition de l'examen critique et du doute, pour l'abolition du droit à l'analyse des diverses pensées, pour que cesse l'étude la plus approfondie du colonialisme et du néocolonialisme (qui ne fait que commencer sérieusement), et pour que l'établissement des faits et leur analyse soit décrétés et non pas objet de recherche...

Il suffirait de tout ceci pour que s'instaure la dictature sur la pensée et les écrits. Un colloque réunissant 600 personnes contre le wokisme à la Sorbonne, en janvier 2022, en dit long sur ce que l'appareil d'État aux mains de Macron entend imposer aujourd'hui, dans un silence relativement assourdissant.

Anne-Marie Chartier, 11 janvier 2022

Note : Les individus critiques, qui ont assisté avec stupeur au « colloque » du 7 et 8 janvier 2022 à la Sorbonne, ont bien relevé que, pour Blanquer et ses amis, « la pensée "woke" devait être considérée comme l'instrument d'une destruction de la civilisation occidentale » (J.-B. Fressoz, *le Monde*, 20 janvier; É. Roudinesco, *le Monde* du lendemain). Rien que cela ! Ce serait « un appel à un ethnocide de grande ampleur », « le monstre conquérant d'un nouvel esprit totalitaire... ». Les « déconstructeurs » seraient animés des pensées de Foucault, Bourdieu, Derrida, du « marxisme », du « relativisme », du « néoféminisme », de « l'écoféminisme »... S. Fath rectifie en voyant « dans le wokisme, un agrégat de revendications de minorités longtemps dominées » (*La Croix*, 21 janvier).

1. Cf. Wikipédia : Le terme anglo-américain *woke* (« éveillé ») désigne le fait d'être conscient des problèmes liés à la justice sociale et à l'égalité raciale. En raison de son adoption croissante au-delà de ses origines afro-américaines, le terme est devenu une expression fourre-tout utilisée pour dénigrer des idées progressistes, souvent centrées sur la défense des droits de groupes minoritaires et portées par des courants universitaires comme la *critical race theory* (« théorie critique de la race »), qui visent à promouvoir la justice sociale.

Cf. Wiktionnaire : Vocabulaire apparenté par le sens à bien-pensance, islamo-gauchisme, politiquement correct.

2. Concernant le fructueux commerce des armes de la France avec l'Arabie Saoudite, le caricaturiste Plantu, dans *le Monde* du 20 février 2020, avait représenté un possible échange d'armes par Macron à l'Arabie, contre des salafistes.



Cher-es abonné-es,

Par suite de démarches un peu compliquées auprès de la Poste, nous vous annonçons une heureuse surprise : les frais postaux sont passés de 4 euros à 1 euro pour l'envoi du numéro en cours. (L'envoi d'un numéro ancien reste, lui, à 4 euros.)



CASSE-RÔLES Abonnement

Je m'abonne à partir du numéro

Prix libre..... euros*

Frais postaux pour les 4 numéros 4,00 euros

TOTAL euros

*Pour info, le prix de revient annuel

(approximatif, les numéros ayant un nombre de pages très variable) tourne autour de 16 euros.

NOM PRÉNOM

ADRESSE

TÉL. COURRIEL DATE

Libellez le chèque à l'ordre de : **Association Les amies et amis de Casse-rôles
Chez Annie Nicolai, 54, avenue de la Révolution, 87000 Limoges**

Contact casse-roles@outlook.fr
Site <http://casse-roles.revolublog.com/>

Compte ouvert au Crédit agricole Centre-Ouest. IBAN : FR76 1950 6000 1128 1207 4100 666 BIC AGRIFRPP895

Une ennemie des femmes à la présidence du Parlement européen

**« N’oubliez jamais qu’il suffira d’une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Ces droits ne sont jamais acquis. »
Simone de Beauvoir**

L’ÉLECTION DE LA MALTAISE ROBERTA METSOLA à la présidence du Parlement européen, le 18 janvier 2022, n’est pas un signe d’avancée sociale, et ne laisse présager rien de bon pour le sort des femmes européennes. On peut être persuadé que cette conservatrice se battra religieusement pour appliquer la ligne politique nationaliste de son parti, le Nazzjonalista.

Députée européenne depuis 2013, elle siègeait au sein du Parti populaire européen et faisait partie de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures, ainsi que de la commission spéciale sur la criminalité organisée, la corruption et le blanchiment de capitaux. Tout un programme ! Alors que Malte est régulièrement épinglée par l’OCDE pour son opacité fiscale.

L’élection de Roberta Metsola à la présidence du parlement européen est une insulte à la mémoire de ce qu’a représenté la Française Simone Veil pour les droits des femmes, elle qui avait fait voter la loi qui porte son nom sur l’avortement ! Bien qu’elle y ait été elle-même défavorable, elle l’avait loyalement défendue.

Roberta Metsola, ardente réactionnaire, est une ennemie mortelle pour la cause des femmes. Elle affiche, toutes voiles dehors, ses positions rétrogrades et conservatrices sur le droit des femmes à disposer de leur corps en se déclarant anti-IVG. Elle s’est également abstenue lors d’un vote au parlement européen qui préconisait la criminalisation au niveau européen des violences contre les femmes. Dans son pays, l’IVG est complètement illégale.

Elle présente un visage à double face pour mieux faire passer ses prises de position réactionnaires. Ainsi, elle défend, d’une part, les droits des LGBTQ+, le droit d’asile et la diversité au sein de l’Europe et, d’autre part, le droit à la vie, donc l’interdiction totale de l’avortement.

L’avortement est un crime à Malte, passible de prison. Dans ce pays très catholique, la population est massivement opposée à l’avortement (à 95 %) et tant le parti Laburista (gauche) et que le parti Nazzjonalista (droite) s’accordent sur ce point.

C’est ainsi que les femmes qui veulent interrompre une grossesse non désirée doivent le faire en cachette. Elles font appel à des médecins à l’étranger qui leur prescrivent une pilule abortive, qu’elles reçoivent par la poste.

On imagine le stress et l’inquiétude de ces femmes qui ne connaissent pas les médecins qui fournissent cette pilule, ni les conséquences et les complications qu’elle peut avoir sur leur santé. À cela vient s’ajouter la crainte d’être dénoncées et d’être arrêtées : les peines encourues peuvent aller jusqu’à trois ans de prison pour les femmes et les aidants, et quatre ans pour les médecins.

Chaque année, ce sont plus de 500 Maltaises qui avortent dans l’isolement, au risque de perdre leur vie.

Avant son élection, seules deux femmes françaises avaient accédé à la présidence du Parlement européen : Simone Veil (1979-1982) et Nicole Fontaine (1999-2002).

Lors de cette dernière élection, deux autres femmes se présentaient pourtant, qui auraient vaillamment défendu les droits des femmes : l’écologiste suédoise Alice Bah Kuhnke et la communiste espagnole Sira Rego.

La première, lorsqu’elle était ministre, a fait passer une loi qui rend obligatoire la prévention contre les violences sexuelles dans le milieu du travail.

Pour Sira Rego, Manon Aubry¹ présentait cette candidature comme « résolument féministe ». Les deux femmes sont aussi ardemment écologistes l’une et l’autre : Sira Rego avait même reçu un blâme du président décédé pour avoir invité les membres d’Extinction Rebellion à envahir le Parlement.

Pourquoi la gauche européenne, socialistes français compris, ne les a-t-elle pas soutenues plutôt qu’apporter ses suffrages à Metsola ? Plutôt que de présenter un-e candidat-e, les socialistes ont préféré magouiller un accord avec le Parti populaire européen, en début de mandature pour négocier l’alternance socialiste-droite à la présidence du Parlement. Les socialistes ont préféré voter à droite pour que la droite les soutienne au prochain round. Tant pis pour l’écologie, tant pis pour les droits des femmes, les droits sociaux et autres brouilles. Grâce à cet arrangement, la droite européenne – qui ne représente que 8 pays sur 27 – se trouve à la tête du Parlement, de la Commission et de la BCE. Que les pétroleuses restent à leur place et que crève la planète !

J.

1. Manon Aubry, co-présidente du groupe de la gauche rouge au Parlement européen, ex-porte-parole d’Oxfam sur les questions sociales et fiscales, membre de la France insoumise.

PAYS DE GALLES & nucléaire

Greenham Common Peace Camp: des mères déterminées

EN SEPTEMBRE 1981, à l'initiative de 36 femmes du Pays de Galles, est organisée, depuis Cardiff, une marche de protestation contre le projet de l'Otan d'installer sur la base de Greenham Common des missiles de croisière équipés de têtes nucléaires.



En février 1982, la mobilisation ne sera que féminine. Elles s'enchaînent à la clôture, comme le faisaient les suffragistes, et exigent un débat public. Elles resteront jusqu'en 2000, organisant un camp qui accueillera à certains moments plus de 30 000 femmes.

Nous nous tenions toutes par les bras et nous chantions, les pieds enfoncés dans la boue jusqu'aux chevilles. Nous avons décoré les barrières avec des milliers de petits symboles de la vie de tous les jours.

Le 1^{er} avril 1983, 50 000 personnes formeront une chaîne humaine entre Greenham et l'usine d'armements nucléaires d'Aldermaston. Ce jour-là, 200 femmes se déguisent en ourses, rappelant l'impérative nécessité de sécuriser en fait l'avenir de leurs enfants et des générations à venir. Les campeuses mettent en avant leur identité de mères pour légitimer leur protestation contre les armes atomiques. Leur protestation a toujours été non violente, audacieuse et parodique, anti-hiérarchique et antipatriarcale, inventant des propres modes d'auto-organisation, et ce durant dix-neuf années!

Mères solidaires contre les violences policières

LE 18 MAI 2016, DE JEUNES MANIFESTANTS sont interpellés à Paris, dans l'affaire du quai de Valmy : une voiture de police avait été brûlée en marge d'un rassemblement appelé par le collectif Urgence la police assassine.

Geneviève Bernanos, mère de deux de ces jeunes, comprend alors comment se construisent la criminalisation outrancière, la fabrication de preuves, l'utilisation virale de vidéos, le tout « caricaturant des petits Blancs bourgeois parisiens », « traîtres à leur classe ». Et pour supporter l'insupportable prison et rester présente, elle rencontre ceux qui luttent avec ses fils, et elle comprend « la violence sociale, économique et raciale, qu'ils vivaient chaque jour depuis si longtemps, dans l'invisibilité de la société : les collectifs de migrants, de sans-papiers, les familles de victimes de violences policières et les collectifs qui s'organisaient pour obtenir justice et vérité, les populations des quartiers populaires, laboratoires des répressions institutionnelles qui se déployaient ensuite contre les syndicalistes et les militants, etc. », ce qui avait été « expérimenté et rodé contre ces populations depuis la guerre d'Algérie ».

Avec Agnès Méric, mère de Clément, assassiné par des néonazis le 5 juin 2013 à Paris, elle crée le collectif Mères

solidaires, marchant dans les pas de mères italiennes – les *Mamme in piazza per la libertà di dissenso* à Turin et les *Madri per Roma Citta Aperta* à Rome – et de mères espagnoles – les *Madres contra la Represion* –, dont les parents ont connu le fascisme et le franquisme, et qui ont développé de profondes solidarités entre elles pour affronter les répressions subies par leurs enfants.

La voie fut tracée par les Mères de la place de Mai, en Argentine.

On peut retrouver son témoignage dans l'ouvrage coordonné par Elsa Dorlin, *Feu! Abécédaire des féminismes présents* (Libertalia, 2021).



Hélène Hernandez

Sommaire

- Pourquoi faire un numéro sur la maternité?, p. 13-15
- État des lieux, p. 16-17
 - Pour une maternité consciente, le néomalthusianisme, p. 18-20
 - Petit mot d'amour de Morgane, p. 20
 - Procès de Bobigny, p. 21
 - À lire, polar noir, p. 21
 - Patriarcat, capitalisme et maternité, p. 22-23
 - Points de vue féministes sur la maternité, p. 24-25
 - Nullipare volontaire?, p. 26
 - Et toi, quand est-ce que tu t'y mets?, p. 27
 - Planning familial du Corrèze et dépassement des délais, p. 28-29
 - L'accouchement, acte social parfois socialisé, p. 30 et 32
 - La BD d'Olt: Elise Ottesen Jensen, p. 31
 - Indépendante, la sage-femme française?, p. 33
 - Max Ploquin, médecin de campagne, p. 34-35
- Mère? Pouvoir choisir, c'est vital!, p. 35
- Gynécologie médicale, récit de vie..., p. 36-37
- Bakounine, la femme et la famille, p. 37
- Les marchés de la maternité, p. 38-39
- Baby business, p. 39
- Mères, pas assez... tout!, p. 40-41
- Adoption, témoignage, p. 42-45
- La gestation adoptive: une aussi longue attente, p. 46-47
- Être mère quand on est handicapée = un acte subversif..., p. 48-49
- Délaissement d'enfant ayant entraîné la mort, p. 50-51
- L'infanticide... encore et toujours, p. 51
 - Infanticide, lever l'incompréhension, p. 52-53
 - Filiation, p. 54-55
 - GPA, l'art de l'oxymore, p. 55
 - La puissance des mères, p. 56-57



La maternité

Pourquoi faire un numéro sur la maternité? Pour diverses raisons, mais l'essentielle tient en une phrase: l'oppression des femmes dans les sociétés patriarcales est une conséquence directe de leur capacité à enfanter. Cette capacité est celle d'un sexe, le nôtre, biologiquement programmé pour assurer cette fonction. Les hommes ne peuvent pas enfanter.

QUE CETTE CAPACITÉ SOIT CELLE D'UN SEXE n'entraîne pas obligatoirement la création sociale de deux genres, celui qui porte, enfante et torche, et celui qui commande.

La théorie *queer*¹ a découplé le sexe et le genre de telle façon qu'on peut trouver, même si c'est rare, des hommes épanouis fendant les préjugés avec de fiers ventres en proue. Biologiquement ce sont des femmes, des femelles humaines, mais du point de vue du genre ce sont des hommes, avec moustache, barbe et pilosité. Cette irruption a l'heureux effet de mettre un pied dans la porte blindée de la pyramide sociale viriarcale, avec ses jeux de rôle et ses assignations.

Dans les sociétés matriarcales², la capacité d'enfanter est une puissance et non un handicap, et que nous la partageons avec les animaux est compris comme l'appartenance à une grande famille, celle des choses vivantes. Il n'y a pas de honte à être un animal. Si les hommes, depuis la nuit des temps, sont fiers de bander, pourquoi devrions-nous avoir honte d'enfanter? La fonction est autrement impressionnante. Paradoxalement, les derniers développements de la théorie *queer*, en mettant l'accent sur la primauté du genre par rapport au sexe, éludent le fait fondamental qu'aujourd'hui comme hier les humains sont des mammifères qui se reproduisent par enfancement, que ce sont toujours des femmes biologiques qui enfantent, que ce n'est pas un détail, et que cette fonction sociale persiste à séparer l'humanité en deux sexes – dont l'un est considéré comme subalterne.

Il n'y a pas que la question des violences dans la domination masculine, bien qu'elle soit importante. Il y a une architecture pyramidale de société fondée sur des rôles prédéterminés. Le patriarcat construit ainsi les valeurs binaires qui justifient ces assignations: on est féminin ou masculin, un féminin dévalué ou un masculin valorisé. On est féminin si femelle, masculin si mâle. Et de la même façon que le racisme racise, c'est-à-dire dévalue sur la base d'une infériorité qui serait liée à des raisons raciales, le sexisme sexise, en dévaluant sur la base d'une infériorité qui serait liée à des raisons sexuelles.

Quand apparaît le patriarcat? Quand apparaît la domination masculine, sur quoi se fonde-t-elle?

Les hypothèses sont nombreuses, mais l'apparition du patriarcat coïncide avec le néolithique: pas besoin de domination masculine chez les peuples nomades du paléolithique, et pour cause: ils ne connaissent ni la propriété, ni l'argent, ni le travail, ni l'agriculture. Les relations sociales sont plutôt égalitaires, nul besoin de s'approprier les enfants puisqu'on ne travaille pas la terre, que toutes les personnes contribuent à l'approvisionnement, et qu'on n'a pas de propriété à transmettre ni à défendre. Il est très vraisemblable que la famille nucléaire, telle qu'on la connaît, n'existe tout simplement pas dans ces petites tribus d'une trentaine de personnes qui se déplacent, échangent avec d'autres, chassent, pêchent et cueillent. L'agriculture, la guerre, le territoire, la monnaie n'apparaissent qu'au néolithique, et il semble que le patriarcat aussi, mais pas dans toutes les sociétés.

Patou-Mathis a bien montré, dans *L'Homme préhistorique est aussi une femme*, que les vestiges humains du paléolithique sont complètement contradictoires avec la représentation qu'on a des femmes préhistoriques: de fait, l'analyse de leur ossature et de l'insertion des tendons et ligaments les révèle grandes, vigoureuses et athlétiques, plus encore que les actuelles championnes olympiques. On n'acquiert pas pareille musculature en torchant les bébés ni en cuisinant dans le fond d'une grotte. Pire, certains guerriers néolithiques enterrés en grand appareil avec leurs armes et leurs équipements s'avèrent, à l'examen, être des guerrières, tandis que telle jeune fille, inhumée avec ses parures, est en fait un adolescent...

Les femmes, c'est acquis, chassent et peignent au plus profond des grottes, et quand vient le néolithique elles conservent, dans maintes sociétés, un rôle éminent pour encore longtemps. Mais dans d'autres, l'apparition de l'agriculture et la sédentarisation entraînent la naissance d'une propriété foncière non collective. L'agriculture invente le travail, car il en faut beaucoup pour tirer sa subsistance de



→ la terre – mais la production qui en résulte, en revanche, peut nourrir beaucoup de personnes: la révolution néolithique s'accompagne d'une très forte poussée démographique de l'espèce humaine, qui commence à transformer radicalement ses milieux, ainsi qu'elle-même.

Les femmes, dans certaines sociétés, voient leurs capacités reproductives dégrader considérablement leur condition. Aux hommes les armes, l'autorité et la propriété, aux femmes les ventres et les tâches domestiques. Astreintes à donner des descendants identifiables, elles perdent toute liberté sexuelle. Les mères deviennent des juments poulinières, ayant un nombre effarant d'enfants, et la prospérité des familles se mesure au nombre de fils. Les hommes confisquent la sexualité à leur seul profit, et la putain, dans les sociétés patriarcales, apparaît probablement en même temps que l'épouse: les premiers bordels d'État, institués par Solon, à Athènes, datent du VI^e siècle avant J.-C. et sont copieusement alimentés en « pornai » à très bas prix: une obole, car la loi doit garantir, même aux hommes qui n'ont pas les moyens d'entretenir une épouse, l'accès au sexe.

On voit donc que les capacités reproductives ne sont pas pour rien dans l'instauration de la domination masculine et du patriarcat.

Encore aujourd'hui, aucune personne née avec un sexe masculin ne court le risque d'un infanticide dû au sexe, comme c'est le cas pour nombre de filles

Il manque à peu près, au niveau mondial, 100 millions de filles, sachant que s'il naît plus de garçons, les filles sont plus résistantes et que, dans une population sans avortements ni infanticides ciblés, les femmes sont légèrement plus nombreuses que les hommes. Les progrès de la médecine font que, depuis une vingtaine d'années, dans certaines régions, en Asie principalement mais aussi dans les Balkans et le Caucase, le taux de masculinité ne cesse de croître.

Aucun garçon n'a jamais couru le risque d'être tué à la naissance, ni arrêté à l'état de projet en raison de son sexe. Les garçons ne louent pas leur utérus, au risque d'y rester (car la grossesse et l'enfantement restent des pratiques comprenant un certain nombre de risques), pour nourrir leurs autres enfants.

Ils ne sont pas obligés d'enfanter tous les deux ans pendant toute leur vie reproductive, ils ne crèvent pas d'un avortement à l'aiguille à tricoter.

Ils ne se retrouvent pas, comme en Afghanistan, avec neuf moufflets sur les bras qu'ils ne peuvent plus nourrir car ils n'ont plus le droit de travailler.

Ils n'accouchent pas derrière une palissade une nuit fraîche d'avril, et ne sont pas immédiatement enchristés, encore saignants et risquant trente ans de taule pour avoir laissé mourir leur bébé, comme l'a été une SDF il y a deux ans à Lille.

Ils n'ont pas à encaisser la charge contraceptive, bien obligée car c'est pour ta pomme si, une nuit de plaisir sans lendemain, se transforme en ventre-boulet.

Ils ne sont pas mis au placard ou licenciés après leur congé maternité.

Ils ne sont que 300 000 à élever seuls leurs moufflets contre 1700 000 femmes en France, 680 000 étant en situation de pauvreté, voire de misère (ceci expliquant cela).

Ils n'ont pas trois vies de travail en une seule, vie de boulot, vie éducative et de soin, vie domestique.

Les violences masculines – sexuelles ou pas – visent les femmes et les enfants, mais aussi les transgenres³ et les hommes. Mais l'oppression liée au statut reproductif est primordiale, c'est elle qui structure les sociétés patriarcales: les femmes sont depuis la nuit des temps, dans certaines sociétés, opprimées en raison du fait qu'elles portent les enfants. Dès qu'elles ont leurs règles, elles peuvent être déscolarisées pour être mariées de force et enrôlées dans la maternité: douze millions de mineures le sont dans le monde chaque année. Dans TOUTES les sociétés, elles sont désavantagées de ce fait, le devoir sexuel impliquant



qu'elles soient fidèles et au service de l'homme et des enfants.

Il ne faut pas l'oublier, car le patriarcat est un ordre social structuré par les hommes pour inférioriser et invalider socialement les femmes afin de s'approprier le rôle de transmission (du nom, de l'héritage, du pouvoir, etc.), et cet ordre fait perdurer leur effacement systémique de l'histoire, de la politique, des sciences et des arts, etc.

La violence et les discriminations qui s'élargissent à toutes les personnes sexisées⁴ découlent de ce point de départ qui reste un point de subordination et d'entrave pour les femmes, même dans les sociétés devenues beaucoup plus égalitaires: ce sont elles qui enfantent et portent toute la charge de la reproduction sexuée.

Les sociétés sont faites pour avantager celles et ceux qui ne portent pas les enfants, ne s'en occupent pas ou n'en ont pas. Elles sont ainsi structurées que les personnes qui les portent et en ont la charge sont littéralement invalidées. La capacité à enfanter reste une composante essentielle et spécifique de l'aliénation millénaire et persistante des femmes.

En Europe, où le taux de femmes sans enfants est particulièrement élevé par rapport à la moyenne mondiale, elles sont une sur sept – ce qui veut dire que la maternité concerne 6 femmes sur 7. Comme par hasard, 50% des femmes en situation sociale éminente sont sans enfants, et non les 17% qui correspondraient à la moyenne générale. Le pays du monde qui a le plus faible taux de natalité est l'Autriche, avec 1,45 enfant par femme, le pays où ce taux est le plus élevé est le Niger, avec 7,2 enfants par femme.

Il est prioritaire de repenser la maternité comme quelque chose qui concerne l'ensemble du corps social, au lieu d'en laisser la contrainte et la charge aux seules femmes. La reproduction se fait à deux (voire à trois dans le cadre d'une PMA), elle ne devrait être ni injonctive ni forcée, et la charge devrait en être portée collectivement, comme c'était probablement le cas au paléolithique: des jeunes femmes aussi athlétiques que les hommes ne pouvaient pas être immobilisées par la charge maternelle, sans doute répartie sur l'ensemble du groupe.

La reproduction est centrale dans les rapports de genre et de sexe. Si on exige des femmes qu'elles s'oublient et se sacrifient dans le sexe, comme si elles n'avaient pas de corps mais étaient un service, c'est sur le modèle de ce qu'on attend d'elles dans la maternité: une oblation totale, une inexistence sociale, un sacrifice aux besoins des autres.

Ce modèle de soumission et de sacrifice s'étend à la sphère domestique et à la sexualité. C'est pourquoi les plus grandes révolutions féministes ont concerné la contraception, la maîtrise par les femmes de leur fécondité, l'émancipation de l'injonction à la fécondité. Mais la stigmatisation reste féroce, même dans nos pays, pour les femmes sans enfants.

Aujourd'hui la deuxième émancipation majeure arrive avec la question du sexe non plus considéré socialement pour les femmes comme un service et un dû, mais comme une liberté fondamentale – ce qui ne peut se réaliser qu'avec une contraception solidement garantie, le droit absolu de se refuser, la reconnaissance d'une sexualité qui ne soit pas uniquement phallogcentrique mais emprunte de multiples autres formes de plaisir.

Il faut reconnaître les spécificités du sexe féminin, étant entendu que celui-ci n'est pas une mortaise pour les bites-tenon mais un organe complexe et méconnu, propice au plaisir, non complémentaire au phallus

Ce pluriel des sexualités entraîne la reconnaissance des sexualités différentes, non de service et de contrainte, mais de choix: on peut être chaste, hyperactif, aimer et désirer selon son cœur, être qui on veut, le seul impératif social étant celui de garantir l'absence de contrainte et d'injonction, qu'elles soient économiques, religieuses, sociales, familiales ou individuelles.

Les révolutions féministes majeures, après l'émancipation politique des femmes, concernent leur statut reproductif et sexuel, qui lentement sort de la subordination, de l'injonction et de la contrainte. Et cette lente révolution concerne toutes les personnes sexisées, qui, par un effet de *feed-back*, enlèvent le corset immémorial qui enferme les femmes non seulement dans leur genre, mais dans leur ventre.

Les transidentités détricotent le genre: les hommes trans, du point de vue de cette expérience particulière de la gestation et de l'accouchement, sont ainsi plus proches des femmes que les femmes trans, et on peut imaginer des ateliers non mixtes autour de la gestation réunissant des hommes trans et des femmes cis⁵. Bien que le cas reste extrêmement marginal, il contribue à imposer à l'agenda cette évidence: la charge reproductive, le pouponnage peuvent être l'affaire de toute l'espèce humaine. À l'instar des pères Aka allaitant les enfants, les hommes biologiques seraient bien inspirés d'abord d'évaluer à sa juste valeur cette charge, ensuite de mettre toutes leurs forces dans des changements tels que les structures sociales soient accueillantes aux enfants et aux personnes qui les portent, les pouponnent et s'en occupent, au lieu d'entretenir l'incompatibilité majeure de la plupart des champs sociaux avec la maternité.

L. B.

1. La théorie *queer* (bizarre), se donne pour objet de regrouper et défendre toutes les identités et les sexualités perçues comme déviantes. Elle tend à s'émanciper à la fois du sexe biologique et du genre, des contraintes biologiques comme des déterminismes sociaux, pour promouvoir une fluidité absolue de l'identité sexuelle.
2. Les sociétés matriarcales ne sont pas des sociétés où les femmes ont le pouvoir, mais des sociétés matrilineaires et matrilocales, horizontales, fondées sur le consensus et le bien commun.
3. Transgenre, transsexuel, personne dont le genre ou l'identité ne correspond pas au sexe identifié à la naissance.
4. Le mot *sexisé* est construit sur le même modèle que racisé: personne à laquelle on suppose une infériorité due à des raisons sexuelles ou raciales, infériorité scientifiquement infondée.
5. Cis: Cisgenre: personne dont le genre ou l'identité correspondent au sexe identifié à la naissance.

ÉTAT DES LIEUX

Qu'en est-il de la maternité dans le monde au début du XXI^e siècle ?
D'un point de vue social, l'Organisation internationale du travail (OIT) parle d'une véritable « pénalisation professionnelle de la maternité », observable de façon systématique dans toutes les régions du monde pour les mères d'enfants de moins de 5 ans.
De façon symétrique, on observe une « prime professionnelle à la paternité » : les pères de jeunes enfants ayant des taux d'emploi supérieurs à ceux des hommes sans enfants et des femmes avec ou sans enfants, quelle que soit la région du monde.
L'écart d'emploi entre pères et mères de jeunes enfants est de 40 % au niveau mondial, et il est plus fort (45 %) dans les pays dits à revenus intermédiaires : on peut supposer que dans les pays pauvres, la prise en charge des enfants est collective et que dans les pays riches, en revanche, la prise en charge institutionnelle des enfants est plus répandue.
Mais l'effet pénalisant pour les femmes – avantageux pour les hommes – de la parentalité est la règle partout.

LA DÉJÀ ÉTÉ REMARQUÉ que, d'un point de vue social, la parentalité était un atout pour les hommes et un handicap pour les femmes : en France, le taux de femmes sans enfants qui réussissent socialement est de 50 %, alors qu'il est de 17 % dans la population globale. En revanche, les hommes ayant des enfants ont 5 fois moins de chance d'être sans emploi que les hommes sans enfants, selon une étude belge.

C'est bel et bien la division du travail qui est à interroger

Car si l'aliénation par le travail n'est pas forcément à célébrer, l'indépendance économique et la vie sociale, pour l'immense majorité des humains, sont liées au travail.

Une femme qui s'occupe de ses enfants a certes une activité plus intéressante que si elle nettoyait des sanitaires, mais elle perd toute autonomie et toute indépendance et se voit très isolée.

L'inégalité fondamentale entre hommes et femmes se connaît aussi par leur taux d'emploi : en 2020, dans le monde, 74 % des hommes ont un emploi, contre 47 % des femmes. Les personnes en âge de travailler, mais qui ne peuvent pas le faire à cause du temps que leur prend le soin non rémunéré à autrui, sont évaluées à 647 millions, dont 606 millions de femmes. Les mères de jeunes enfants y sont surreprésentées.

La situation, on le sait, reste terrible pour les femmes, et elle s'est aggravée avec la pandémie : selon le Forum économique mondial, celle-ci a fait reculer d'une génération l'accès à la parité

L'accès au soin s'est considérablement dégradé partout, impactant particulièrement les femmes et les enfants. Les emplois disparus étaient principalement féminins, et si l'emploi masculin semble retourner à la normale, il faudra des années pour que les femmes qui ont perdu leur emploi retournent sur le marché du travail, ce qui s'explique par les catégories d'emploi touchées : en effet, les femmes se trouvent beaucoup dans le soin et l'aide à la personne, qui ont été universellement sacrifiées.

Du point de vue de la santé et des droits reproductifs, il n'y a pas de quoi pavoiser

L'édition 2021 du Fonds des Nations unies sur la population mondiale révèle que 45 % des femmes n'ont pas le dernier mot pour les choix concernant leur propre santé sexuelle et reproductive, et que 27 % n'ont pas accès à toutes les informations en termes d'éducation sexuelle. 9 % des femmes en âge reproductif rapportent un besoin non satisfait de planning familial. Sur cette terre, une fille sur cinq est mariée avant ses 18 ans et, dans les pays les plus pauvres,

la proportion est de 40 %. 240 millions de femmes qui sont en demande n'ont pas accès à une contraception efficace ni à des services de qualité. Il en résulte 89 millions de grossesses non désirées dont plus d'un quart (25 millions) débouchent sur des avortements à risque, causant encore près de 50 000 morts par an. Les conséquences sanitaires sont effrayantes.

Par ailleurs, le quart des accouchements se fait sans personnel qualifié, entraînant la mort évitable de 303 000 femmes, l'équivalent de 830 femmes par jour. 99 % de ces morts maternelles surviennent dans les pays les plus pauvres.

Cependant, les financements alloués au titre de l'Aide à des projets exclusivement dédiés à l'égalité femmes-hommes étaient en 2014-2015 de 4,6 milliards de dollars, soit 4 % de l'aide bilatérale des pays de l'OCDE. Quand cet objectif est secondaire, il obtient 33 % de l'aide. 4 % de l'aide globale à la santé est dédiée à la santé reproductive (ce ne sont que des femmes).

En Europe même, des centaines de lobbies catholiques œuvrent infatigablement à limiter, voire remettre en question le droit à l'avortement, qui n'est pas sanctuarisé comme l'abolition de la peine de mort, et n'a donc pas de caractère contraignant. La preuve en est, Malte, dont la très catholique nouvelle présidente du Parlement est ressortissante, qui criminalise le recours à l'avortement. L'entrave à l'avortement peut être due à des législations plus répressives, comme en Pologne ou à Malte, mais aussi aux effets pernicious de la clause de conscience, qui empêche les femmes de trouver dans les délais un médecin pour interrompre leur grossesse, comme cela arrive trop souvent en Italie ou en France.

Les femmes représentent 52 % des malades du VIH. Elles sont encore 200 millions à avoir subi des mutilations génitales qui, en plus d'abîmer leur sexualité, augmentent le danger des accouchements

Comme on le voit, les droits sexuels et reproductifs sont loin d'être appliqués dans le monde, la contraception n'est pas toujours accessible (49 % des femmes en âge de procréer l'utilisent, dont 63 % des femmes mariées ou en concubinage), et la solidarité de tout le corps social autour des femmes gestantes et des enfants reste à inventer. Il n'y a malheureusement pas un seul pays dans le monde où les capacités reproductives des femmes ne les pénalisent pas sur le plan social.

Les femmes sont immensément nombreuses à revendiquer leurs pleins droits sexuels et reproductifs dans le monde entier, que ce soit, le plus souvent, pour pouvoir vivre pleinement et dans les meilleures conditions leur sexualité, leur maternité et leur parentalité, ou pour s'affranchir de l'injonction à la reproduction.

La question du rapport au corps fécond qu'elles développent, selon leur situation et leur culture, compte beaucoup



dans leurs choix. La maternité reste, pour l'immense majorité des femmes dans ce monde, une injonction et une vocation culturelle. Mais c'est aussi un domaine de sororité, d'entraide et de débrouillardise, un monde dans les marges du monde, peuplé d'enfants, de travail incessant et de la harcelante et chaleureuse nécessité des corps.

C'est l'espace même du soin et de la transmission, dans sa dimension la plus essentielle, et ce n'est pas pour rien qu'on parle de langue maternelle : c'est par les mères que vient le langage. Cet espace social gigantesque, dans sa grandeur occultée, est aussi ce dont les femmes – qui endossent par choix la maternité – se revendiquent, car toutes ne désirent pas adopter les règles et les objectifs du monde des hommes, ce monde qui, de fait, rejette et refuse à la fois les femmes et les enfants parce qu'il refuse l'attention à l'autre, la patience, le soin, la solidarité, l'intimité profonde sans laquelle les tout-petits ne peuvent pas grandir.

C'est pourquoi dans tous les pays, la résistance opiniâtre à l'oppression, à la guerre, mais aussi aux grands projets destructeurs est souvent affaire de femmes et de mères, voire de grands-mères.

Si le patriarcat est une structure de société, le détruire, pour que la maternité heureuse devienne une priorité universelle dans une société où les structures horizontales, de bien commun, d'entraide, en feront une dimension existentielle reconnue et non un cul-de-sac social, est une urgence.

L. B.

Pour une maternité consciente : LE NÉOMALTHUSIANISME

Au XIX^e siècle, Thomas Malthus (1766-1834), pasteur anglican, reprit l'idée que la Terre avait des ressources limitées et qu'il fallait réduire la croissance de la population, afin d'éviter les famines dues à la surpopulation. Selon lui, la croissance démographique était plus forte que la croissance de la production alimentaire. Aussi préconisait-il de limiter les naissances pour faire disparaître la misère. En fait, il s'inscrivait dans une défense de l'ordre social en vue que l'esprit triomphe de la chair.

**« C'est dans l'inconscience des malheureux, et dans l'infâme vigueur de leur appétit sexuel, que la misère, prend sa source¹. »
Thomas Malthus**

EN 1803, Malthus publie *Essai sur le principe de la population, en vue de ses effets passés et présents sur le bonheur humain*, avec une enquête sur nos chances de supprimer ou « mitiger » les maux qu'il occasionne. Cet ouvrage connut son immortalité sous le titre simplifié *Essai sur le principe de population*². Son œuvre est farouchement opposée à toute mesure d'assistance aux pauvres, et donc opposée à tout théoricien qui prône un bouleversement social pour éradiquer la misère et asseoir la justice.

En France, c'est une politique nataliste qui prévaut : non seulement sous pression de l'Église catholique, mais aussi du fait de la nécessité d'une population suffisamment nombreuse pour un effectif d'hommes requis dans les campagnes impériales, et au regard de pays comme la Russie ou l'Allemagne dont la population ne cesse d'augmenter. Dès lors, la capitulation, lors de la guerre franco-allemande en 1870-1871, conduit à l'annexion de l'Alsace et de la Moselle : une population qui compte alors pour l'Allemagne au détriment de la France. Les Français et Françaises sont enjointes d'accomplir leur devoir démographique de manière plus consciencieuse¹.

Chair à plaisir, chair à travail, chair à canon

Mais d'impertinents anarchistes critiquent autant Malthus pour son mépris des classes laborieuses que les velléités de l'État dans son obsession populationniste³ et

ces tartuffes bourgeois qui « ne veulent de nombreuses naissances que pour être pourvus de chair à plaisir, de chair à travail, de chair à canon¹ ». Avec notamment Paul Robin (1837-1912), à la fin du XIX^e siècle, des anarchistes développent, en France, des thèses néomalthusiennes que l'écrivain et journaliste Octave Mirbeau s'emploie à faire connaître dans la grande presse. Mais en 1877, Paul Robin ne parvient pas à faire accepter les thèses néomalthusiennes aux compagnons communistes libertaires, réunis à Saint-Imier en congrès.

Pourtant, les néomalthusiens s'opposent avec vigueur à la préparation de la guerre déjà programmée, à l'exploitation patronale et à la prostitution. Il est même question de la « grève des ventres », expression de Marie Huot (1846-1921), poétesse, femme de lettres, journaliste, féministe, néomalthusienne radicale¹. Les néomalthusiens militent pour un contrôle des naissances grâce aux moyens contraceptifs en usage et à l'avortement.

Ainsi, après son travail de pédagogie expérimentale à Cempuis, Paul Robin fonde, en 1896, la Ligue de la régénération humaine qui diffuse des moyens contraceptifs au nom de la libération des femmes : elles doivent échapper à leur destin de génitrices. Il multiplie les conférences et les feuillets et articles, la Ligue vivote, mais des adhésions comme celle de Jean-Baptiste Clément ou de Charles Malato la soutiennent. Eugène Humbert (1870-1944) est administrateur de la Ligue et directeur, en 1902, de la revue *Régénération*.

En 1900, alors que paraît le premier numéro du journal de Paul Robin, Régénération, se tient à Paris le premier Congrès international néomalthusien qui décide de la création de la Fédération universelle de la Régénération humaine. Parmi les congressistes, Paul Robin, qui a déjà



derrière lui un long passé de militant révolutionnaire, est désormais proche des anarchistes, Charles Drysdale, fondateur de la ligue anglaise, et le docteur Rutgers, dirigeant de la ligue hollandaise, sont des libres-penseurs liés à des mouvements socialistes, Emma Goldman, présentée comme «une sage-femme de San Francisco», est une féministe anarchiste déjà célèbre depuis le procès de Pittsburgh qui vit son compagnon, Alexandre Berkman, condamné à 22 ans de prison et sa propre condamnation, en 1893, à un an d'emprisonnement pour incitation à l'émeute⁴.

Influencée par le combat d'Emma Goldman pour son action pionnière en matière de sensibilisation à la contraception, Margaret Sanger (1879-1966), militante américaine, lutte pour la contraception et la liberté d'expression. Elle fonde l'American Birth Control League (ligue pour le contrôle des naissances), qui deviendra Planned Parenthood, planning familial américain. En revanche, sa défense de l'eugénisme négatif (stérilisation ou internement des groupes «dysgéniques») est très controversée.

En France, dans les premières années du XX^e siècle, Marie Huot, Libertad, Sébastien Faure, Georges Yvetot, Nelly Roussel, Eugène Humbert interviennent dans des conférences de la Ligue, devant un auditoire de 1 200 à 1 500 personnes. Maintenant, des figures importantes du mouvement syndical rejoignent le néomalthusianisme et les thèses féministes. Un tel activisme soulève bien évidemment des oppositions, venant des repopulateurs et de la presse bourgeoise et cléricale.

La victoire des pères lapins contre Génération consciente

La Ligue de la régénération humaine sera dissoute en 1908. Robin a 72 ans. Eugène Humbert, aidé par Gabriel Giroud, Alfred Naquet et Marie Huot, est devenu l'un des principaux animateurs du mouvement; il crée ensuite Génération consciente, et la propagande néomalthusienne est alors portée à un niveau jamais atteint. Génération consciente sera la cible d'une campagne répressive très virulente.

Une première condamnation en décembre 1909, pour des articles parus dans la rubrique «Hygiène sexuelle et prophylaxie anticonceptionnelle», sera suivie de nombreuses autres condamnations. Eugène Humbert, en 1909, demande à Jeanne Rigaudin (1890-1986) de s'occuper du secrétariat du journal *Génération consciente*. Puis, celle-ci devient sa compagne et ils ont une fille en 1913. Eugène Humbert et Jeanne Rigaudin organisent une centaine de conférences par an, où se distribuent journal, tracts, appels manifestes: tout est très surveillé. Pourtant à la veille de la guerre de 1914, la vente de produits et d'objets anticonceptionnels, brochures et préservatifs, est suffisamment conséquente puisqu'elle permet de payer les frais de justice.

En juillet 1914, Génération consciente est en pleine prospérité¹.

La guerre éclate. La vente des objets anticonceptionnels se poursuit, bien que la propagande soit considérée comme trahison nationale. Des journaux tentent de sortir, *Le Néo-Malthusien*, avec Gabriel Giroud et Louis Matha, rapidement interdit; puis *La Grande Question*, nouvelle interdiction; puis *Le Néo-Malthusianisme*, interdit à son tour; et, en 1920, *Le Malthusien*, mais le 31 juillet 1920, la loi de la Chambre bleu horizon tombe: loi sur la répression de la provocation à l'avortement et de la propagande anticonceptionnelle. Elle réprime la complicité et la provocation à l'avortement ainsi qu'à toute propagande anticonceptionnelle. Elle entrave surtout la contraception féminine (pessaires, capes), mais laisse en vente libre les préservatifs nécessaires à la lutte contre les maladies vénériennes.

Avant comme après 1920, c'est l'article 317 du code pénal de 1810 qui punit de réclusion les femmes qui se sont livrées à des manœuvres abortives et aux travaux forcés les médecins qui les ont aidées. La propagande se poursuit malgré son interdiction. L'activité militante vaut à leurs auteurs et autrices plusieurs séjours en prison. Les députés, «pères lapins», durcissent la législation, le 23 mars 1923, en correctionnalisant l'avortement. Les lois «scélérates» portent ainsi un coup aux néomalthusiens déjà mis à mal par les nombreuses informations judiciaires intentées contre eux pour pornographie et outrage aux bonnes mœurs. Ils continuent cependant de dénoncer les risques liés aux avortements clandestins et toute atteinte à la liberté de l'avortement comme une atteinte à la liberté en général.

Pour échapper à la mobilisation, Eugène Humbert part à Barcelone, il milite pour la paix avec sa compagne Jeanne. De retour en France en 1919, il est arrêté et condamné à la prison pour insoumission en période de guerre. Le 5 novembre 1921, Eugène et Jeanne sont condamnés en outre à deux ans de prison, et à une amende de 3 000 francs pour avoir prôné des idées malthusiennes sur le contrôle des naissances.

Je n'ai fait qu'apprendre aux pauvres les procédés qu'emploient les riches pour limiter leur progéniture...

Elle est incarcérée à la prison pour femmes de Saint-Lazare, à Paris, jusqu'au 30 juillet 1922, puis à la prison de Fresnes, en région parisienne, où le silence total était exigé des détenues, jusqu'à sa libération conditionnelle le 14 octobre 1922. Elle écrira un livre témoignage de son internement, *Le Pourrissoir*⁵. Une fois libérés, Eugène et Jeanne se marient début 1924.

À partir de 1926, Eugène dirige la librairie du Progrès où Jeanne pouvait l'assister et, en 1931, il fonde La Grande Réforme, organe de la Ligue de régénération humaine. Jeanne écrit son roman *En pleine vie*, dans lequel elle exalte

le nudisme tout en développant des thèses néomalthusiennes. Dans les années 1930, elle parcourt la France pour y donner plus d'une centaine de conférences en faveur du contrôle des naissances et du pacifisme. En 1935, Jeanne et

Eugène soutiennent les inculpés dans l'affaire des stérilisés de Bordeaux, vasectomisés, aux côtés de la CNT et de la CGT-SR ou du journal *Le Libertaire*. Après le Front populaire, le néomalthusianisme est clairement et violemment dénoncé par le PCF comme une doctrine réactionnaire à la botte de l'impérialisme américain⁵! Les militantes féministes

pour un contrôle des naissances sont rares: Nelly Roussel, Madeleine Pelletier, Bertie Albrecht.

À la veille de la Seconde Guerre mondiale, Eugène et Jeanne Humbert prennent leur retraite près de Lisieux. Eugène meurt à l'hôpital d'Amiens, au cours d'un bombardement américain, le 25 juin 1944. Jeanne continue après la

guerre une activité militante, créant en 1946, en hommage à son mari décédé, L'Association des amis d'Eugène Humbert. En 1951, elle participe à la fondation du Comité national de résistance à la guerre et à l'oppression (le CNRGO, qui devient l'Union pacifiste de France en 1961). En 1974, elle rejoint May Picqueray qui fonde *Le Réfractaire*. Et c'est en 1981 que Bernard Baissat réalise un film documentaire sur sa vie, intitulé *Écoutez Jeanne Humbert*⁵. Jeanne collabore aussi à des publications anarchistes néomalthusiennes et pacifistes: *Le Libertaire*, *La Voix des femmes*, *Le Réveil ouvrier*, *La Voie de la paix*, *Liberté*, *Le Monde libertaire*, *Contre-Courant*, *La Patrie humaine*, *Le Barrage*, etc.⁶.

Il faudra attendre le milieu des années 1950 pour que renaisse la lutte pour le contrôle des naissances avec la création de Maternité heureuse en 1956, qui deviendra le Mouvement français pour le Planning familial en 1960. La contraception commence à se développer grâce à la loi de 1967 (Neuwirth), mais surtout à partir de 1973-1974. Quant au Mouvement de libération des femmes (MLF), créé en 1970, puis le Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (Mlac) en 1973, ils se mobilisent et dénoncent les lois de 1920 et 1923 encore en vigueur. La loi du 17 janvier 1975 légalise l'interruption volontaire de grossesse (IVG) sous certaines conditions restrictives, le remboursement n'interviendra qu'en 1982.

H. H.

1. In Francis Ronsin, *La Grève des ventres. Propagande néo-malthusienne et baisse de la natalité en France 19^e-20^e siècles*, Aubier, 1980.

2. Malthus, *Essai sur le principe de population* (1803), Le Monde Flammarion, 2010.

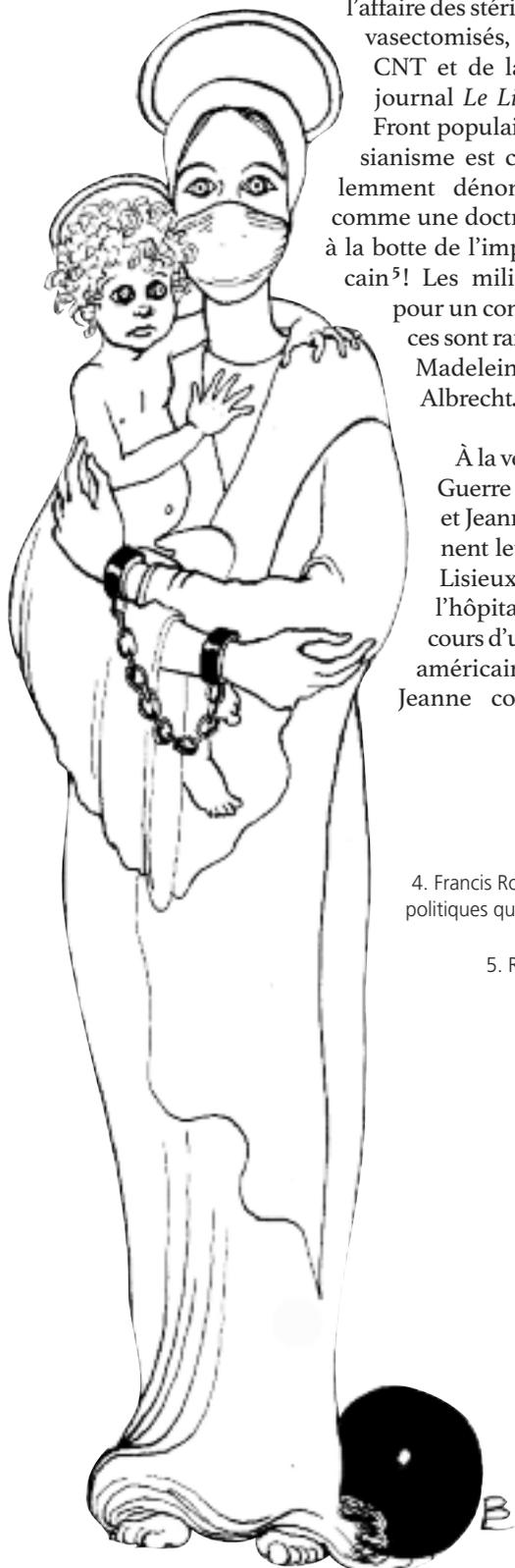
3. Hervé Le Bras, *Marianne et les lapins. L'obsession démographique*, Olivier Orban, 1991.

4. Francis Ronsin, « Malthusianisme, néo-malthusianisme, birth control et planning familial, des oppositions plus politiques que morales », in Francis Ronsin, Hervé Le Bras et Élisabeth Zucker-Rouvillois, *Démographie et politique*, Éditions Universitaires de Dijon, 1997.

5. Roger-Henri Guerrand et Francis Ronsin, *Le Sexe apprivoisé. Jeanne Humbert et la lutte pour le contrôle des naissances*, Éditions La Découverte, 1990.

À toi mon petit être qui a déjà changé ma vie, toi qui est si important, attendu, désiré et profondément aimé pour tout ce que tu es déjà et pour tout ce que tu deviendras. Tu es là en moi à grandir et évoluer de jour en jour; je n'arrive toujours pas à réaliser que tu fais partie de moi. Je t'ai vu pour la première fois à l'échographie et là le temps s'est arrêté; il n'y avait plus que nous. J'ai ces instants gravés en moi à jamais. Entendre les battements de ton cœur m'a remplie d'émotion et de joie. Tu es encore si petit et en plein développement, mais je t'aime déjà d'un amour inconditionnel. Le corps humain est formidable, pouvoir donner la vie, voir toutes ces évolutions tout au long de la grossesse et de ta vie, j'ai tellement hâte qu'on te blottisse contre moi, je sais que ça sera le plus beau jour de ma vie et que c'est à partir de ce moment que celle-ci commencera pour nous. C'est une explosion de sentiments indescriptibles qui se chamboulent, j'ai peur, bien sûr. Je suis remplie d'angoisses, mais tu es là, en moi. Tu représentes un tout. Personne ne peut imaginer à quel point je t'aime, à quel point tu es attendu. À dans quelques mois, ma merveille.

Morgane



Procès de Bobigny

Nous ne t'oublions pas, Marie-Claire !



MARIE-CLAIRE CHEVALIER EST DÉCÉDÉE dimanche 23 janvier à 66 ans des suites d'une longue maladie. Elle était l'une des figures de la lutte pour le droit à l'IVG, après avoir été défendue par l'avocate Gisèle Halimi en octobre et novembre 1972, au tribunal de Bobigny, il y a cinquante ans.

Rappelons-nous : pour des raisons égoïstes et lâches, le garçon qui l'avait violée en 1971 l'a dénoncée pour l'avortement réalisé à la suite de ce viol. Il avait été arrêté par la police, pour suspicion de vol de voiture, et n'avait pas trouvé mieux pour détourner l'attention et qu'on le laisse tranquille.

La mère de la jeune fille, Michèle Chevalier, a alors l'idée de faire appel à Gisèle Halimi, après avoir lu *Djamila Boupacha*, livre qu'elle trouva à la bibliothèque de la RATP, là où elle travaillait. Ouvrage écrit par l'avocate à propos d'une militante algérienne violée et torturée par des soldats français.

En acceptant de défendre Marie-Claire, sa mère et les trois femmes accusées de complicité ou de pratique de l'avortement, Gisèle Halimi enten-

daît attaquer la loi de 1920, loi inique qui interdisait la contraception, l'avortement et toute propagande anticonceptionnelle. Loin de demander pardon pour l'acte commis, la défense attaque ! Le procès de Bobigny eut un grand écho, avec une forte mobilisation du mouvement féministe et de tous ceux qui voulaient abroger la loi de 1920, et particulièrement l'article 317 pénalisant toute manœuvre abortive.

Le procès se tient à huis clos du fait que Marie-Claire est mineure, mais la foule, dehors, pendant la plaidoirie, scande des slogans comme « L'Angleterre pour les riches, la prison pour les pauvres ! » Début octobre, une manifestation du Mouvement de libération des femmes (MLF) et de Choisir avait été organisée, brutalement réprimée sur consigne du ministre de l'Intérieur, Raymond Marcellin. Ce qui favorisa, en réaction, la mobilisation devant le tribunal. La victoire éclatante de ce procès renforce alors les actions du Mouvement français pour le planning familial (MFPF), du MLF et du Mouvement pour la liberté de l'avortement (Mlac).

Des IVG « illégales » seront pratiquées pour faire valoir la méthode

Karman, simple d'utilisation et sans risque de perforation pour les femmes. Les prises de position féministes du choix possible d'avorter ou non seront bien relayées par les médias, contribuant ainsi à l'évolution vers la dépénalisation de l'interruption volontaire de grossesse en France.

Marie-Claire avait accepté le procès politique, certes, mais elle en sortit très éprouvée. Elle changea de prénom pour retrouver l'anonymat. Aide-soignante, elle vivait dans le Loir-et-Cher. Selon son compagnon, elle se rendait régulièrement à Paris pour passer une journée avec l'avocate. Elle reste un symbole fort de ce qu'une histoire individuelle peut devenir une belle histoire collective pour l'autonomie des femmes.

H. H.

Du noir très noir

LECTURE...

DEUX PETITES FILLES, de Cristina Falláras, est un roman trash qui touille nos pires terreurs.

Barcelone y est un personnage obsédant. Quand apparaît la détective Victoria Gonzales, elle apparaît après le décor dans lequel elle officie, où on accède par la rue Joaquín Costa, dans le quartier du Real, où « si on y prête attention, on peut observer sur les petits balcons des fillettes en culotte en train d'attendre que leur mère obtienne du client une éjaculation rapide. »

La détective Victoria, enceinte jusqu'aux dents d'une petite fille à qui elle ne cesse de s'adresser pour la rassurer sur ce qui l'attend, enquête sur la mort atroce d'au moins l'une des petites filles et la possibilité de retrouver l'autre. Elle arpente le chaos apocalyptique d'une ville où la moitié de la population est jetée à la mer, et elle n'a pas qu'un enfant dans le ventre. Elle est habitée d'une rage sans nom.

La détective hait tout le monde, sauf son acolyte et l'enfant qu'elle a dans le ventre et, à la suivre, on ne peut pas toujours lui donner tort. Cette détective en gésine, harassée de fureur, nous trimballe dans une Barcelone qui ressemble à la caricature d'un cauchemar, un vortex qui engloutit tout ce que les humains ont d'humain, sans répit.

C'est aussi une périlleuse exploration de tout ce qui peut grouiller d'inférieur dans la maternité, particulièrement entre les mères et les filles, surtout dans la façon dont certains personnages peuvent être enrôlés par leurs propres actes, comme s'ils naissaient d'eux sans leur consentement, de ces monstres qu'engendre le sommeil de la raison, même – au contraire de l'eau-forte de Goya – quand ils sont éveillés.

Éditions Métailié, Paris, 2013.

L. B.

Patriarcat, capitalisme et maternité

Une définition du patriarcat assez englobante et efficace pour expliquer la plupart de ses manifestations est qu'il s'agit du système qui organise l'exploitation économique et matérielle des femmes au profit des hommes...

CETTE EXPLOITATION EST ÉVIDENTE quand on regarde la répartition des tâches domestiques, celles qui se font à la maison, tâches ménagères, tâches de soin et aussi, même si de moins en moins dans les pays riches, tâches de collaboratrices professionnelles peu ou pas rémunérées. Toutes ces tâches représentent beaucoup d'argent si on les évalue au coût du marché. Et leur exécution par les femmes libère le temps des hommes, pour leurs loisirs, leurs carrières ou même leur militantisme politique ou associatif.

Capitalisme et patriarcat : jumeaux de l'exploitation des femmes

Au travail, les femmes sont plus exploitées que les hommes. Si l'exploitation se fait au profit du capitalisme, elle se fait aussi au profit des hommes, qui ont la moins mauvaise part du travail salarié. En France, le salaire moyen des femmes est inférieur de 28,5 % à celui des hommes (Insee, 2017) et leur retraite de 28 % (40 % sans la réversion).

Il y a des liens importants entre ces deux lieux d'exploitation.

– Parce que les femmes s'occupent à la maison des enfants et des personnes dépendantes, elles sont surreprésentées dans les métiers du soin, pour lesquels elles auraient des aptitudes naturelles.

– Parce que les femmes font les tâches ménagères à la maison, elles sont surreprésentées dans les métiers du nettoyage.

– Parce que toutes ces tâches et la charge mentale, ça prend beaucoup de temps, les femmes « bénéficient » de temps partiels.

– Parce que la norme sociale reste le couple hétérosexuel où l'homme rapporte le salaire qui fait vivre la famille, les femmes n'ont pas vraiment besoin d'un vrai salaire.

– Et parce que les hommes dirigent le monde, les femmes sont en bas des hiérarchies professionnelles.

Il y a plusieurs lectures de cette imbrication capitalisme-patriarcat. Une qui voit deux systèmes d'exploitation imbriqués mais relativement indépendants à combattre ensemble, et une qui voit le patriarcat comme le système qui exploite les femmes au bénéfice du capitalisme en permettant la reproduction de la force de travail.

L'antériorité du patriarcat laisse penser que cette dernière hypothèse est un peu faible, et que l'abolition du capitalisme n'empêchera peut-être pas l'ouvrier sortant de sa boîte autogérée de demander « qu'est-ce qu'on mange ? » à l'ouvrière dans la même situation.

Pour l'anthropologue Françoise Héritier, le patriarcat est né de la volonté des hommes de s'approprier les enfants des femmes puisqu'ils ne pouvaient les fabriquer eux-mêmes. Dès la préhistoire, ils se savaient cependant nécessaires à la procréation. Pour être sûrs que les enfants naissants soient les leurs, il leur fallait contrôler les femmes. Le contrôle de la maternité serait donc la cause de l'oppression des femmes.

Les femmes assurent les tâches liées aux enfants des hommes

Quoi qu'il en soit, en plus d'assurer la vie matérielle des hommes, à leur profit et à celui de leurs patrons, les femmes s'occupent de leurs enfants. Pour la moitié des tâches d'entretien, d'éducation, d'amour, les enfants sont les enfants des hommes. Dans la réalité matérielle, pas vraiment.

S'il ne s'agit pas de dire que le travail professionnel à temps plein est la clé du bonheur, on peut se servir de cet indicateur pour mesurer les inégalités entre les pères et les mères.

Part de temps partiel selon le nombre d'enfants et l'âge du plus jeune en 2019 en %

	Femmes	Hommes
Ensemble	28,9	7,7
Sans enfant	24,8	8,9
Pas d'enfant à charge	29,6	10,5
Un enfant à charge	28,1	5,9
De moins de 3 ans	24,7	5,3
De 3 à 5 ans	26,3	4,9
De 6 à 17 ans	29,4	6,4
Deux enfants à charge	33,1	5,2
Le plus jeune a moins de 3 ans	40,4	4,9
Le plus jeune a de 3 à 5 ans	33,7	6,4
Le plus jeune a de 6 à 17 ans	30,5	4,9
Trois enfants ou plus à charge	41,8	6,1
Le plus jeune a moins de 3 ans	45,9	6,3
Le plus jeune a de 3 à 5 ans	41,9	7,6
Le plus jeune a de 6 à 17 ans	39,9	4,8

On voit que plus il y a d'enfants et plus ils sont petits, plus nombreuses sont les femmes qui ont une activité professionnelle à temps partiel, donc à revenu partiel, et l'effet est inverse sur les hommes (Insee, enquête Emploi, 2019).

Taux d'activité des 25-49 ans selon le nombre d'enfants et l'âge du plus jeune en 2017

en %

	Ensemble	Femmes	Hommes
Taux d'activité des 25-49 ans	87,8	82,6	93,1
Sans enfant	88,6	87,2	89,8
Pas d'enfant de moins de 18 ans	89,0	86,1	96,2
Un enfant	89,6	84,7	96,1
<i>dont enfant de moins de 3 ans</i>	88,5	80,7	96,4
Deux enfants	90,0	84,8	96,8
<i>dont le plus jeune a moins de 3 ans</i>	82,1	69,4	96,0
Trois enfants ou plus	77,2	65,6	94,1
<i>dont le plus jeune a moins de 3 ans</i>	65,3	43,6	93,0

Le tableau ci-dessus montre que la tendance est identique concernant le taux d'activité, c'est-à-dire le pourcentage de personnes au boulot ou en cherchant. Plus il y a d'enfants, plus ils sont jeunes, plus les femmes se retirent du marché du travail, ce qui signifie pas de revenu du tout (Insee, enquête Emploi, 2017).

Mais fort heureusement, si les femmes ne travaillent pas à l'extérieur du foyer, elles ont de l'occupation à l'intérieur. On sait que globalement les temps domestiques des hommes et des femmes sont répartis de façon différente. Les chiffres de ce tableau datent de 2010, mais il est peu probable qu'une révolution ait eu lieu depuis.

Là encore, l'inégalité et son évolution sont flagrantes. Plus il y a d'enfants, plus ils sont petits, plus les femmes passent de temps aux tâches domestiques.

L'évolution est différente pour les hommes, et les écarts importants dans tous les cas.

(Insee, enquête Emploi, 2010).

Principaux temps sociaux au cours d'une journée moyenne selon le type de ménage

en heures et minutes

En 2010	Travail, études, formation		Temps domestique							
			Total		Ménage, courses		Soins aux enfants		Bricolage, jardinage	
	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H
Personne seule	4 h 19	4 h 54	2 h 43	2 h 00	2 h 15	1 h 35	0 h 07	0 h 04	0 h 21	0 h 21
Famille monoparentale										
Avec enfant(s) âgé(s) de 3 ans ou plus	3 h 54	///	3 h 45	///	2 h 57	///	0 h 33	///	0 h 15	///
Personne en couple										
Sans enfant	3 h 32	5 h 26	3 h 28	2 h 07	2 h 59	1 h 17	0 h 12	0 h 05	0 h 17	0 h 45
Avec enfant(s) âgé(s) de 3 ans ou plus										
1 enfant	3 h 46	5 h 52	4 h 05	2 h 10	3 h 17	1 h 09	0 h 35	0 h 16	0 h 13	0 h 45
2 enfants	3 h 51	5 h 37	4 h 23	2 h 16	3 h 13	1 h 09	0 h 56	0 h 24	0 h 14	0 h 43
3 enfants	3 h 23	5 h 56	4 h 32	2 h 25	3 h 30	1 h 20	0 h 49	0 h 25	0 h 13	0 h 40
Avec au moins 1 enfant âgé de moins de 3 ans										
1 enfant	3 h 06	5 h 18	5 h 29	3 h 09	2 h 34	1 h 18	2 h 50	1 h 19	0 h 05	0 h 32
2 enfants	2 h 19	5 h 06	5 h 57	3 h 17	3 h 07	1 h 17	2 h 42	1 h 22	0 h 08	0 h 38
3 enfants	1 h 10	5 h 07	7 h 14	3 h 26	3 h 42	1 h 19	3 h 29	0 h 55	0 h 03	1 h 12

Un quart des familles sont monoparentales – où les enfants résident la majorité du temps avec un seul parent. En 2020, dans 18% des cas, le parent est le père. 82% des familles monoparentales sont donc à la charge des mères (Insee, 2020). Un cinquième des familles sont des familles enfants + leur mère, avec des conséquences importantes en termes de pauvreté.

On ne peut que constater que les enfants sont pris en charge très majoritairement par leurs mères. Et il n'est pas sûr qu'insister pour que l'heure de la sortie de l'école ne soit plus appelée « heure des mamans » va suffire à changer la situation.

Christine Rebatel

Points de vue féministes sur la maternité

AUX ORIGINES DU FÉMINISME, Olympe de Gouges milite pour l'ouverture de maternités, déplore la forte mortalité maternelle de l'époque et appelle de ses vœux l'égalité civile de tous les enfants, légitimes ou non, et la responsabilité paternelle. Elle veut pour les femmes exactement les mêmes droits que les hommes, et donc aussi l'autorité maternelle.

Le XIX^e siècle est celui des révolutions, 1830, 1848, 1871. C'est aussi l'époque où se construit théoriquement, sur des pseudo-bases scientifiques, l'opposition entre « l'essence féminine » et « l'essence masculine », qui détermineraient non seulement les caractéristiques physiques mais les capacités intellectuelles et le destin social. Pour les femmes, c'est *tota mulier in utero*, tandis que l'homme s'accapare l'intégralité des capacités humaines. La fonction maternelle, dans cette Europe scientifique, est à la base de l'infériorisation des femmes. En réponse, le féminisme va revendiquer sa noblesse et promouvoir les vertus attribuées aux mères pour un projet social antagoniste.

Mères de l'humanité

En 1848, Jeanne Deroin revendique ses droits de citoyenne au nom de « cette sainte fonction de mère », qui lui impose de mettre son nez dans tout ce qui concerne l'avenir de ses enfants. Hubertine Auclair oppose de façon très différentialiste le côté masculin – celui de l'égoïsme, de la guerre – à celui du féminin – celui de l'altruisme et de la paix –, et désire que l'État soit une bonne mère. André Léo démonte avec sarcasme cette distribution des rôles qui consacrerait la femme à la fonction maternelle tandis que l'homme « naîtrait, lui, tout bonnement pour la vie humaine, c'est-à-dire pour lui-même ». Elle récuse, comme la plupart des féministes, la prétendue faiblesse qui serait liée à la fonction maternelle. Ce sera aussi l'un des credo des suffragettes. Si les législateurs britanniques croyaient les mères trop faibles pour être citoyennes, ils ne durent pas être déçus par Emmeline Pankhurst : mère de cinq enfants, initiée aux revendications suffragistes par sa propre mère, elle entraîna ses trois filles, Christabel, Sylvia et Adela dans la bataille pour le droit de vote des femmes, dont elle fut l'une des combattantes les plus déchaînées. À cette époque, la plupart des féministes étaient fières de leur rôle maternel.

L'idée du contrôle des naissances apparut avec les néomalthusiens, dans le sillage de Paul Robin (voir article p. 18). Mais il faut le dire, les féministes qui prônent le contrôle des naissances sont minoritaires. C'est le féminisme social et suffragiste qui reste dominant, et débouchera d'ailleurs sur un féminisme d'État plutôt maternaliste.

Qu'en est-il du rapport à la maternité dans le courant féministe ?

C'est un sujet si vaste qu'il faudrait un fort volume pour le détailler et l'approfondir, mais dans le monde occidental il y a toujours eu une tension, voire un antagonisme, entre celles qui revendiquaient des droits semblables à ceux des hommes et celles qui revendiquaient leurs droits au nom de leur rôle de mère...

Il faudra attendre les années 1960-1970 pour que le sujet revienne à l'ordre du jour, cette fois comme une énorme vague de fond. Mais déjà, en 1949, paraît *Le Deuxième Sexe*, de Simone de Beauvoir, où la maternité est conspuée comme une aliénation intégrale.

Le moins qu'on puisse dire est que dans ce livre iconoclaste, l'idéalisme maternel en prend un coup. C'est un soulagement pour des millions de femmes. Le point de vue est radical. Même s'il s'y dessine aussi une véritable répulsion du corps biologique qui rappelle Madeleine Pelletier, il analyse la subordination des femmes par la maîtrise de leur corps et, partant, de leur destin par les hommes, qui eux peuvent transcender à tire-larigot pendant que les femmes saignent, couvent, enfantent et allaitent. Les points sur les i étant mis au sujet de cette injuste distribution des rôles, de Beauvoir rappelle qu'aucun être humain n'est déterminé à la naissance, pas plus les femmes que les hommes, et qu'on ne naît pas femme, on le devient, amorçant ainsi la riche réflexion de ce qui deviendra plus tard les études de genre.

La maternité, de gloire, devient une honte, et tout un pan, et non des moindres, du courant féministe qui suit la considérera désormais avant tout comme une aliénation. Il faut dire qu'à cette époque, les femmes sont effectivement tenues par le ventre dans les culs-de-sac du service domestique et maternel. La maternité était un véritable charnier social pour les femmes, et surtout pour les femmes pauvres. De Beauvoir, femme émancipée qu'on appellerait aujourd'hui *childfree*, libre d'enfants, mettait des mots sur une aliénation bien réelle. Enfin les femmes pouvaient parler mal de cette sainte maternité qui démolissait toutes leurs aspirations.

Plus besoin de sourire du fond de la crèche, on pouvait commencer à mordre

Le mouvement était lancé. La « maternité heureuse » est fondée en 1956 en France et distribue sous le manteau des

dispositifs contraceptifs clandestinement importés. Cette confédération associative nationale devient, en 1960, le Planning familial. De plus en plus, les lapines en ont marre et le font savoir. Cette lente prise de conscience par les femmes va littéralement retourner leur rapport à la maternité dans les pays industriels. À partir des années soixante, les droits sexuels et reproductifs deviennent le but principal du mouvement féministe. La plupart des femmes veulent toujours des enfants, mais si elles veulent et quand elles veulent, et une minorité très active n'en veut plus. Cette révolte générale sape avant tout l'autorité masculine sur la sexualité des femmes et la reproduction de l'espèce humaine.

À la naissance du MLF, de grands courants mal délimités convergent, qui vont évoluer et produire nombre de sous-courants : le féminisme matérialiste, radicalement anti-essentialiste, prend les outils du marxisme pour appliquer les concepts de lutte des classes à l'exploitation des femmes par les hommes, le patriarcat étant une institution plus prégnante que le capitalisme (« prolétaires de tous les pays, qui lave vos chaussettes ? »). Il diffiue lui-même entre différents courants, dont un courant lesbien radical qui vise à faire disparaître les catégories de sexe et qui se trouve aux origines, avec les travaux de Monique Wittig, de la théorie *queer*. Celle-ci, on s'en doute, va éluder la maternité comme puissance ou aliénation. L'hétérosexualité normative est représentée par Wittig comme une condition de la domination masculine. Le courant psychanalytique, lui, applique une forme de différentialisme et s'efforce de promouvoir et de faire apparaître un véritable sujet femme qui ne soit pas une simple succursale de l'homme, tant du point de vue de la libido que dans sa puissance maternelle. Ce courant, sans être à proprement parler maternaliste, célèbre la singularité du corps fécond et de la psyché qui lui est associée.

Est-ce à dire que le maternalisme (idéologie féministe qui exalte les capacités maternelles et prône l'application des valeurs associées à la maternité) a dit son dernier mot ?

À peine viré par la porte dans les pays industrialisés, il va rentrer par la fenêtre, ressuscité par les femmes souvent pauvres et racisées des pays industrialisés et les mouvements féministes autochtones de mères en butte à la destruction écologique. Ce mouvement, qu'on appelle aujourd'hui écoféministe, récuse le flétrissement de la nature en nous et proclame la profonde solidarité des humains avec toutes les formes de vie. Comme au début du XIX^e siècle, il prétend porter la responsabilité maternelle et le souci de l'avenir de tout le vivant sur le devant des luttes politiques.

Cette émergence a fait apparaître l'antagonisme qui existe entre le féminisme des femmes bénéficiaires de l'urbanisation des pays industrialisés, extrêmement critique par rapport au maternalisme, et le féminisme des femmes autochtones ou des femmes racisées dans les mêmes pays ou dans les pays pauvres. Le féminisme décolonial s'oppose ainsi au féminisme dit universaliste, tant par son rapport à la nature et au corps que par ses priorités : pour les femmes issues de peuples qui ont été décimés et asservis, qui ont subi une dépossession radicale de leur pouvoir de mères,



La guerre mange les enfants

se sont vu arracher leurs enfants, voire ont été stérilisées, la priorité n'est certes pas d'avoir le droit d'avorter, et la violence machiste qu'elles subissent pèse moins que la ségrégation persistante et les violences qui visent en priorité les hommes de leurs communautés. À leur décharge, le scientisme qui a divisé l'humanité en hommes et femmes au XIX^e siècle a aussi déterminé les structures de domination raciale, ce dont seule une minorité de féministes occidentales s'est souciée depuis la Révolution française.

En résistance opiniâtre au capitalisme thermo-industriel patriarcal, les luttes décoloniales et écoféministes déconstruisent le féminisme matérialiste, qui engloberait toutes les femmes dans une même classe aux intérêts convergents. Dans les différents courants, c'est au nom de leur appartenance, en tant que mères, sœurs et épouses, à des communautés dont font partie les hommes, que les femmes sont au cœur de la lutte. Dans tous ces mouvements, l'anti-capitalisme est fondamental, mais ce sont d'abord ses caractéristiques impérialistes, écocidaires et néocoloniales qui sont combattues. On trouvera ainsi partout sur Terre des mères qui se constituent en force politique spécifique.

On voit que si la vision de la maternité reste antagoniste jusqu'à aujourd'hui dans les différents féminismes, les grands courants (puissance et revendication politique contre aliénation) portent aussi des idéologies qui vont jusqu'au nihilisme biologique pour certains prolongements *queer*, qui sont globalement réformistes en ce qui concerne le féminisme universaliste, et radicalement anticapitalistes et anticoloniaux pour les féminismes autochtones et décoloniaux.

L. B.

1. Relatif au blé. La loi frumentaire, dans la Rome antique, réglait la vente à bas prix ou la distribution gratuite de blé au peuple.
2. « La femme est tout entière dans son utérus. »

Nullipare volontaire ?

C'ÉTAIT POUR MOI UNE ÉVIDENCE, comme l'inverse l'était pour ma meilleure amie, très croyante, qui, à 15 ans, priaït pour ne pas « être appelée » par Dieu et devenir religieuse au lieu d'être mère !

Ceci ne me posait d'ailleurs aucun problème, je me disais qu'il faut de tout pour faire un monde ! Je sais aujourd'hui que je fais partie de cette « sous-catégorie » de femmes : celles qui ne veulent pas d'enfants. Entre 4 à 5 %, que l'on met le plus souvent en demeure de se justifier, les pauvrettes ! Ou pire, que l'on accuse sournoisement d'égoïsme ou de non-contribution au renouvellement nécessaire des générations : mais qui va payer ta retraite ?

Un royaume sacré : la maternité heureuse ?

Alors, pour expliquer ce refus d'accéder au royaume sacré de la maternité heureuse (on pourrait d'ailleurs remarquer que l'on exige que de celles qui nagent à contre-courant qu'elles justifient leur choix), les pauvrettes piochent arguments et raison dans les sciences humaines :

Psychologie et psychanalyse : une enfance fracassée dans une famille mal aimante, une mère cruelle.

Sociologie et écologie : on fait payer cher à une femme d'élever un enfant en travaillant, la planète est surpeuplée, mal en point, ses ressources s'épuisent et l'avenir est incertain.

Mais cela suffit rarement à calmer l'attitude réprobatrice devant ce non-désir d'enfant assumé. Alors on pioche dans les livres, on brode sur le « Famille, je vous hais » d'André Gide, les *Mémoires d'une jeune fille rangée* de Simone de Beauvoir, ou encore Virginia Woolf.

On explique également, parce que l'on a parcouru la littérature sur le sujet, que l'instinct maternel est un concept inventé qui apparaît au début de la révolution industrielle quand une division sexuelle du travail se négocie : papa travaille et maman reste à la maison pour élever les enfants. Précisons qu'avant la révolution industrielle, nombreux étaient celles et ceux qui travaillaient à la maison¹, les enfants étaient des bras supplémentaires et avaient une valeur économique. Mais quand ils ont commencé à coûter plus cher à élever, il a fallu trouver d'autres raisons de les faire, et l'enfant est devenu le moyen d'accomplissement idéal pour les femmes.

Une proposition a priori

Mais comment faire comprendre ma vérité : ce refus de maternité est constitutif de mon identité, mais démontrable par la raison raisonnée comme certains *a priori* en mathématiques ?

Dans une société plus ouverte, où la diversité des modèles familiaux n'a jamais été aussi grande, s'éloignant de ce que l'on considérait hier comme « normal », le non-désir d'enfant reste encore un tabou.

**Je suis née
avec la peau blanche,
les yeux marron et nullipare volontaire...
Dès le premier ressenti d'une attirance
sexuelle, j'ai su que j'aimais les garçons plus
que les filles, et que je ne voulais pas
et n'aurais pas d'enfant, à moins
d'accident (je suis de la génération
avant pilule).**

Charlotte Debest² a consacré une thèse aux SEnVOL (sans enfants volontaires). Sur le site « neon mag », elle écrit :

Regardez la différence de traitement entre la PMA et l'IVG. L'État encourage la FIV³ qui coûte pourtant 4 000 euros pour un résultat incertain. Alors que l'IVG ne coûte que 300 euros et marche à tous les coups. Et pourtant, c'est pour cette opération que l'on répète les prix à la mère. On voit bien où se situe la culpabilisation.

Le mouvement *Childfree* est né aux États-Unis et a abouti à la création, en 1972, de la National Organization for Non-Parents, qui milite pour la reconnaissance du droit à ne pas enfanter et la possibilité pour les femmes de se faire stériliser plus facilement.

Cette solution ne m'a jamais tentée, mais je n'ai jamais douté ou regretté mon choix, même quand la pression sociale était forte ou susceptible d'entraîner une rupture amoureuse avec un homme ayant un vrai désir de paternité.

Je précise que j'aime les enfants des autres et que j'ai toujours éprouvé du plaisir à leur transmettre mon goût de la lecture et ma curiosité.

Soixante ans plus tard, je dirais de nouveau qu'il faut de tout pour faire un monde, en précisant toutefois qu'il faut l'entendre comme une défense de la diversité qui ne sacrifie rien aux valeurs de justice et de liberté, et que dans ce monde doivent pouvoir vivre ensemble des femmes épanouies dans la maternité, d'autres qui refusent d'enfanter et quelques-unes qui regrettent le choix qu'elles ont fait.

Sagna

1. Artisans, commerçants et paysans propriétaires en effet travaillaient « chez eux », femmes et hommes, mais pour les autres – y compris les paysans propriétaires pauvres ou les petits boutiquiers –, un grand nombre d'enfants n'était pas une richesse : voir toutes celles et ceux qui portaient se louer, comme bergers, servantes, maître-valets, « souillons », etc., qui entraient à onze-douze ans en apprentissage gratuit de trois ou quatre ans, etc. Une bouche nourrie ailleurs, une de moins à nourrir. Les femmes du peuple travaillaient, nombreuses, hors de chez elles à la journée ou à l'année : ouvrières des fabriques, bonnes à tout faire, cuisinières et nourrices chez des bourgeois, servantes dans de grosses fermes, etc. ; les enfants étaient alors une gêne, un obstacle au travail, parfois même la source d'un renvoi dans les maisons bourgeoises... On en voulait le moins possible, d'où beaucoup d'avortements et même d'infanticides, des abandons nombreux, des mises en nourrice à la campagne avec beaucoup de décès, et des techniques de contrôle des naissances déjà connues.

2. Charlotte Debest, *Le Choix d'une vie sans enfant*, Presses universitaires de Rennes, 2014.

Et toi, quand est-ce que tu t'y mets¹?

« Nullipare »... Dans ce mot, comme chacun-e peut le constater, il y a « nulle ». Aïe, déjà, c'est mal parti ! Une femme sans enfant, surtout si elle n'en a pas voulu, il y a au moins un truc qu'elle n'a pas bien fait : se reproduire, alors même que, dans une société patriarcale comme la nôtre, c'est le premier de ses devoirs ! Ça met quand même un peu la honte, non, cet égoïsme de vouloir vivre pour soi !

Injonction à la maternité

DÈS L'ENFANCE, les femmes font l'objet de pressions hétéronormatives, victimes qu'elles sont du mythe essentialiste selon lequel, parce qu'elles ont un utérus, elles sont « naturellement » faites pour la maternité, et donc aussi pour « changer les couches, prendre rendez-vous chez le pédiatre et, tant qu'on y est, laver le sol de la cuisine, faire les lessives et penser à racheter du papier hygiénique pendant les vingt années qui suivent ² ».

D'ailleurs, pour les encyclopédistes Diderot et d'Alembert, qui en connaissaient sûrement un rayon question maternage et pouponnage, c'était indiscutable. C'est pourquoi dans *L'Encyclopédie*, à l'article « Femme », on peut lire :

Tous ces faits (attributs physiques féminins) prouvent que la destination de la femme est d'avoir des enfants et de les nourrir.

Ces représentations archaïques assimilant féminité et maternité sont encore vivaces aujourd'hui. Ils proviennent d'une construction culturelle et historique supposant les femmes enclines, par instinct maternel, à prendre soin d'autrui. D'ailleurs, même au XXI^e siècle, le non-désir d'enfant reste plus ou moins stigmatisé, voire même tabou, y compris dans des organisations comme le Planning familial qu'on ne peut pourtant pas soupçonner d'incitation à la procréation, même si, à l'origine, il s'est appelé « la Maternité heureuse ». C'était dans un autre contexte, mais il n'en reste pas moins que son slogan des années soixante-dix, « un enfant si je veux, quand je veux » était porteur d'une certaine ambiguïté, que souligne à juste titre Christine Delphy :

La radicalité du « si je veux » était mitigée par le « quand je veux ». La campagne a toujours mis l'accent sur le contrôle du moment et du nombre de naissances, jamais sur le principe ³.

Donc, la femme sans enfant va logiquement subir les regards, suspicieux si elle n'en a pas voulu, apitoyés si elle n'a pas pu en avoir. Ou alors, on présumera que, peut-être, elle n'aime pas les enfants. Et puis, comment finira-t-on sa

vie si on n'a pas de descendance ? Qui adoucira nos vieux jours ?

Assumer sa situation hors norme supposera donc de pouvoir résister à la pression sociale, à l'hostilité ou l'incompréhension de l'entourage, alors même qu'il s'agit d'une question relevant du domaine de l'intime qui ne devrait pas avoir besoin de justification ou d'explication.

Parce que tout simplement, comme l'exprime si bien Simone de Beauvoir dans *La Force de l'âge* :

Je n'ai pas eu l'impression de refuser la maternité, elle n'était pas mon lot. En demeurant sans enfant, j'accomplissais ma condition naturelle ⁴.

Michèle Gay



1. Titre emprunté à Véronique Cazot, Madeleine Martin, éd. Audie-Fluide glacial, janvier 2022, 104 p.

2. Mona Chollet, *Sorcières*, Ed. Zones, 2018.

3. Christine Delphy, *La Maternité occidentale contemporaine* et Francine Descarries et Christine Corbeil (dir.), *Espace et temps de la maternité*, Éd. du Remue-Ménage, 2002.

4. *La Force de l'âge*, Éd. Gallimard, Folio, 1960 (1^{re} parution).

IVG : le Planning familial de Corrèze face aux dépassements des délais

Vous nous avez sollicités pour rédiger un article sur l'IVG hors délais, et en particulier les accompagnements récents de deux femmes dans cette situation, pour lesquels nous avons fait un appel à dons.

TOUT D'ABORD, lorsque nous parlons « d'accompagnement », il ne s'agit pas forcément d'accompagnement physique de ces femmes en Espagne. Il s'agit du terme que nous employons pour parler du suivi et du soutien matériel et psychologique que nous apportons à ces femmes le temps nécessaire pour répondre à leur demande. La plupart des femmes trouvent des proches autour d'elles pour les accompagner en Espagne sur ces deux jours. Évidemment, si une femme se retrouvait complètement isolée, il est fort probable que l'une d'entre nous se libère pour être présente auprès d'elle, mais pour l'instant ça n'est jamais arrivé.

Qui sont ces femmes ?

L'IVG hors délai concerne toutes les femmes quelles que soient leur classe sociale, leur religion, leur niveau d'étude, etc., comme pour l'IVG pratiquée en France dans les délais. Mais comme il coûte cher (de 600 à 3 000 euros), les personnes qui ont peu ou pas de revenus ont plus de difficultés à y avoir accès, voilà pourquoi nous avons lancé cet appel à dons. Durant toute la période de cette campagne de dons, nous avons eu d'autres femmes en situation de devoir aller à l'étranger pour une IVG, mais elles n'ont pas eu besoin de faire appel à notre aide financière.

Quelles sont les raisons qui amènent les femmes à faire un avortement hors délai ?

Ce sont les mêmes raisons que celles qui les amènent à faire une IVG dans les délais français, à la différence qu'elles se sont rendu compte tardivement de leur grossesse et il était trop tard pour les délais en France, ou bien, et c'est important de le noter, la prise en charge de leur IVG en France n'a pas pu se faire dans les délais par manque de places et de moyens dans les hôpitaux en France.

L'une des deux femmes concernées par l'appel à don a fait une IVG médicamenteuse en France qui n'a pas fonctionné sans qu'elle le sache, et comme elle n'a pas réalisé l'échographie de contrôle environ trois semaines après

l'IVG, elle a appris assez tardivement qu'elle était encore enceinte et donc hors délais pour la France; l'hôpital qui l'avait pris en charge pour l'IVG médicamenteuse n'a pas voulu la prendre en charge pour la suite.

Pourquoi encore autant d'IVG et pourquoi tant de crispation sur ce sujet ?

Une personne peut être fertile pendant trente-cinq ans. Il semble donc tout à fait understandable qu'il puisse y avoir des échecs ou des absences de contraception durant toute cette période de la vie d'une femme. Nous vivons dans une société qui reconnaît les accidents de la vie, qui oblige même à prendre une responsabilité civile pour faire face financièrement aux accidents que nous pouvons provoquer de manière non intentionnelle. La société reconnaît que nous pouvons blesser autrui, même provoquer la mort d'une personne par accident, et ce n'est pas pour autant qu'on lui reproche de faire l'apologie du crime ou de la violence. Mais nous avons encore du mal à accepter l'accident de grossesse, et, pour certaines personnes, défendre l'IVG revient à défendre le crime !

Il y a des raisons de choix de politique de santé publique qui peuvent expliquer que certaines personnes n'ont pas encore accès facilement à la contraception, et il y a le parcours sexuel d'une vie de femme :

- une jeune fille dans les débuts de sa sexualité qui n'a pas eu encore accès à la contraception,
- des garçons ou des hommes qui refusent de mettre un préservatif,
- un préservatif qui craque,
- une pilule du lendemain qui n'a pas fonctionné,
- la méthode du retrait qui a si bien marché pendant des années mais pas cette fois-là,
- le viol,
- l'idée d'être protégée d'une grossesse par l'allaitement,
- un bouleversement psychologique qui a fait disparaître les règles,
- un oubli de pilule, ou bien une pilule vomie pour cause de maladie ou d'alcoolémie...

Il existe des centaines de raisons de se retrouver enceinte sans le vouloir

Ce qui est dramatique n'est donc pas l'avortement, mais les conséquences d'une grossesse non désirée, ce sont les 47 000 femmes qui meurent chaque année dans le monde à la suite d'un avortement clandestin.

Le Planning familial a une approche laïque et pragmatique de l'avortement. Les femmes, partout dans le monde et à toutes les époques, ont toujours cherché à réguler leurs grossesses et à trouver le moyen d'y mettre un terme lorsqu'elle n'était pas désirée.

Aujourd'hui, il existe des moyens techniques simples qui permettent en toute sécurité physique aux femmes de mettre un terme à leur grossesse. Nous militons juste pour que, dans tous les pays, toutes les personnes qui le désirent puissent y avoir accès. L'IVG à douze ou quatorze semaines, et même vingt-deux semaines, comme en Espagne, demande la même technique, c'est juste le diamètre de la canule (l'objet introduit dans l'utérus afin d'aspirer le produit de la grossesse) qui change.

Nous militons donc pour que les sages-femmes soient autorisées à réaliser les IVG instrumentales afin d'augmenter cette offre médicale sur notre territoire.

Lorsque nous parlons d'une approche laïque, c'est bien pour faire taire les personnes qui voudraient y voir une idéologie. Jamais nous ne disons à une femme ce qu'elle doit faire concernant sa grossesse, et nous respectons tous les choix et les arguments du pour ou du contre qu'elle émet lors d'un entretien. Si une femme évoque sa religion qui proscrit l'IVG, alors nous respectons sa parole et ses croyances, et c'est elle qui fera le choix qui lui convient par rapport à sa foi. Le choix et le récit qu'elle porte dessus lui appartiennent et nous ne la jugeons pas. L'idéologie n'est donc pas de notre côté.

Nous sommes donc largement favorables à l'allongement des délais afin de limiter le stress et le coût d'une IVG à l'étranger, nous militons pour un accès gratuit à la contra-

ception, une information large dispensée dans les collèges et lycées. Nous rappelons que les droits sexuels et reproductifs ne devraient pas en soi être rattachés aux droits des femmes, mais bien aux droits de l'ensemble d'une société. L'accès à la contraception et à l'IVG a bien modifié la vie sexuelle de l'ensemble de la population, même si bien sûr ce sont les femmes les premières impactées lorsqu'ils ne sont pas établis ou respectés.

Ces dernières semaines, le très conservateur Sénat s'évertue à ne pas voter l'amendement qui permettrait d'allonger de deux semaines le délai français d'IVG.

Et, en cette période préélectorale, avec une extrême droite bien présente dans les médias, nous tenons à rappeler que dans tous les régimes totalitaires, ce sont ces droits-là, ainsi que les droits des migrant-es et des personnes LGBTQI, qui sont en premier bafoués et remis en question.

À bon entendeur,uses,



Le Planning familial 19

Au Planning familial, nous recevons tous les jours des femmes qui ont dépassé le délai légal de 12 semaines de grossesse* au-delà duquel elles ne peuvent plus avorter en France.

- Céline, qui a oublié une pilule et ne pensait pas être enceinte avec juste un oubli.
- Nayla, qui a fait son test de grossesse trop tôt pour qu'il se révèle positif.
- Anne, à qui on avait dit qu'elle était pré-ménopausée et ne risquait plus d'être enceinte.
- Jade, qui voulait cette grossesse, mais qui ne se voit plus la poursuivre depuis que son compagnon est devenu violent.
- Keira, qui a continué à avoir ses règles et ne s'est aperçue de rien...
- Et bien d'autres. Plusieurs milliers de femmes chaque année.

**Texte paru avant l'adoption de la loi allongeant le délai légal de l'IVG de 12 à 14 semaines (23 février 2022).*

Espagne

- Centro Medico Arago
Viladomat 158. 08015 Barcelona
+34 934 529 930
citas@centromedicoaragon.com
<<http://centromedicoaragon.com>>

- Tutor medica, Barcelona
- Centro mediterranea Medica, Valence
- Clínica Isadora, Madrid
- Centro médico Aragón, Gerone
- Clínica El Bosque, Madrid

Hollande

- Beahuis & Bloemenhove, Heemstede
- Clinique Utrecht
- Centre Casa Leiden, Leiden

Angleterre

- Clinique Leigham, Londres

États-Unis

- Clinique Bourder, Denver (Colorado)
- Warren M. Hern, Boulder (Colorado)

Avorter à l'étranger

Les coordonnées de ces différentes cliniques se retrouvent aisément sur Internet...

L'accouchement, un acte social parfois socialisé

Parlons maternité. Parlons corps, parlons gestation, allaitement, du lien qui se crée entre un enfant et la femme qui le porte et le « donne à la lumière », comme disent si joliment les Brésiliens.

NOUS SOMMES DES CORPS, C'EST INCONTESTABLE. Mais par quoi nos corps sont-ils mus ? Pas par l'instinct en tout cas, c'est l'avis consensuel de toute la communauté scientifique en ce qui concerne la maternité comme la sexualité. Nous n'avons pas d'instinct maternel, nos hormones non seulement ne nous gouvernent pas, mais ne nous apprennent strictement rien sur la conduite à suivre, pas plus qu'elles ne créent envers ce qui nous sort du ventre un attachement fusionnel venu d'ailleurs.

Ce qui ne nous empêche pas d'être des animaux, mais des animaux non instinctuels. Nous partageons cette particularité avec tous les anthropoïdes, gorilles, orangs-outangs, chimpanzés et bonobos, et sans doute les cétacés, dauphins, baleines, bélugas et orques. Si nous sommes des corps animés et sensibles, ces corps n'ont plus de programme intégré. Notre histoire physique s'inscrit en nous et nous modèle, mais elle est le fruit de nos expériences sensibles comme de nos vécus sociaux et nos apprentissages.

Le lien s'apprend, et pour paraphraser de Beauvoir paraphrasant Érasme, on ne naît pas mère, on le devient

Les apprentissages, pour les animaux sociaux non instinctuels que nous sommes, dépendent des circuits de récompense et d'inhibition : une expérience plaisante et valorisante va être recherchée, une expérience douloureuse et humiliante sera redoutée. Le rapport à la gestation, à l'enfantement et à la parentalité dépend profondément de la culture. En d'autres termes, la maternité est un fait biologique universel (nous sommes des mammifères) sur lequel s'élaborent différentes constructions psychosociales (des mammifères culturels).

Mais, de ce fait biologique dépend la continuité de l'espèce, et on ne peut pas minorer le fait qu'il est collectivement vital. Ce corps mammifère, qui nous relie au monde animal, nous allons, selon les cultures, le célébrer et le valoriser, ou le minorer, le contraindre et le mutiler. Et que la maternité soit sainte ou bestiale, hautement médicalisée et rationalisée ou considérée comme un rite de passage, un

parcours initiatique dépend évidemment aussi de notre rapport à la nature : sommes-nous femelles humaines ou notre humanité nous interdit-elle la moindre proximité avec le reste du vivant ? Car, comme on l'a vu, nous ne sommes pas les seuls animaux à être dépourvus d'instinct.

Le rapport au corps sensible et à la maternité symbolique se concrétise dans la façon dont l'accouchement est considéré et vécu. Dans le monde, il y a autant de façons d'accueillir cet événement à la fois personnel et vital pour l'espèce que de cultures.

L'accouchement est souvent une affaire de femmes, et le mot « commères » (littéralement co-mères), resté longtemps dans le langage (comme compère), souligne le côté collectif de la parentalité. La mère de la parturiente et d'autres femmes sont autour d'elle, l'aidant à mettre l'enfant au monde et prenant parfois soin d'elle et du bébé pendant des semaines. Il arrive que le père soit exclu de l'événement et même envoyé habiter ailleurs.

Il est à noter que dans toutes les cultures que le rationalisme scientifique n'a pas éclairées de ses Lumières, les femmes accouchent dans des positions verticales ou semi-verticales qui atténuent les douleurs et leur permettent de profiter de la gravité. Mais il serait injuste de créditer les savants d'une indifférence aux douleurs maternelles aggravées par la position obstétricale, confort du médecin : très tôt, toutes sortes d'anesthésiants leur ont été prodigués pendant le travail, et une étude estime à 25 000 le nombre de morts maternelles dues à l'éther, au chloroforme, au gaz hilarant ou à d'autres produits chimiques en un siècle en Angleterre, ce qui équivaut tout de même à 20 Anglaises ayant définitivement cessé de souffrir par mois. Pour être juste, le magnétisme et l'hypnose furent aussi utilisés par ceux qui pensaient que les douleurs de l'enfantement avaient une forte composante psychologique.

Tandis qu'en Océanie, tout le village manifeste son soutien en chantant, priant et poussant des cris d'amour vers la parturiente qui accouche publiquement et met un point d'honneur à démontrer sa vaillance, l'Europe coloniale observe avec curiosité les accouchements des barbares, notant qu'elles souffrent considérablement moins que les Européennes et se relèvent très vite.

L'accouchement sans douleur finit par trouver sa place dans la rationalité européenne, et en l'occurrence soviétique : Pavlov (celui des chiens) ayant souligné l'importance du conditionnement, les équipes russes mettent au point une méthode qui consiste à ne plus considérer la parturiente comme une chair passive en proie aux plus atroces douleurs, mais comme une personne active et consciente à laquelle ils expliquent en détail les processus de la naissance, tout en lui donnant des techniques (Suite p. 32)



Elise Ottesen Jensen pionnière des droits de la femme

Texte: Augustin Souchy & Dessins: OLT



L'été 1919, Albert Jensen et sa compagne, Elise Ottesen Jensen, furent expulsés du Danemark.

Jensen, un journaliste célèbre, était un antimilitariste conséquent, un orateur fascinant et un infatigable agitateur en faveur du socialisme libertaire.



Elise était dynamique et avait une forte personnalité. Elle devint plus tard une célébrité internationale à cause de son combat pour l'éducation sexuelle, le contrôle des naissances et le planning familial. Dix-septième enfant d'un pasteur norvégien, la jeune fille s'était préparée au métier de dentiste. Une explosion de laboratoire, dans laquelle elle perdit quelques doigts, la contraignit à changer de profession.

Arrivée au début de la guerre avec son compagnon Jensen à Copenhague, elle travailla comme correspondante de journaux norvégiens et traduisit des livres de Upton Sinclair. Mais l'œuvre de sa vie, le travail pour l'émancipation féminine, commença en Suède. Les débuts furent difficiles, (...) dans les milieux bourgeois et même sociaux-démocrates, la propagande en faveur de la régulation des naissances se heurtait à de fortes résistances.



Aussi, au début, « Ottar » (comme elle fut appelée plus tard) ne put exercer ses activités que dans les clubs de jeunes socialistes et dans les organisations syndicales. En plus d'une décennie de travail, furent créés en plusieurs lieux des centres de consultation sexuelle.



En 1933, fut fondé à Stockholm la « Société (royale) pour l'éducation sexuelle » : les conditions étaient réunies pour une législation moderne sur l'éducation sexuelle à l'école et la réglementation du contrôle des naissances. Le travail de pionnier d'Ottar et de ses collaborateurs était couronné de succès.

La Suède devint le centre du monde pour les mouvements de même nature. En 1953 eut lieu à Stockholm un congrès international, dans lequel des médecins, des économistes et des sociologues délibérèrent des problèmes de la régulation des naissances à l'échelle mondiale. Le congrès décida de fonder la « Fédération internationale pour le planning Familial », dont Ottar fut de longues années durant la présidente, jusqu'à ce qu'elle se retire en raison de son âge. En 1958, l'université d'Uppsala éleva Ottar au rang de docteur honoris causa. Je ne connais aucun autre pays où les pionniers de la régulation des naissances furent honorés cette façon.

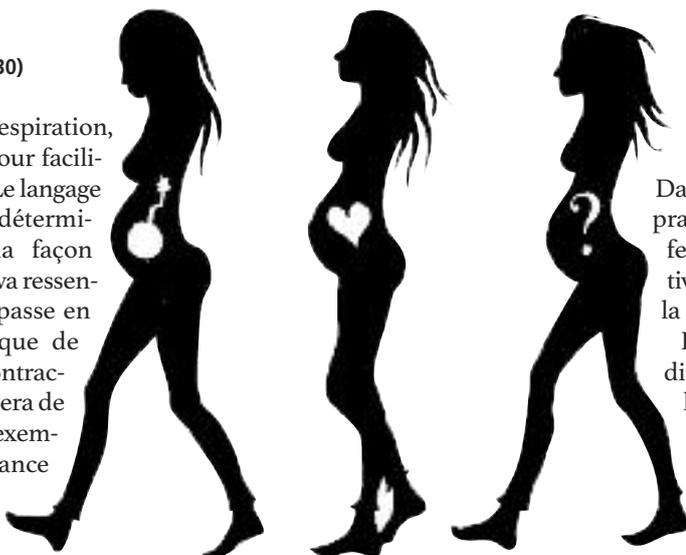
Augustin Souchy

Attention : anarchiste ! (www.partage-noir.fr/311)

Lire également: «Élise Ottesen-Jensen - Une femme remarquable»,
Casse-Rôles n°8 - Mai 2019 (<https://colibris.link/k0Rjc>)

(Suite de la p. 30)

simples, de respiration, de détente, pour faciliter le travail. Le langage joue un rôle déterminant dans la façon dont la mère va ressentir ce qui se passe en elle: plutôt que de parler de « contraction », on parlera de « vague » par exemple. L'ambiance des salles d'accouchement est celle



d'une collaboration active, tous les participants sont invités à ménager à la mère une ambiance calme et recueillie, à être rassurants et à son écoute. Le Français Lamaze, ébloui par ces parturientes détendues et concentrées qui ne hurlent ni ne paniquent, rapporte la méthode en France, où le Parti communiste la met à l'honneur au début des années cinquante sous le nom d'accouchement sans douleur (ce qui est faux, mieux vaudrait dire: accouchement serein, maîtrisé et sans panique).

Mais la médication n'a pas dit son dernier mot: elle revient en force avec la popularisation dans les années quatre-vingt de la péridurale, méthode qui permet d'atténuer considérablement la douleur (estimée de 6 à 8 sur 10 lors d'un accouchement sans anesthésie, elle est évaluée à 3 sur 10 sous péridurale: l'équivalent d'une légère migraine). Cet avantage indéniable ne peut malheureusement se faire sans dissocier la femme de ce qui se passe en elle et qu'elle ne sent plus, et l'accouchement redevient une opération biologique qui se déroule sur une chair passive, redonnant tout pouvoir au médecin qui dirige les opérations et donne les instructions. Les suites chirurgicales éventuelles (épisiotomie, forceps) ne nécessitent pas de sédation supplémentaire et sont ainsi facilitées.

Aujourd'hui, les options d'accouchement sont très diverses, quoique la péridurale en milieu hospitalier soit dominante en France. Il existe un mouvement non négligeable de « retour à la maternité naturelle » beaucoup plus axé sur les besoins du bébé que sur ceux de la mère, et qui peut devenir écrasant pour les femmes qui s'y engagent...

On oublie un peu vite que la première cause de mortalité des mères dans les pays développés est le suicide

La dépression post-partum toucherait 10 à 20% d'entre elles, avec des conséquences parfois tragiques. Comme aucun instinct ne nous porte, la maternité représente un moment de fragilité et de bouleversement radical dans la vie des femmes. C'est aussi, dans nos sociétés atomisées, une période d'intense isolement: pas de travail, peu de

visites. Le huis clos de l'enfermement maternel peut très vite se muer en enfer. Dans les sociétés traditionnelles, modèles des pratiques de la maternité « naturelle », les femmes forment un tissu de solidarité collective autour des enfants. Ce n'est pas le cas de la nôtre.

L'allaitement, comme l'accouchement, est différemment valorisé ou dédaigné, voire honni quand il se passe en public, le sein restant dans notre pays un attribut érotique indécent plutôt qu'une mamelle innocemment fonctionnelle. Dans les sociétés traditionnelles, il va de soi, et on notera aussi que le contact physique mère-enfant est très valorisé. Le portage est très répandu, les longs massages méthodiques font partie de nombre de cultures: le corps du bébé est très investi.

Dans nos sociétés, ce contact ne coule pas de source, et on préférera conserver une certaine distance physique avec le bébé. Les mères africaines sont nombreuses, dans les sociétés rurales, à porter constamment leur bébé sur le dos sans couche et à lui faire faire ses besoins au sol dès qu'il manifeste qu'il en a besoin. La propreté vient ainsi par une attention physique constante, automatique de la mère à l'enfant, jusqu'à ce qu'il soit autonome. Cette familiarité fusionnelle nous remplit d'étonnement, on se sentirait incapable de « sentir » le bébé à ce point, mais où qu'on se trouve, la coutume tient lieu de nature.

Pour en revenir à l'accouchement, certaines femmes vivent ce moment comme une épreuve partagée. Une amie visualisait la tête de sa petite-fille en train de descendre, et je n'ai cessé de parler à mes trois enfants pendant l'accouchement, par des paroles rassurantes et encourageantes. Beaucoup de parturientes ont conscience que si l'accouchement est douloureux pour la mère, il l'est infiniment plus pour le bébé, qui vit un arrachement et une métamorphose, d'abord comprimé et écrasé quand il passe ce canal trop étroit, puis violemment jeté dans ce monde où, en quelques secondes, ses poumons se déplient et la pesanteur lui vient avec le froid, car il fait rarement 37° dans les cliniques. Dans les heures suivantes le canal artériel se ferme et son cœur se met à fonctionner comme celui d'un adulte, mais son corps restera crispé comme un poing plusieurs semaines, gardant la forme du ventre où il était trop à l'étroit, avant d'étirer ses membres.

La naissance est aussi la rencontre avec cet inconnu qui nous habitait: elle peut être bouleversante ou décevante. La familiarité avec le bébé se construit lentement, et comme dans toute histoire, le lien se tisse, ou pas, à partir du vécu.

Il est certain qu'une grande valorisation de ce lien, une attention collective à l'enfant et le soutien de toute la communauté concourent à l'attachement de la mère, tandis que l'isolement, l'indifférence collective et les difficultés à insérer les exigences de la maternité dans le quotidien ne facilitent pas son élaboration, voire l'empêchent.

L. B.

Indépendante, la sage-femme française ?

Une sage-femme diplômée d'État fait partie des professions médicales reconnues, donc nous avons une assurance et une responsabilité médicales. Certes ! Mais... Nous avons encore le statut administratif d'«auxiliaire médicale» sur nos feuilles de payes, à la Sécurité sociale, à l'Urssaf !

ALORS, LA SAGE-FEMME est-elle reconnue «médicale»? Pour rappel, en France, nous avons 3 professions médicales : les médecins, les dentistes et les sages-femmes.

À l'heure actuelle, la sage-femme ne gère pas son service, elle est subordonnée à un chef de service, un gynécologue-obstétricien. Aucune sage-femme n'est cheffe de service. Son plus haut grade peut être cadre supérieur...

La sage-femme doit se contenter de respecter sa liste de prescriptions qui est loin d'être exhaustive et tellement limitante, et qui est bien sûr actualisée de temps en temps. Comme si elle avait encore besoin d'une autorisation pour professer dans son champ de compétences... La sage-femme doit s'abaisser à prouver, démontrer, argumenter qu'elle est capable et méritante. Il n'y a rien de plus humiliant.

Et, bien sûr, il n'y a pas de liste de prescription pour les autres professions médicales.

Par exemple, jusqu'en février 2022 compris, une sage-femme, qui diagnostique une infection urinaire chez une femme enceinte, peut lui prescrire l'antibiothérapie, par contre si ce même diagnostic se fait chez une femme qui n'est pas enceinte, alors la sage-femme ne peut plus prescrire l'antibiothérapie... Cherchez l'erreur!

Les maisons de naissance

Autre sujet, depuis combien de temps expérimente-t-on les maisons de naissance ? C'était prévu pour une période de cinq ans... Eh bien, nous avons dépassé les cinq ans et nous y sommes encore!

Une maison de naissance est organisée par des sages-femmes qui pratiquent

l'accompagnement global de la grossesse, de la naissance jusqu'aux suites de couches. Nous sommes sur le modèle: «Une Femme, Une Sage-Femme».

C'est en 2005 que les maisons de naissance font partie des priorités du plan de périnatalité.

Mais ce n'est qu'en 2015, après des efforts démesurés, que 8 maisons de naissance vont démarrer l'expérimentation.

Sans oublier que ce sont des projets menés par des sages-femmes qui prennent sur leur temps perso et qui doivent montrer patte blanche au gynécologue qui supervise et qui, par la suite, validera le projet...

Pas étonnant que ça n'avance pas.

C'est clair qu'une maison de naissance, c'est une affaire de bonnes femmes, gérée par des femmes.

C'est moins fun que la césarienne, ça prend bien plus de temps et ça rapporte beaucoup moins.

Donc mettons des bâtons dans les roues et prouvons que l'expérimentation n'est pas concluante...

Quand le témoin muet devient une poule mouillée complice

Sur le sujet des violences obstétricales, il a fallu combien d'années – où la sage-femme était témoin de ces violences sans dire un mot ?

Il a fallu combien de femmes victimes sous les yeux de la maternité pour que les violences obstétricales soient mises au jour ? Alors, la sage-femme est-elle juste témoin, complice ou victime de cette violence, tant institutionnelle que genrée ?

Renarde, mars 2022



Max Ploquin, médecin de campagne

En 1959, Max Ploquin s'installe à Saint-Denis de Jouhet, petit village rural du sud de l'Indre, avec le projet de mettre en place – avec tout le village –, une préparation globale à l'accouchement, car il ne pouvait admettre les conditions de naissance de l'époque.

Ce fut sa vocation. Toute sa vie, il a œuvré pour que les femmes deviennent autonomes, libres d'accoucher comme elles le souhaitent.

Tirés de son livre de souvenirs, ces extraits donnent un aperçu de ce moment novateur.

Premiers contacts

J'aspirais à vivre l'expérience d'une application de l'accouchement sans douleur [ASD]... j'expliquais cela au couple de pharmaciens... Je ne vous raconte pas les yeux qu'ils nous ont roulés pendant que Nicole [son épouse] et moi exposions notre projet... Ce qui m'encourageait, c'était le contact avec les gens du bourg.

Un premier cours

Il était 10 h 50, dans quelques minutes la messe devait se terminer, le curé devait partir. À 11 heures, l'église se vida, la salle d'attente commença à se remplir... Après avoir fermé les volets, je passais de nombreuses diapos d'accouchements et promis bientôt un film de naissance... Le but de ce premier cours était de convaincre les mamans qu'elles avaient tout ce qu'il faut en elles-mêmes pour accoucher.

Filmer une naissance ?

On demande des volontaires !

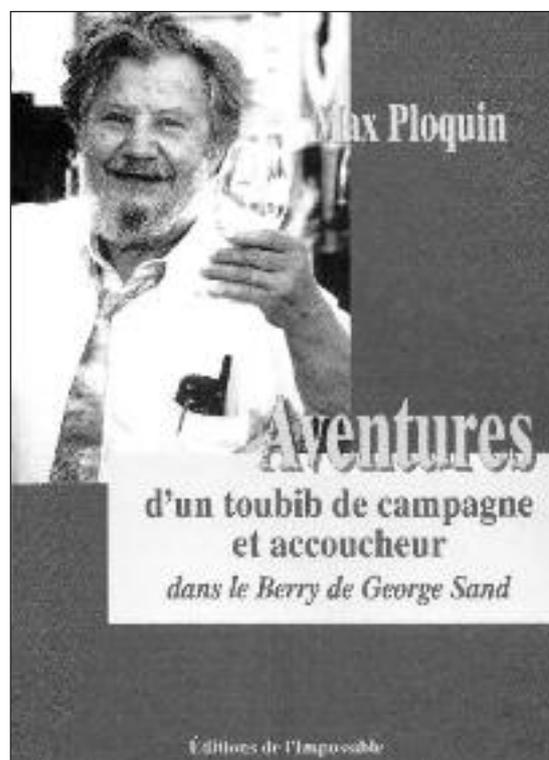
La directrice de l'école communale m'avait dit: « Si vous voulez prouver la réalité de l'ASD, il vous faut des témoignages, le mieux est de montrer un film. » Mais qui accepterait d'être filmé ? [...] Je reçus alors deux femmes enceintes particulièrement intéressées. L'une d'entre elles, habitant une ferme, petite de taille, m'a étonné... elle voulait que je l'accouche à condition d'être filmée... J'essayais d'approfondir [...]. Je comprenais mieux: pour elle, si je filmais son accouchement, elle aurait la garantie que tout se passerait bien.

La ferme, le film raté, la naissance

Je fus prévenu par le père que sa fille allait accoucher... J'arrivais à la ferme en moins de cinq minutes... Je mis rapidement ma blouse et enfilaï mes gants [l'enfant sortit sans problème]: « Prenez-le, soutenez-le, dis-je au père. » C'était vraiment un cri de victoire. J'étais abasourdi!... mais sans film!

Digression sur l'incrédulité

Je ne peux décrire ici toutes les naissances que nous avons accompagnées... Je n'étais installé que depuis quelques mois et j'ai bien aidé, les six premiers mois, une soixantaine de femmes à accoucher



alors que je n'étais pas connu du tout... L'implication des villageois se faisait généreusement et les résultats se manifestaient positivement... Les mamans qui avaient bénéficié de notre préparation allaient soutenir celles des hameaux... Les rares confrères à qui j'essayais d'expliquer ces résultats restaient polis... mais incroyables. On nous faisait apparaître comme des « exaltés, des menteurs »... Tout cela sentait l'odeur de soufre! J'ai rencontré partout et de tout temps sur ma route cette incrédulité qui fait mal.

Et si on filmait votre accouchement ?

Nous nous pressions de trouver d'autres femmes après la superbe naissance qui s'était soldée par un échec cinématographique... Nous avons convenu [avec les cinéastes] de nous donner une ligne de conduite, une sorte d'éthique... À chaque fois, les mamans ont accouché comme elles le désiraient et d'une manière tout simplement merveilleuse... Jamais nous n'avons renoncé parce que la maman ne se contrôlait pas aussi bien que prévu...

Naissance à la clinique de La Châtre

Nous étions là à filmer... Le bébé sortit et Nicole le tendit à sa maman toute souriante... Elle avait réalisé un accouchement parfaitement sans douleur avec un sourire aux lèvres provocateur...

La fête de l'accouchement sans douleur [par les amies de l'ASD]

Quelle pub cette banderole de 20 mètres de large: «Dimanche 29 avril Saint-Denis de Jouhet · Grande fête de l'accouchement sans douleur...» Je garde un souvenir extraordinaire de ces instants inoubliables passés au milieu de femmes concentrées sur leur destin, conscientes de la prise en main de leur sort.

Remous au Conseil de l'Ordre

En fait une plainte fut déposée au Conseil de l'Ordre suite à cette journée de l'ASD et savez-vous pour quel motif? Pour... immoralité! Il faut dire j'étais bien entouré. J'avais d'un côté à La Châtre, à 10 km de mon cabinet, le président du Conseil de l'Ordre, bigot s'il en fût, et de l'autre à Aigurande, le président du syndicat, bien connu pour ses positions ultra-conservatrices... voire un peu plus... d'extrême droite ne serait pas loin de la vérité! Il n'en fallait guère plus pour qu'une plainte n'apparaisse! En fin de compte, la plainte avorta tout simplement.

Sur le départ

L'année 1964 était bien avancée!... J'avais fait une demande, folle à vrai dire, d'ouverture d'une maternité à Saint-Denis de Jouhet... La municipalité m'avait même alloué un terrain pour cela... comment aurait-on pu m'accorder cela alors que l'excellente clinique du Dr Tissandier venait de s'ouvrir à La Châtre quelques années plus tôt? Il était évident que cela m'aurait été d'une aide précieuse et m'aurait évité de courir partout pour assurer la clientèle de médecine générale et les accouchements... Peut-être le moment

était-il venu de partir pour moi?... J'en avais gros sur le cœur de quitter tous et toutes!

Moi qui avais vu avec des yeux grands ouverts à l'âge de 13 ans les films de Saint-Denis de Jouhet, c'est tout naturellement que dans les années 1970-1980, j'ai donné naissance à «3 bébés Ploquin».

Nous avons été nombreuses et dans une profonde douleur en août 2012, quand Max nous a quittées. Une plaque rappelle ses années à Saint-Denis de Jouhet. Un grand humaniste s'en était allé que nous n'oublierons pas.

Danielle Annequin



Mère ? Il faut pouvoir choisir, c'est vital !

**« Des enfants non voulus
qui deviennent chevelus, poètes... »
(Brassens, *Le Philistin*)**

Seront-elles, seront-ils poètes? Peut-être...
Le problème est que l'enfant non voulu,
dont on ne s'est pas occupé tout-petit... ou mal,
qu'on a laissé en nourrice de nombreux mois,
qu'on n'a pas aimé comme un enfant désiré...,
le « problème » est que l'enfant reste traumatisé à vie... et parfois à la mort.
Certain·es n'auront de cesse de se détruire – drogue, alcool.
Et finalement suicide.
L'amour des parents, trop tardif,
n'y pourra rien changer.

Solange

Gynécologie médicale

Un récit de vie et de pratiques de gynécologie médicale et bien plus que ça...

Autour des années 1968, alors étudiante à Paris, mon école étant voisine, je fréquentais beaucoup les cafés et petits restaurants proches de la fac des Saints-Pères, du nom de la rue où elle se trouvait, c'est-à-dire de la faculté de médecine. Et, en conséquence, des étudiants de cette faculté. Je me souviens qu'il y avait peu d'étudiantes dans ces cafés réservés aux futurs médecins.

UNE « HISTOIRE » QUI COURAIT alors concernait le choix de carrière : « Facile ! Si tu es bosseur, doué, intelligent, tu choisis médecine générale, si tu es doué mais moins bosseur et habile de tes mains, tu as la chirurgie. Et si tu n'as rien pour toi, il te reste la gynécologie. » Je n'ai jamais oublié cette anecdote. Et voilà qu'une dizaine d'années après, j'ai rencontré Marie-Annick, gynécologue médicale qui, elle, avait choisi cette spécialité non parce qu'elle était moins « bonne » mais poussée par des raisons à la fois personnelles et familiales, auxquelles s'ajoutèrent la pratique militante, féministe et autre, et les questionnements qui traversaient alors les groupes de femmes du début des années 1970 : « À qui appartient mon corps ? Qui peut décider pour moi de ce qui est bien pour moi ? »

Marie-Annick Rouméas a été brièvement médecin du travail avant de se spécialiser. Quand, à l'approche de sa retraite, elle a consigné dans un ouvrage sa vie, ses expériences, ses idées, la façon dont elle avait évolué, elle avait derrière elle trente ans de pratique en banlieue parisienne, à Ivry, une petite ville où les générations, les nationalités, les cultures et les classes sociales étaient alors très mêlées.

Son approche de son rôle tient dans le titre de son livre : écouter ce que les femmes ont à dire, en paroles et à travers leur corps qui souvent exprime ce qu'elles ne veulent pas ou ne peuvent pas dire. Ou diront plus tard. Peut-être ailleurs.

Pour Marie-Annick, plusieurs paramètres sont à prendre en compte quand on exerce ce métier : autant le fait de travailler en cabinet de groupe, donc d'avoir des collègues (des

femmes) que celui d'aménager son propre local pour que les patientes s'y sentent à l'aise : un espace convivial de réception et un espace consultation où le bureau est séparé du cabinet de consultation. Pas un luxe, mais un bon outil de travail. Viennent ensuite les échanges et l'examen médical (pas toujours d'ailleurs), moments qui voient deux femmes face à face, les deux qui « savent » mais pas de la même façon.

Il y a d'abord l'écoute de la femme, puis la nécessité pour le médecin de redire, avec les mots employés par la patiente, sans les transformer en termes médicaux abscons parfois. Et, ensuite, toujours la demande d'autorisation de pratiquer l'examen, intrusif, désagréable, et l'explication des gestes faits et du pourquoi ils sont faits afin qu'elle « ne soit pas dépossédée de son corps ». Et que chacune, médecin et patiente, trouve sa place dans ce moment privilégié.

Le livre déroule non seulement la pratique de cette gynécologue, mais aborde aussi les diverses problématiques qui se rencontrent dans un cabinet de gynécologie, depuis la première visite, à l'adolescence (quand elle a lieu) jusqu'à la vieillesse, en passant par la maternité, son désir ou son refus, l'interruption de grossesse, la ménopause, les questions sexuelles, le sida, le viol, les mutilations rituelles, la peur, l'estime ou pas de soi, etc.

La pratique de Marie-Annick Rouméas, c'est de s'intéresser à « la globalité de la femme » qui est en face d'elle. C'est aussi « le recul face à la fascination de la technique », la méfiance envers le trop d'examen invasifs, le remplacement des relations de personne à personne, du respect, par des analyses, des machines – qui ne devraient venir qu'en complément –, des statistiques, où « ceux qui jonglent avec nous font croire qu'ils maîtrisent la réalité ».

Dans la conclusion, elle rappelle que la gynécologie médicale (différente de l'obstétrique, plus technique) a failli disparaître, supprimée en 1986. Jusque-là 130 gynécologues étaient formés par an, des femmes surtout. Il a fallu la mobilisation de 3 millions de femmes, grâce au docteur Dominique Malvy, qui a créé le Comité de défense de la gynécologie médicale (CDGM) et s'est battue avec des comités de femme pour qu'enfin, en 2003, on accorde géné-





Œuvre de l'artiste-plasticienne Séverine Bourguignon. Cette poupée est l'une des 200 exposées lors de l'installation « Dolores » à la mairie du 18^e arrondissement à Paris en 2009. Cf. *Casse-rôles*, n° 2, nov. 2017.

reusement... 20 postes par an! La lutte paye... un peu : à la rentrée 2021, ce nombre a été porté à 86, soit 4 de plus qu'en 2020. Il y en avait 130 par an avant 1986.

Peut-être cette discipline paraît-elle toujours dangereuse aux yeux des décideurs gestionnaires (pensez donc, des femmes entre elles qui disent et font quoi ? qui ne sont sûrement ni rationnelles ni contrôlables ?), ou inutile du moins sous cette forme ? D'où la remarque d'un ministre de la Santé, suivi des caméras de la télévision, venu, un 8 mars, visiter le cabinet où Marie-Annick exerçait (et auquel elle avait tout montré, expliqué) : « Y a-t-il besoin de faire de si longues années de médecine pour faire ce travail ? »

En 2020, il y avait 2 274 gynécologues médicaux en France pour 100 000 femmes « en âge de consulter » (remarque : qu'est-ce que ça signifie ? qu'à partir d'un certain âge, on n'a plus le droit, le besoin, l'envie, de consulter ?) ; leur nombre a chuté de 42 % en dix ans. Autre chiffre inquiétant : début 2021, treize départements en étaient totalement dépourvus dont la Creuse, la Corrèze, les Hautes-Alpes, la Nièvre et l'Yonne.

Marie-Annick Rouméas a pris sa retraite peu de temps après la sortie de son livre ; elle prévenait alors : « Les plus jeunes [des femmes qu'elle rencontre] ne savent pas encore qu'un acquis n'est jamais définitivement assuré et qu'un droit n'est jamais accordé mais qu'il se conquiert. »

En médecine comme ailleurs!

Colette Berthès

Marie-Annick Rouméas,
À l'écoute du corps et de la parole
des femmes, Éditions Yves Michel, 2006.

Note : ce livre est épuisé chez l'éditeur. On le trouve d'occasion sur Internet, ou sans doute en bibliothèque. Il mériterait d'être réédité.

Bakounine, la femme et la famille

La femme, différente de l'homme, mais non à lui inférieure, intelligente, travailleuse et libre comme lui, est déclarée son égale dans tous les droits comme dans toutes les fonctions et devoirs politiques et sociaux.

Du moment qu'une femme porte un enfant dans son sein, jusqu'à ce quelle l'ait mis au monde, elle a droit à une subvention de la part de la société, payée non pour le compte de la femme, mais pour celui de l'enfant. Toute mère qui voudra nourrir et élever ses enfants recevra également de la société tous les frais de leur entretien et de sa peine dévolue aux enfants. Abolition non de la famille naturelle, mais de la famille légale, fondée sur le droit civil et sur la propriété. Le mariage religieux et civil est remplacé par le mariage libre. Deux individus majeurs et de sexe différent ont le droit de s'unir et de se séparer selon leur volonté, leurs intérêts matériels et les besoins de leur cœur, sans que la société ait le droit soit d'empêcher leur union, soit de la maintenir malgré eux.

Le droit de succession étant aboli et l'éducation des enfants étant assurée par la société, toutes les raisons qui ont été jusqu'à maintenant invoquées pour la consécration politique et civile de l'irrévocabilité du mariage disparaissent, et l'union des deux sexes doit être rendue à son entière liberté qui, ici, comme partout et toujours, est la condition sine qua non de la sincère moralité. Dans le mariage libre, l'homme et la femme doivent également jouir d'une liberté absolue. Ni la violence, ni la passion, ni les droits librement accordés dans le passé ne pourront servir d'excuse pour aucun attentat de la part de l'un contre la liberté de l'autre – et chaque attentat pareil sera considéré comme un crime.

in Principes et organisation de la société internationale révolutionnaire, 1864

« Les Marchés de la maternité »

Martine Segalen
et Nicole Athea (coord.),
Les Marchés de la maternité,
Odile Jacob, 2021.

« Contre la gestation pour autrui » pourrait être le sous-titre de cet ouvrage : en effet, les diverses dimensions – sociale, médicale, juridique, philosophique, psychologique et éthique – sont convoquées pour comprendre en quoi la GPA s'inscrit dans les filets des marchés de la maternité et s'oppose aux droits et au respect des femmes et des enfants.

L'OUVRAGE EST COORDONNÉ par Martine Segalen, professeur émérite à l'université Paris-Nanterre, et par Nicole Athea, gynécologue en endocrinologie qui a travaillé aux Hôpitaux de Paris. Deux philosophes, Éliette Abécassis et Sylviane Agacinski ont contribué, ainsi que deux psychanalystes, Marie Balmay et Monette Vacquin, Marie-Jo Bonnet, autrice d'une vingtaine de livres sur l'amour entre femmes, Frédérique Kuttern, endocrinologue et experte à l'Agence nationale du médicament (ANSM), Sandra Travers de Faultrier, docteure en droit et Ana-Luana Stoicea-Deram, enseignante en politiques sociales et familiales et coprésidente de la Coalition internationale pour l'abolition de la maternité de substitution (CIAMS). Autant dire que les propos relèvent de pratiques solidement ancrées dans le présent et dans la raison, et qu'ils s'entrecroisent de manière dynamique afin de définir les enjeux divers qui mettent à bas l'image idyllique du couple souriant avec un enfant.

C'est aussi par un travail sur l'usage de « mots exacts », décryptant la « novlangue¹ », que le livre éclaire l'univers langagier de ceux qui asservissent l'une – la mère porteuse – à leur profit, et les clients appelés abusivement « parents d'intention ». De même, « pour autrui » signifierait une gestation offerte gratuitement alors qu'en tout lieu, il s'agit d'une transaction marchande pour l'achat et la vente d'un bébé et la location de l'utérus d'une mère ; d'ailleurs, le mot mère n'apparaît pas puisque le mot « femme porteuse » est employé.

Pourtant la mère est celle qui accouche et non pas celle qui achète. Pourtant l'objet de transaction est une personne – ici un bébé – qui ne peut être chosifié comme une vulgaire marchandise, mise à disposition dans un rapport de commande, contrat, livraison aux risques majeurs d'atteinte à la dignité et de volonté eugéniste. Pourtant, l'intention dont il est fait état pour les clients est labile ; alors, quand l'intention s'émousse, que devient la femme qui a été « préparée » pour être mère porteuse, que devient-elle si elle fait une fausse couche, que devient le bébé s'il s'avère être handicapé ? Autant de questions soi-disant abordées et/ou réglées dans le contrat d'achat

du bébé, encore faudrait-il le vérifier vraiment quand la pression sur la mère porteuse se fait par des cabinets d'avocats et par des médecins en situation d'injonction vis-à-vis d'une femme vulnérable, qui espère ainsi pouvoir « survivre ». En fait, « le contrat de GPA protège les intérêts de ceux qui paient afin qu'ils obtiennent l'enfant souhaité² ».

La santé des mères porteuses prise en compte ?

Aux États-Unis comme dans les pays pauvres pourvoyeurs de mères porteuses, alors que la grossesse est surmédicalisée pour garantir le bon « produit », quel est le nombre de mortes, celui des femmes devenues stériles, celui des pathologies obstétricales (30 à 40 % de mères porteuses concernées)³ : par exemple, les grossesses gémellaires sont plus fréquentes, le stress maternel est associé à des perturbations hormonales pouvant provoquer avortement spontané, pré-éclampsie ou accouchement prématuré.

« Les résultats de dix ans de pratique de GPA, aux Pays-Bas, montrent que parmi les mères porteuses plus de 20 % ont fait de l'hypertension (première cause de morbidité et de mortalité maternelle et fœtale), alors que dans les grossesses normales ce taux est de 5 à 10 % ; 23,5 % ont eu une hémorragie post-partum, alors que dans les pays développés, ce taux est inférieur à 10 % ; l'accouchement a été déclenché dans 52,9 % des cas, alors que l'OMS recommande de ne pas dépasser 10 %⁴. »

Qu'en est-il des clients ou commanditaires ? En majorité ce sont des hommes, car, sur le plan mondial, au-delà des couples hétérosexuels, de plus en plus d'hommes seuls ou en couple gay requièrent l'achat d'un bébé.

La gestation pour autrui, la grossesse pour autrui ou la maternité de substitution bénéficient de la force de puissants lobbys pour se faire connaître même dans les pays où la pratique est interdite

Pour la France, le Conseil consultatif national d'éthique a adopté à l'unanimité, en juillet 2017, un avis prohibant la GPA, pour le respect de la personne humaine, le refus d'exploitation de la femme, de réification de l'enfant, et l'attachement au principe d'indisponibilité du corps humain et de la personne humaine. Il ne peut y avoir de GPA éthique⁵. Cet avis a été reconfirmé en 2018. Et pourtant, séries de télévision, émissions avec film et reportage, débats égrèment la ritournelle du bonheur des clients ayant acheté sur catalogue le bébé qu'ils désiraient. Jamais un mot pour la mère porteuse contrainte de céder son enfant pour nourrir sa famille.

GPA : un imbroglio de situations et des législations qui évoluent selon les pays

Selon Marie-Josèphe Devillers⁶, les pays du cœur du continent européen interdisent majoritairement la maternité de

1. Éliette Abécassis, *La Novlangue de la GPA* (p. 131-137).

2. Marie Balmay, *La GPA devant la Bible* (p. 53-72).

3. Nicole Athea, *Les Risques médicaux des grossesses pour autrui* (p. 73-94).

4. Ana-Luana Stoicea-Deram, *Une femme peut-elle disposer de l'enfant auquel elle donne la vie ?* (p. 187-209).

5. Frédérique Kuttern, *La GPA : les violences faites aux femmes et aux enfants. Lecture des avis du Comité consultatif national d'éthique* (p. 165-186).

6. Ana-Luana Stoicea-Deram, Marie-Josèphe Devillers et Catherine Morin Le Sech, *Pour le respect des femmes et des enfants, abolir la maternité de substitution*. CIAMS, TheBookEdition.com, 2019.

7. Hannah Arendt, *La Crise de la culture*, Gallimard, 1972.

8. Émission Femmes libres, Radio libertaire 89.4, 16 février 2022 : <<https://emission-femmeslibres.blogspot.com/2022/02/les-pussy-riot-les-marches-de-la.html>>.



BABY BUSINESS

MIRACLE DE LA SCIENCE : les techniques de procréation médicalement assistées sont entrées dans les mœurs, occidentales surtout, et certaines aussi dans la loi par différents textes successifs, dont les plus importants sont ceux du 29 juillet 1994 qui définissent les règles relatives au respect du corps humain et exigent le consentement du couple parental, marié, hétérosexuel. La condition de mariage a ensuite été supprimée par le législateur en 2011, puis la PMA ouverte aux couples de femmes et aux femmes seules par la loi du 3 août 2021 relative à la bioéthique.

Malgré tout, de nombreux problèmes restent en suspens, particulièrement concernant la gestation pour autrui, à ce jour interdite en France.

Un nouveau job

Il paraît pourtant, selon Caroline Mecary, autrice d'un *Que sais-je* sur le sujet, que la GPA est une « pratique séculaire ». Ainsi, le *ventrem locare* existait en droit romain et la supposition d'enfant, consistant dans le fait pour une femme de se faire passer pour mère (la servante de la famille enfantait à la place de l'épouse stérile par exemple) était relativement courante au XIX^e siècle. Elle aurait également été pratiquée en France dans les années 1980 de façon informelle, ce à quoi les juges puis la loi ont mis fin. On apprend également dans ce petit livre extrêmement prosélyte, que la Manif pour tous et les « féministes » se sont mobilisées contre cette pratique, qui a cependant reçu les faveurs de (entre autres) Marcela Iacub et Élisabeth Badinter, c'est dire ! On supposera que ces dernières se positionnent dans le rôle d'acheteuse et non de porteuse, et qu'elles n'ont pas pensé à proposer ce boulot à leurs filles. C'est exactement la même approche que pour la prostitution : ces dames y sont favorables, mais n'envisagent pas du tout de faire elles-mêmes le tapin les soirs d'hiver au bois de Boulogne !

La prohibition de la GPA a été dans un premier temps édictée par jurisprudence de la Cour de cassation par des arrêts de 1989 et 1991, puis la législation a confirmé l'interdiction en 1994, insérant l'article 16-1 dans le code civil, article au terme duquel « toute convention portant sur la procréation ou gestation pour le compte d'autrui est nulle », y compris à titre gratuit, ce qui a pour conséquence que ces dispositions, d'une part s'imposent à toutes et, d'autre part, qu'en cas de changement d'avis de la mère porteuse, les parents dits d'intention ne pourront pas revendiquer l'enfant. À cette prohibition civile, s'ajoutent de lourdes sanctions pénales pour toute GPA pratiquée sur le territoire français.

C'est Pauline Bonaparte qui, paraît-il, a dit « les enfants ? Je préfère en commencer cent qu'en terminer un seul ». Elle était en avance sur son temps, puisque depuis le début des années 1970, on n'a même plus besoin de « commencer » : la sexualité peut n'avoir aucun rapport avec la fécondité, ni d'ailleurs avec la biologie.

À ce jour, toutes les institutions et juridictions françaises s'opposent donc à la légalisation de la GPA. Elles ont toutes opté pour le maintien de l'interdiction au nom du respect de la personne humaine, principe énoncé par le Conseil constitutionnel (décision du 27 juillet 1994). Elles sont donc, pour l'instant du moins, restées insensibles aux arguments fallacieux tels que le consentement libre et éclairé des mères porteuses, car on sait bien que dans certaines situations économiques, les femmes n'ont d'autres choix que de consentir à la violence. Il peut aussi être difficile pour elles d'anticiper sur ce que seront leurs sentiments à la naissance de l'enfant, quand il faudra y renoncer.

Bien évidemment se posent également la question de la marchandisation des corps, aussi bien celui de la gestatrice que de l'enfant qu'elle porte, puisque l'apport financier est bien sûr la condition de l'échange. Ce sont les femmes dans le besoin qui vendent leurs droits sur leur enfant, alors qu'il est des choses que l'argent ne devrait pas acheter. Parler de don est donc une mystification car, sans contrepartie financière, il n'y aurait pas de candidates à la gestation pour autrui. Les riches paient des femmes pauvres pour faire de leur corps une sorte de machine à bébés, pour qu'elles ne se lient pas à l'enfant qu'elles portent et répriment le moindre amour parental, véritable déni de maternité. Ce qui conduit certain-es à parler d'aliénation, d'exploitation, voire d'échanges marchands assimilables à l'esclavage. Pour le dire comme Bourdieu, c'est le choix de ceux (celles) qui n'ont pas le choix.

Se créent ainsi des sortes de migrations procréatives vers des pays comme l'Inde où des cliniques *low cost* mettent à disposition des groupes de mères de substitution travaillant pour des clients du monde entier. En raison de la pauvreté des populations, ce pays se trouve être le plus gros producteur de bébés, ce qui a fait chuter le prix des grossesses. Pour le dire simplement, c'est la loi du marché qui s'applique dans toute sa simplissime cruauté.

Comme le soulignent Sylviane Agacinski, Laurence Dumont et Martine Segalen¹, « parler de GPA éthique est un non-sens et une imposture ». On ne peut mieux dire.

M. G.

1. *Encyclopédie critique du genre*, sous la direction de Juliette Rennes, La Découverte (in *Libération*, 2021). Voir aussi : Caroline Mecari, *PMA et GPA*, Que sais-je, 2019 ; Michael J. Sandel, *Justice*, Éd. Champs, Essais, 2009.

Actualité GPA, voir p. 55

→ substitution. Mais là où c'est interdit, la pression est forte pour faire évoluer la réglementation, comme au Portugal ou en Islande. Là où la maternité de substitution est réglementée, des tentatives se développent pour lever les mesures destinées à prévenir tout trafic ou à protéger les mères porteuses. Et il existe aussi des pays ouverts à la GPA qui en limitent l'accès, souvent suite à des scandales retentissants comme l'Inde, longtemps destination commerciale *low cost* : la maternité de substitution y est réservée à ce jour aux seuls nationaux ou résidents permanents.

Fabriquer l'humain est un fantasme aussi vieux que l'humanité, mais « l'attitude de la consommation provoque la ruine de tout ce à quoi elle touche », nous dit encore Hannah Arendt⁷. Dans l'interview qu'Ana-Luana Stoicea-Deram nous a accordée, elle insistait sur une éthique féministe visant à concevoir un monde qui convienne à toutes et tous, grâce à la considération inconditionnelle manifestée à chaque être⁸.

H. H.

Mères, pas assez... tout !

L'effroyable misogynie de notre société se traduit dans la responsabilité imputée aux mères chaque fois qu'un enfant présente des troubles envahissants du développement.

De Winnicot à Kanner, en passant par Bettelheim, les mères réfrigérantes, hystériques, dures, peu affectueuses, négligentes sont à l'origine de la chute inexorable de leur enfant dans la folie.

ON A BEAU AUJOURD'HUI avoir identifié les causes de ces handicaps – dont les mères ne sont pas plus responsables que des incapacités motrices cérébrales, des cécités ou des surdités de leurs enfants –, elles restent obscurément coupables dans l'esprit collectif et font l'objet d'une surveillance particulière.

La femme est par nature impure et vicieuse, le démon lui passe facilement par le corps, on ne peut pas lui faire confiance. À l'heure de la rationalité à tous crins, cette méfiance immémoriale prend d'autres formes, mais l'état ne se desserre pas. 82% des aidants d'enfants handicapés sont, sans surprise, des femmes. De plus, sur les 292 000 ménages touchant l'allocation enfant handicapé, presque 79 000 sont des femmes seules : 27% des familles avec au moins un enfant handicapé.

Une surveillance sociale constante

Les mères sont toujours soupçonnées au mieux d'incompétence, au pire de manipulation. Les signalements malveillants ne sont pas rares, comme j'ai pu le constater avec ma fille : un proviseur, qui ne voulait pas de ma petite-fille autiste dans son établissement et n'a cessé de multiplier les actes d'entrave et de malveillance à son égard, a fait un signalement de situation préoccupante qui a entraîné une enquête sociale. Cette enquête n'a rien donné, sinon encore plus de tension et de fatigue, et la malveillance du signalement a été reconnue à la suite d'une saisine du défenseur des droits.

Si les mères sont créditées de toutes les afflictions dont sont victimes leurs enfants, on n'imagine pas, en revanche, qu'elles puissent vouloir les protéger ou aient une influence favorable sur eux. Quoiqu'elles soient facilement cantonnées et limitées à leur rôle maternel – surtout si l'enfant réclame beaucoup d'attention et de soin –, on ne leur reconnaît aucune expertise d'aucune sorte dans le rôle qu'elles remplissent. C'est à peu près le seul métier au monde où l'expérience et la pratique n'apprennent jamais rien.

Autrefois civilement mineures, il semble que les femmes le soient restées pour les personnels sociaux, les juges et l'ensemble de la société

Deux dénominations ont été utilisées spécifiquement contre les mères afin de les invalider juridiquement ou de

retourner leurs plaintes : le SAP (syndrome d'aliénation parentale) et le SMPP (syndrome de Münschausen par procuration).

Le premier, qui définit la manipulation d'un enfant par un parent dans le but de nuire à l'autre, n'a aucune existence scientifique. Il a été élaboré à l'encontre des mères par un psychiatre qui ne trouvait rien de problématique à la pédophilie. C'est tellement énorme que ce syndrome ne figure pas dans le DSM (manuel mondial des troubles mentaux) et que l'OMS ne le reconnaît pas. Malgré cela, ce concept, non validé scientifiquement, a connu pendant longtemps une véritable fortune dans les tribunaux, où dès qu'un père était accusé par une mère de manœuvres incestueuses, il le sortait systématiquement du chapeau pour démontrer que si l'enfant se plaignait d'être abusé par son père, c'était parce qu'il était fielleusement manipulé par la mère.

Depuis, les enquêtes de terrain ont pris le pas sur l'idéologie, et la concordance effrayante des enfants devenus adultes, qui confirment à plus de 80% qu'en effet les abus non seulement avaient lieu, mais ont continué de plus belle après la plainte infructueuse, ont poussé nombre de pays à interdire de recourir à ce syndrome. L'Europe s'en inquiète assez pour avoir pondu un texte sur l'abus de recours et l'invalidité scientifique. Hélas, il est toujours en vigueur dans les tribunaux français. Cependant, le dernier rapport effrayant de la Ciivise¹ sur l'inceste et les recommandations induites a poussé l'État français, une fois n'est pas coutume, à suspendre automatiquement les droits parentaux d'un parent qui fait l'objet d'une plainte pour abus sexuels, et accorde aux mères le droit de non-présentation d'enfant pour lequel auparavant elles se voyaient féroceement condamnées même en cas d'instruction en cours.



On se rappellera avec consternation l'affaire Rokia Traoré, qui a mis fin à la carrière internationale de la chanteuse. Leur enfant ayant accusé son père belge, Ian Goossens, d'attouchements, la chanteuse a refusé de la lui présenter. Le père a obtenu un mandat d'arrêt international contre elle (pour non-présentation d'enfant!) et lorsque Rokia s'est présentée en Europe pour se rendre à la convocation du tribunal belge, elle a été arrêtée en France comme une véritable terroriste et jetée dans un cachot à Fleury-Mérogis, en plein confinement. Étant en zonzon, elle ne pouvait pas se présenter au tribunal, son affaire a donc été expédiée sans elle: garde de l'enfant au père (la petite vivant à Bamako depuis sa naissance). Le droit malien ayant de son côté donné la garde à Rokia et la police européenne n'ayant aucune autorité sur le continent africain, elle est restée chez elle avec son frère. S'est ensuivie une évasion rocambolesque avec le soutien des autorités maliennes, grâce à quoi Rokia a pu rejoindre ses enfants. La presse française n'a relevé ni le racisme hallucinant de cette procédure ni son sexisme, et a présenté l'affaire comme le déchirement post-séparation d'un couple. À l'instar de la plupart des hommes accusés d'abus, Goossens peut dormir sur ses deux oreilles, les mères ont toujours tort, et tellement tort qu'on n'hésite pas à les jeter trois semaines en taule puis à les placer sous contrôle judiciaire si elles n'ont pas présenté au

père – possiblement tripoteur – l'enfant à l'heure. Quoiqu'il se présente volontiers comme un homme très éprouvé, quasiment une victime dans l'histoire, il n'a pas hésité à faire jeter son ex en prison, elle

qui payait jusqu'ici tous les billets d'avion et assumait seule les charges liées à l'éducation de la petite.

Dans la foulée, des mères africaines dépouillées de leurs enfants par des conjoints européens ont épanché leur cœur sur les réseaux. Rokia, désormais, mais pour des raisons inverses, devra se contenter comme Polanski de certaines frontières, car le mandat court toujours. Et on s'étonne que le Mali en ait marre de l'ingérence française...

L'autre syndrome, le syndrome de Münchhausen par procuration, existe et est extrêmement rare. Il consiste pour un parent, généralement la mère, à inventer une maladie chez son enfant, jusqu'à hanter les hôpitaux et parfois lancer des traitements préjudiciables. Ce syndrome a été totalement détourné, c'est triste à dire, par certains analystes ulcérés de voir les parents d'enfants autistes chercher ailleurs un diagnostic et des soins plus appropriés qu'une psychanalyse. Accusés du syndrome de Münchhausen par procuration, ils ont pu se voir retirer les enfants dont ils prenaient au contraire le plus grand soin. Ces parents, est-il besoin de le préciser, étaient principalement des mères, les mêmes qui sont, selon certains analystes, peut-être les mêmes, responsables de l'état de leurs enfants. On a même essayé d'étendre ce syndrome jusqu'à y inclure de prétendues fausses déclarations d'inceste (nous y revoilà!)

Pour en revenir au rapport de la Ciivise, il est accablant: les accusations de violences sexuelles portées par les mères sont crues par les juges dans 15% des cas, et cette proportion descend à 2% si le père convoque un syndrome d'aliénation.

La non-présentation d'enfant, est punie d'un an de prison et 15 000 euros d'amende, condamnations qui tombent plus souvent que celles pour inceste...

Au passage, selon une étude, les dénonciations intentionnellement fausses ne concernent que 2% des plaintes des mères.

Alors continuons sur les chiffres: la Ciivise estime à 22 000 par an le nombre d'enfants incestés par leur père (sur 160 000 enfants victimes de violences sexuelles). Les condamnations toutes catégories confondues, père ou pas, donnent lieu à 1 697 poursuites et 760 condamnations. Le père est sacré, ou je ne m'y connais pas: ce sont les mères, souligne le rapport, malgré l'évidence des preuves années après années, qui sont systématiquement suspectées, et les enfants considérés comme des menteurs.

«Personne me croit, personne m'aime», dit assez lucidement un petit garçon de 5 ans. C'est si beau d'être une mère! Une mère invalidée, sous surveillance, infantilisée, toujours soupçonnée du pire, qu'on empêche de protéger ses enfants. Trop dure, trop molle, responsable et coupable. Et ce vieux croûton de Todd nous expliquera doctement que le patriarcat n'existe pas...

L. B.

1. Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants.

ADOPTION

Témoignage

« Alors comme ça, tu vas acheter un môme ! » fait partie des réflexions plus ou moins frontales qu'il faut essayer quand, par excès d'enthousiasme, on lâche autour de soi qu'on amorce une démarche d'adoption.

DANS CE CAS, ce n'était pas tant le manque d'information qui poussait le poil de cet abruti de collègue à se hérissier dans le mauvais sens, mais des exemples de passe-droit de vedettes exhibant leurs progénitures de préférence « exotiques » et qui ont ainsi donné l'impression de fixer le prix d'un enfant.

C'était aussi l'époque des « adoptions sauvages » et des intermédiaires douteux en Haïti après le séisme du 12 janvier 2010, et précédé en 2007 par le scandale de l'Arche de Zoé. De quoi alimenter les réticences ambiantes quand il s'agit d'adoption. Pires encore furent les années 1950-1960, dont une multitude d'enfants adoptés illégalement depuis le Guatemala, le Tchad, le Chili, l'Éthiopie, etc. réclame justice aujourd'hui encore.

Peut-être aussi un résidu plus ou moins conscient de l'image de l'infertilité, et du mystère de cette volonté de la contourner, surtout quand on est « vieille » et célibataire, mon cas ! Comme si les candidat-es à la maternité devaient toujours se retrouver dans des actualités brûlantes, outre l'adoption controversée, la PMA seulement autorisée en France depuis septembre 2021 et la GPA pour ceux que ça intéressait...

Ma famille plutôt tendue à la nouvelle, lâcha tout bonnement un « Tu aurais pas mieux fait de te faire engrosser par un de tes ex, au moins tu saurais d'où il vient ! » qui illustre assez bien la crainte de la « filiation impossible » pour le dire... gentiment.

Les enfants abandonnés ont effectivement droit à une double peine dans la tête des gens, des pathologies sous-jacentes cachées dues à la violence, la pauvreté, la faim, l'alcool. Tout ça comme legs et vices potentiellement réactivables de leurs géniteurs invisibles. Alors les introduire dans une famille « normale » ? Tu n'y penses pas !

Pour dire, quand les photos des gamins arrivèrent quelque huit ans et deux agréments plus tard, juste avant que je parte les rencontrer, ma mère (elle-même orpheline), pointa son doigt sur l'un des deux enfants et déclara d'un coup que c'est surtout avec lui que j'aurai des problèmes ! C'était dans la lignée des « Te marie jamais ma fille, ne me fait pas grand-mère et compte pas sur moi pour garder tes mômes » qui jalonnèrent ma vie auprès d'eux jusqu'à mes 17 ans...

Et pour couronner le tout, toujours au sein des « proches » : « Tu ne crois pas qu'avec ton caractère et "tes problèmes", il vaudrait mieux éviter d'essayer de fonder une famille ? » pour parler de ma personnalité volcanique vite appelée avec modernité *border line*, celle qui m'éloigne vite d'un boulot où j'ai des malaises face à certaines autorités + mes poches percées par aversion de l'accumulation + une indépendance virale

+ des prises de risques « inconsidérées » + mon hypersensibilité + des engagements passant pour compensatoires pour la frustration que je leur paraissais être, etc. Tout ça étant vu comme des symboles évidents de mon immaturité, de ma sauvagerie naturelle, et j'allais entraîner des moufflets sur une pente descendante juste pour accompagner cette tendance à vouloir vivre ma vie comme je l'entendais... de la folie pour eux !

Tout ce déballage personnel pour dire que le véritable parcours du combattant, dont on ne parle pas, n'est PAS forcément QUE celui des institutions, de l'aide sociale à l'enfance (ASE) qui, pour obtenir le fameux agrément, vous font effectivement passer des entretiens sans fin, des « évaluations psychologiques et sociales », exigeant visite médicale, témoignages de moralité de famille et ami-es, entrent dans votre vie en examinant vos meubles et vos tiroirs secrets, en ce qui me concerne, mais le plus blessant n'était pas aussi loin de moi...

Étonnant, quand on pense qu'en parallèle, cette même litanie de qualificatifs, dont « mes proches » m'affublaient, sont les mêmes attributs que les institutions cherchent à traquer par grilles prédéfinies interposées, en menant leurs investigations. Il s'agit de travailleurs sociaux qui vont jauger vos « capacités morales, éducatives, affectives, familiales et psychologiques », tout en s'assurant que vous avez aussi le bon profil matériel, que vous comprendrez les aspects juridiques et la complexité administrative auxquels on devra faire face.

Heureusement, pour ce dernier aspect, des associations d'aides aux adoptants existent et sont indispensables quand on se noie, mois après mois, années après années, consumée par l'impatience, essoufflé-e par les attentes et rongé-e par le doute envers soi-même. Il y a un taux d'abandon au cours des procédures assez conséquent malgré les agréments obtenus.

Je ne dis pas que ce cheminement est inutile, mais, comme dans tant d'administrations touchant à l'humain, il manque singulièrement de formation de base en psychologie chez certain-es intervenant-es. Par malchance, j'ai eu affaire à une travailleuse sociale qui avait été en échec face à l'adoption de son gamin et qui m'a travaillée au corps quand elle a vu que, célibataire, j'osais demander désormais une fratrie dans le second agrément ! L'effet inverse fut immédiat, je lui ai tenu tête avec délectation tant son acrimonie était manifeste.

Les personnes arrivent à l'adoption en général avec parfois des passés douloureux, mais la plupart du temps, la délicatesse n'est pas de mise. Cette façon directe de jauger les postulants est quand même assez raide ; j'ai vu des larmes, des révoltes et du dégoût dans les salles d'attente quand ressortaient des gens après des entrevues.



Dessin : @noNimA

Rares furent les sourires.

On pouvait se croire, lors de certains entretiens, dans une émission à grand spectacle où le *must* était de déstabiliser ouvertement, de tendre des pièges par des questions inopinées ayant trait à l'intime, avec gros plan sur les larmes naissantes et les tremblements des mains...

Quand je m'insurgeais, on me rétorqua qu'au vu du nombre d'échecs dans les adoptions, que leur service récupérerait, il était dans l'intérêt de tous de faire un tri sévère dès les premières entrevues. La « bienveillance » n'était donc pas l'invitée principale.

Si on lit des articles ou des témoignages venus d'Outre-Atlantique, par exemple du Québec, on peut dire que les choses sont largement mieux menées humainement, avant,

pendant et après la venue de l'enfant. Les cellules d'écoute multidisciplinaires sont légion, le jugement est jugulé par l'écoute, et des alternatives s'offrent aux parents demandeurs en cas de complication.

À 90%, voire plus, nous avons affaire à des femmes tout au long de la procédure qui délivrera l'agrément, que ce soit les assistantes sociales, des éducatrices ou des psychiatres ou psychologues, elles ne vous reçoivent jamais seule, elles vous interrogent par deux : l'une cause, tandis que l'autre, toute en notes manuscrites et observations, reste plus coite. Je pensais me sentir plus à l'aise qu'avec des hommes, eh bien non ! Suspicion est le sentiment paranoïde qui se développe en leur compagnie... On devine juste qu'il faut « paraître » avant tout, rentrer dans le rôle de la meilleure des mères, occultant nos véritables vies intérieures, nos mauvaises fréquentations sublimes, nos pensées explosives, nos délires d'un monde à l'opposé de celui qui traque nos faiblesses...

Oui, le système est ultra-intrusif quand il s'agit d'accueillir un enfant, mais en ce

qui me concerne, au risque de me contredire carrément, même si ça peut paraître dingue, pour avoir parlé des milliers de fois à tant de personnes postulantes comme moi, à l'occasion de rassemblements via des associations, j'avoue avoir frémi plus d'une fois en écoutant certain-es ; il m'est même arrivé de me sentir dans la peau d'un cureton muselé par le secret professionnel à force d'entendre des horreurs jusqu'à l'écœurement : certain-es m'ayant confié ne souhaiter que des enfants blancs de peau, d'autres blonds, d'autres encore des intelligents, etc. Ils se défendent pourtant d'être les acteurs d'un eugénisme bien évident décrit comme une « société où primerait la recherche de l'« enfant parfait », ou du moins indemne de nombreuses affections graves » : la couleur de peau pouvant en être une pour quelques monstres apparemment...





➔ **C'est vrai qu'il existe un feuillet où l'on peut cocher comme des « restrictions ethniques » sur la couleur de la peau de l'enfant et où on peut signaler aussi si on accepterait un enfant « à particularité », un enfant âgé ou malade. Grand malaise, infini questionnement, on est en train de profiler un gosse à venir quand même... Pourtant oui, on « sélectionne ».**

Certains adoptants, bien sous tous rapports, bien intégrés dans notre société qu'ils perçoivent positivement comme étant déjà sélective, vont persister jusqu'à l'excès pour obtenir cette continuité de leur perfectionnisme... allant par exemple en Russie et ramenant, quelques mois plus tard, aux services sociaux, l'enfant ou l'un des enfants (s'il s'agissait d'une fratrie), car son caractère destructeur ne cadrerait pas du tout avec l'harmonie convoitée! Ils n'avaient pas cherché plus de solutions que ça, n'avaient pas remis en cause leur schéma d'éducation... « ils n'avaient pas le temps »!

Une minorité va toutefois accueillir des enfants « à particularité », ceux qui sont atteints de malformations ou de maladies réversibles ou non, prêts à un accompagnement total dans le parcours de soins à vie du petit. L'enquête sera plus approfondie, mais ils auront moins à attendre, les délais étant extrêmement raccourcis pour ces altruistes. Ce sont d'ailleurs très souvent des couples ayant déjà des enfants.

Pour revenir à mon expérience, donc la quarantaine passée, un bon bagage de fausses couches/grossesses extra-utérines, sans aucune fibre maternelle particulière détectée, une aversion sévère pour la routine, avec un CV long comme la bêtise, je me voyais bien, simplement, aider à pousser quelque petit humain à mes côtés, point.

Légitimer et argumenter cette idée si élémentaire face aux institutions n'aurait jamais été suffisant: ce sera donc une broderie à laquelle je me suis attelée au cours des sempiternels entretiens: adulte, sérieuse mais agréable à vivre, travailleuse, consciente, renseignée, ayant fait le « deuil » (rien de moins!) de la maternité, bien entourée niveau familial et amical, etc. Une vraie petite annonce virtuelle... Il m'a suffi de répondre dans le cadre attendu, et hors champs, de m'insulter chaudement pour ma performance de comédienne!

J'avais toujours en tête les lithographies rétro du marketing à l'américaine des années 1950 d'une bien sûr jolie maman qu'on voyait toujours souriante, un gâteau colorié à étage d'une main, l'aspirateur de l'autre, et un minimum de 3 bambins hilares suspendus à la jupe plissée... Aujourd'hui, on transcrit la même ambiance de la mère « optimisée » dans sa maison « connectée », les écouteurs d'un smartphone aux oreilles, la tablette ouverte devant elle, en train de touiller une casserole fumante dans une cuisine ultramoderne, tandis que les mouffets sont à leurs consoles, ou résolvant à haute voix des problèmes scolaires avec l'aide d'un robot au nom de fille...

Je n'ai pas vraiment abusé du système, j'ai « articulé » mon désir sur un squelette ultra-rigide et convenu, quitte à m'en donner de sacrées courbatures éthiques...

C'est vrai qu'en s'abreuvant de tonnes de bouquins de Dolto sur l'adoption, en visionnant (une boîte de mouchoirs à la main) des centaines de témoignages bouleversants, écouter et interroger ces presque « héros » qui témoignent face à vous, on a l'impression que cette théorie une fois assimilée sera à l'épreuve de la future confrontation avec notre réalité... Complètement illusoire en ce qui me concerne.

Mes minos sont enfin arrivés en 2011, *check-up* médical de rigueur, RAS malgré des cicatrices bien visibles, ils explosaient toujours d'une superbe vitalité au début. En moins d'une année, ils ont appris le français, se sont fait des copains, des copines, l'école du village super-accueillante, ils participaient à toutes les activités possibles qui leur plaisaient – sportives et culturelles.

À leur demande, je dus acheter une bible et des images pieuses à accrocher sur leurs murs près des posters de footballeurs, même si on ne pouvait pas rester dans une église sans s'en faire virer tant ils se mettaient à siffler et hurler des chansons à tue-tête, ce qui nous faisait bien marrer en sortant...

L'aîné n'a jamais accepté d'être arraché à sa famille et à son pays, alors que le plus jeune ne revenait pas sur le sujet. Je n'ai pas pu le prendre dans mes bras avant quelques années, une fois que la crise d'adolescence qui me rejetait comme mère fut à peu près passée. C'est ce qu'on appelle un trouble de l'attachement qui ne se fait pas.

Les problèmes sont arrivés au moment où une maladie me cloua au lit. Ils ont dû angoisser de me voir à ce point amoindrie... une angoisse de l'abandon possible s'est certainement réveillée à ce moment-là. Ils ont adopté un comportement distant, ont commencé à faire de petites fugues, vols de cartes bleues, de marchandises en supermarché, comportement inapproprié avec la gente féminine, etc. Et moi qui me prenais pour une battante, je me suis retrouvée complètement à genoux face à mes gamins jusqu'au jour où la violence fit irruption entre eux, puis contre moi, puis moi me défendant en levant la main à mon tour sur eux! J'avais atteint mes limites et il fallait que je le reconnaisse très vite car l'escalade menaçait.

Et là, moi qui m'étais fièrement juré de me débrouiller seule comme pour me/leur prouver à tous et toutes que mes enfants seraient heureux même avec une personne comme moi, je me suis tournée immédiatement vers toutes sortes d'accompagnements auxquels en France on peut avoir la chance de recourir, ne pouvant pas compter sur ma famille ou des proches. À ma demande, ils ont été suivis par des assistantes sociales, puis des éducateurs et quelques psychologues.

L'aîné, à qui les services sociaux ont demandé s'il voulait rester avec moi, s'est très vite décidé quand on lui a fait miroiter à 17 ans un logement indépendant en plein centre-ville. Il m'avoua par la suite qu'on lui avait vendu l'idée trop vite, quand il était en plein désarroi, avec pas mal de promesses qu'un jeune ne peut pas refuser, et qu'il s'en était voulu par la suite dans sa nouvelle solitude.

Je vous dis pas les ricanements familiaux : « C'était prévisible, tu n'écoutes jamais ce qu'on te dit, on n'est pas là pour réparer les dégâts, tu les as voulus, tu te démerdes ! »

De les entendre désormais si sûrs d'eux nous fait bien rigoler, on s'en moque gentiment : « Pas d leur faute, z'ont pas eu d'éducation », me dit l'aîné perspicace !

C'était presque les mêmes services d'aide à l'enfance que j'avais connu, mais la rapidité avec laquelle ils sont intervenus m'a surprise et soulagée. Très présent au début en pleine crise, l'accompagnement fut de plus en plus discret et même après être sortie de son rôle, une éducatrice qui changea de job devint quasiment une copine pour l'un des enfants.

Au tout début, ce fut salutaire car les enfants semblaient rassurés de pouvoir parler à cœur ouvert à quelqu'un d'autre que moi, il me fallait l'accepter, car je me suis retrouvée esseulée à cette période, et les référents masculins manquaient singulièrement dans mon entourage – ce que compensa un psychologue familial hors pair que les enfants appréciaient.

Heureusement, au fil des mois, nos relations sont enfin devenues moins houleuses, plus chaleureuses et je me souviens parfaitement de ce jour où j'ai pu enfin connaître la chaleur de leurs bras.

Si je ne me suis pas attristée plus tôt du manque de contact physique avec eux, c'est que je n'avais pas adopté pour être inondée d'amour ou pour déverser sur eux mes carences affectives, je me suis toujours plutôt mise, dès le début, dans la peau d'une éducatrice aimante jusqu'à ce qu'ils s'approprient le mot « maman » comme étant la garantie d'un amour tangible.

Ça peut se discuter, mais cette attitude de départ m'avait valu les critiques au moment des entrevues d'agrément où il eut aussi fallu un peu mouiller ses yeux pour être crédible.

Aujourd'hui, ce sont deux jeunes adultes sacrément indépendants, bien dans leur peau ; à mon grand désespoir, ils ont l'allure de deux panneaux publicitaires ambulants montés sur airbag griffés et perfusés par leur téléphone, en bac pro, étudiants en alternance « à la ville ».

C'était très important pour eux de gagner vite de l'argent pour « ne rien avoir à demander à personne » et, percevant un petit salaire, ils ont l'un après l'autre eut l'occasion de partager un appartement en ville avec des camarades collègues dès leur majorité.

La fierté de me faire un jour un cadeau reste un moment inoubliable

Ils reviennent régulièrement à la campagne, 25 km nous séparent à peine, passer le week-end ou les vacances, voir leur mère et leurs amis d'enfance comme cela arrive dans beaucoup de famille. Ils me présentent leurs amourettes ; on parle famille, actualités, politique, on se retrouve à boire une bière dans le jardin en écoutant du rap à fond, dansant et fumant des tiges au grand dam des voisins bien-pensants de cette commune où l'extrême droite hygiéniste persiste à détester les nations arc-en-ciel... Bref, on refait un peu le monde, on rigole un peu maladroitement du passé et on profite bien du présent.

Le plus jeune, à 18 ans, a laissé échapper un jour que lui et sa copine serait d'accord pour un jour adopter un enfant ! Et l'aîné voudrait avoir les moyens de venir en aide aux gens qui vivent dans la rue en créant une association.

Ils ont cru un jour recevoir, et décident déjà de redonner à leur tour... ils ont le temps d'y repenser...

Ils ont lu leur dossier d'adoption, l'un a montré un peu de tristesse pendant quelques jours, car il lisait que ses fantasmes de famille merveilleuse restée au pays n'étaient que ce qu'il avait lui-même construit dans sa petite tête pour mieux survivre aux changements ; l'autre, pas du tout et quant à faire le célèbre voyage du retour aux racines, pas d'actualité pour le moment.

Il y a une chanson apprise à l'école, que même maintenant ils tiennent à écouter et à marmonner de temps en temps en ma présence, « Né quelque part » de Maxime Le Forestier, « *On ne choisit pas ses parents, on choisit pas sa famille, Être né quelque part, pour celui qui est né / C'est toujours un hasard [...] Être né quelque part, c'est partir quand on veut, Revenir quand on part.* »

Ils chantent terriblement faux, mais c'est si terriblement vrai.

Betty

P.-S. : Je n'ai voulu parler ni du pays des gamins ni de leur sexe...

Quelques précisions : premier agrément en janvier 2006 pour un enfant.

Suite à un licenciement le mois suivant, je changeais de région, là où j'avais retrouvé un CDI. Je relançais la procédure un an après et obtins le second agrément pour une fratrie en décembre 2010, avec une extension d'âge jusqu'à 9 ans. Je me suis tournée vers l'international, via l'Agence française pour l'adoption (AFA), pour les démarches, histoire de ficeler un dossier dans un cadre rigoureux... même si c'était nettement moins sympathique qu'une adoption individuelle en allant moi-même plaider ma cause devant des centres d'adoption (OAA).

Je précise qu'en dehors d'un emprunt pour la maison (on m'avait fait comprendre, à tort, que le foncier avait son importance dans l'attribution de l'agrément), j'en fis un autre pour les frais qu'allait occasionner cette aventure : en voici les montants à la louche :

- Voyage aller/retour adulte = 1 000 ; enfant = 900 x 2 = 2 800 ;
 - Avocat = 2 000 ;
- Hébergement = 120 x jour = 6 semaines = 5 000 ;
 - Traducteur = 300.
- Total = 10 100 euros.

La gestation adoptive : une aussi longue attente...

Tout pouvait donc commencer. Je me tenais près du téléphone, consciente de vivre les toutes premières minutes d'une gestation pas comme les autres qui durerait des mois, peut-être même des années, nul ne pouvait le prédire. Le début de l'attente, c'était le premier coup de fil à la DDASS : commencer très poliment par s'excuser de déranger, tant on redoute le refus, la porte à jamais refermée... Trouver les mots pour ne pas déplaire, bien exposer son cas et aussi rester modeste, prête à toutes les patiences, toutes les surprises aussi. Enfin, tourner plus de vingt fois sa langue dans sa bouche toute sèche, avant de dire, sur un ton aussi anodin que possible, alors qu'on est en train d'effectuer la démarche la plus importante de son existence : « Pourriez-vous m'envoyer la liste des pièces nécessaires à la constitution d'un dossier d'adoption, s'il vous plaît, Madame¹ ? »

TOUS LES FUTURS ADOPTANTS ont entendu cette phrase qu'on ne cessera jamais de leur rappeler tout au long de la procédure : « L'adoption consiste à donner une famille à un enfant qui n'en a pas et non l'inverse ! » Il a donc fallu, dès le départ, éviter soigneusement d'évoquer, même très vaguement, un quelconque « désir d'enfant »...

Si vous n'avez pas fait le deuil de l'enfant biologique, me dira un peu plus tard l'assistante sociale de la DDASS chargée de l'enquête tout au long de ces longs mois du fameux parcours dit du combattant, votre demande ne pourra pas aboutir, vous



n'obtiendrez pas l'agrément de nos services...

C'était donc par ça qu'il allait falloir la commencer, cette longue marche vers l'adoption : par un deuil !

Pour ma part, ayant précédemment eu à subir deux grossesses extra-utérines, le deuil était fait depuis déjà un bout de temps. Mais pour beaucoup de femmes qui n'avaient rien expérimenté d'autre que le diagnostic choc d'une « stérilité irrémédiable » (laquelle était d'ailleurs parfois le fait du conjoint...), le diktat, ainsi imposé du deuil de l'enfant biologique, passait mal et certaines ravalèrent leur désir d'enfant comme on ravale sa colère, son amertume ou ses larmes. Sans forcément s'y résigner tout à fait...

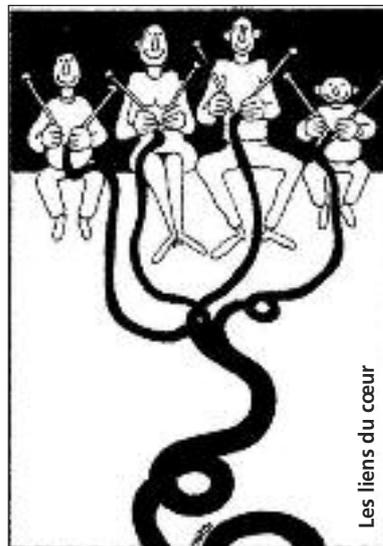
De ce deuil, pouvait en effet dépendre l'acceptation ou le rejet du dossier de candidature, la réussite ou l'échec de cette attente. Personne ne s'inquiétait de savoir comment nous vivions cette toute première étape, personne ne cherchait vraiment à nous connaître... Le parcours qui s'amorçait allait être jalonné de contraintes, de questions-pièges, de culpabilisations en tout genre et parfois, de faux espoirs !

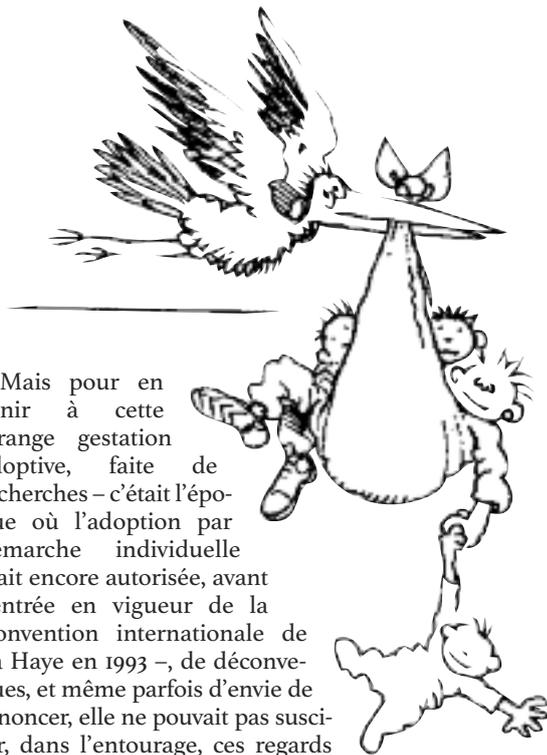
En effet, il faut bien comprendre que rien ne nous avait préparées à une maternité sans grossesse où pourtant le désir profond d'un enfant, quel qu'il soit, ne nous quittait pas...

Je ne t'ai pas porté dans mon ventre, je t'ai attendu dans mon cœur ! devais-je dire plus tard à mon premier enfant

Oscar était encore petit et je pensais qu'à ce stade, cette simplification pouvait suffire à lui faire comprendre l'étrange gestation qui avait précédé son arrivée. Trop tôt pour lui expliquer cette sorte de fiction juridique qu'est l'adoption, permettant d'inscrire dans sa filiation un enfant dont on ignore presque tout, en lui donnant non seulement une mère et/ou un père, mais tout à la fois des grands-parents, des oncles et tantes, des cousins, cousines, à tous les degrés de la parentalité, germains, issus de germains et autres !

Dans une société où les liens du sang demeurent sacrés, la législation adoptive a bel et bien scellé les liens du cœur qui durent. Ceux-ci vont produire les mêmes effets que ceux du sang, sitôt qu'un jugement d'adoption plénière aura été prononcé, garantissant notamment l'irrévocabilité de celle-ci. Au cours de cette longue marche vers mon premier enfant, mon père m'écrivit un jour ceci : « D'où qu'il vienne, ton enfant trouvera en nous, ta mère et moi, des grands-parents heureux de lui donner leur amour et la chaleur de notre famille. »





Mais pour en venir à cette étrange gestation adoptive, faite de recherches – c'était l'époque où l'adoption par démarche individuelle était encore autorisée, avant l'entrée en vigueur de la Convention internationale de La Haye en 1993 –, de déconvenues, et même parfois d'envie de renoncer, elle ne pouvait pas susciter, dans l'entourage, ces regards attendris sur un ventre arrondi, lorsqu'il devient évident qu'une femme « attend un enfant » ! Et pourtant, pendant ces longs mois, j'ai attendu ce premier enfant, moi aussi... Bien plus de neuf mois, pas loin de deux ans, même. Au bout d'un certain temps, d'ailleurs, les amis, les membres de la famille, plus personne n'osait poser la question qui brûlait pourtant les lèvres de chacun·e :

Au fait, pour l'adoption, tu as du nouveau ?

Il a pourtant bien fallu continuer sa petite bonne femme de chemin ! Remplir des questionnaires, fournir des papiers, attestations de salaire, lettres de recommandation de « personnalités », certificats de bonne santé mentale et physique, essayer de composer avec certains critères qui paraissaient aberrants, voire stupides... Il y avait les critères de la DDASS (qui ne s'appelait pas encore l'ASE), les critères des organismes d'adoption sollicités, les critères variables selon les pays contactés et ceux de certaines autorités consulaires à l'étranger... Sans compter – la durée de validité des actes publics étant alors de trois mois seulement – les documents dont il fallait refaire la demande dès que le délai était dépassé, afin de remettre à jour le dossier pour pouvoir faire légaliser chacune des pièces.

Et puis il y avait les critères d'appréciation personnels de l'assistante sociale, du psychiatre et du généraliste. De tous ces gens chargés de nous évaluer pour déterminer à l'avance si nous allions être une bonne mère, un bon père, de bons parents, en somme, pour un enfant dont tout le monde ignorait tout, y compris l'origine. De tous ces individus ayant la lourde tâche de mener à bien l'enquête sociale requise par la commission d'agrément qui, au bout du bout, donnerait le coup de grâce à notre demande ou au contraire prononcerait le sésame tant attendu : l'agrément pour l'adoption d'un enfant ! Aucun parent biologique, jamais, n'a eu à vivre ça avant la naissance de son enfant !

J'ai voulu évoquer ici cette attente si particulière d'une future maternité adoptive, que tant de femmes ont vécue, vivent ou vivront, parfois à l'insu de leur entourage professionnel et/ou familial – qu'elles soient célibataires ou en couple. Pour dire que cette attente est remplie d'incertitudes, souvent angoissante, douloureuse, solitaire, sans fin... au contraire d'une gros-

sesse biologique, où la future mère se voit la plupart du temps entourée de tous les égards, de toutes les bienveillances, et dont la date de naissance du bébé est généralement à peu près connue.

Bien sûr, une fois que l'enfant est là, tout change. La rencontre de ces deux attentes – celle d'un enfant privé de famille et celle d'un ou plusieurs parents adoptants – est un bonheur indicible qui fait oublier le temps passé et balaie les différentes mises à l'épreuve qu'il a fallu affronter. L'énergie, la ténacité et beaucoup d'amour à donner mènent nécessairement vers un enfant qui, lui aussi, quelque part, vous attend.

Dominique Grange,
mère de 4 enfants adoptés au Chili



Pour tous les dessins de cette page : ©TARDI

1. Extrait de *Je t'ai trouvé au bout du monde* Journal d'une adoption, Dominique Grange, éd. Stock Laurence Pernoud, 1987.

Être mère quand on est handicapée : un acte subversif...

Elena Chamorro est cofondatrice du Collectif lutte et handicap pour l'égalité et l'émancipation (CHLEE), groupe de militant-es et d'activistes directement concerné-es par le handicap.

Les luttes du CHLEE articulent les combats contre le validisme et l'institutionnalisation et pour l'autonomie, le tout mêlé de féminisme intersectionnel. Elle nous a aimablement autorisé-es à reproduire ce texte¹ écrit fin 2019.

Enfant, je n'ai pas beaucoup joué aux poupées. La maternité n'était à mes yeux qu'une possibilité, un scénario éventuel de ma vie future, pas un véritable désir. J'avais pourtant élaboré une liste de prénoms anglo-saxons pour mon éventuelle future marmaille. Ainsi, lorsqu'un adulte me demandait combien d'enfants j'aurais, je pouvais non seulement lui répondre en en donnant leur nombre mais aussi satisfaire largement sa curiosité en en donnant même leurs prénoms.

À 30 ans, j'avais formé un couple – de ceux qu'on appelle stables. Mon compagnon avait un fort désir d'enfant qui a peu à peu fait grandir le mien. Quand nous nous sommes sentis prêts et décidés, nous sommes allés voir un gynécologue à l'hôpital pour lui demander d'assurer le suivi de ma grossesse et l'informer des particularités de celle-ci chez les blessées médullaires. Nous lui avons demandé aussi si les chambres du service de maternité étaient adaptées pour accueillir des femmes en fauteuil (spoiler : elles ne l'étaient pas). Il m'a regardée et m'a dit : « Je comprends votre envie, j'ai eu aussi une femme qui a le SIDA qui est venue me voir, mais vous ne vous rendez pas compte ! Vous ne pouvez pas vous occuper d'un enfant. » Mon compagnon a pu répondre : « Cela nous regarde », je crois, je ne sais plus, je ne suivais plus la conversation, j'étais sonnée, comme si l'on m'avait donné un coup de poing en pleine figure. Les violences verbales validistes font souvent cet effet-là. J'ai suivi ensuite cet homme, je ne sais plus pourquoi, qui a voulu m'examiner, ce que, après coup, j'ai vécu comme une deuxième violence. Il a pris congé de nous en demandant s'il fallait appeler l'ambulance. « Non, a répondu mon compagnon. Ma femme a pris sa voiture. »

« Ah, elle peut conduire ? »

Cela faisait quatre ans que j'étais devenue handicapée ou plutôt que l'on m'avait collé cette étiquette à la suite de la survenue d'une lésion médullaire. J'avais commencé à comprendre ce que « handicapée » voulait concrètement dire : j'avais compris qu'« être handicapée » était à prendre au sens passif : celle que l'on handicape. Mais les paroles de celui que j'étais allée consulter en sa qualité de gynécologue ont été le

début d'une prise de conscience sur le pouvoir du médical sur les corps non guérissables, non normalisables. Elles ont marqué aussi une étape dans ma prise de conscience à propos de ce que signifie pour la société être une femme handicapée.

En tant que valide, j'avais été éduquée dans l'idée de tous les possibles : être mère ou ne pas l'être. Ayant été éduquée dans une ambiance relativement progressiste, dans l'idée aussi d'avorter si je tombais enceinte et que je ne désirais pas garder l'enfant à naître. Enfant valide, j'avais été préparée à l'empuissancement ou, en tout cas, à cette forme d'empuissancement très perfectible que la société réserve aux femmes valides. Adulte handicapée, je faisais brutalement l'expérience du désempuissancement. Il fallait que je m'y conforme : j'étais une non-femme et le désir d'enfant des non-femmes n'est pas légitime, aucun désir de femme des non-femmes ne l'est, d'ailleurs. La femme handicapée n'est pas autorisée à avoir des désirs. Elle a juste des besoins que d'autres déterminent à sa place. Comment après un tel constat pouvais-je imposer à un enfant une mère non légitime aux yeux de la société ?

Le glissement vers l'intériorisation du validisme avait commencé

Ce validisme intériorisé par tant de filles handicapées qui ont été programmées, elles, au désempuissancement, dans toutes les sphères de leur existence. Ces filles handicapées que, devenues femmes, on a souvent stérilisées pour annihiler leur désir. « Mais être mères ? Comment pourraient-elles s'occuper de qui que ce soit, elles, qui ne sont pas capables de s'occuper d'elles-mêmes ? », se sont-elles entendu dire depuis leur enfance. « Et d'abord, qui voudrait bien d'elles ? »

Il m'aura fallu un combat acharné de quelques années contre moi-même, contre tous les discours qui me renvoyaient à ma prétendue incapacité, contre tous les discours qui délégitimaient mon désir pour parvenir à affirmer celui-ci avec conviction et, avec fierté, je me suis affirmée comme femme handicapée, puis comme mère handicapée.



Elena Chamorro a accouché six-sept ans après avoir consulté ce gynécologue. Entre-temps, elle s'était armée et a su choisir des médecins « safe » pour l'accompagner. Il est donc possible d'espérer qu'il y aura des médecins de plus en plus soucieux de ne pas avoir des biais discriminants dans l'exercice de leurs fonctions. Elena a bon espoir, car le CHLEE est de plus en plus sollicité par les professionnel·les des soins pour des formations au validisme, mais l'accès aux soins reste inégalitaire et c'est tout un système traversé par une idéologie validiste qui est à transformer, cet autre texte l'explique bien².

1. <<https://clhee.org/2019/11/29/etre-mere-quand-on-est-handicapée-un-acte-subversif/>>.

2. <<https://blogs.mediapart.fr/elena-chamorro/blog/100621/un-tour-chef-le-gyneco>>.

3. <<http://celinextenso.free.fr/wordpress/?p=1301>>.

4. <<http://celinextenso.free.fr/wordpress/?p=1307>>.

et une course d'obstacles

Casse-rôles – Peux-tu me dire quelques mots sur toi et sur les Dévalideuses ?

Céline Extenso – Alors, je suis Céline Extenso, une femme cis de 42 ans, tétraplégique depuis toujours environ. Pour ce qui est des Dévalideuses, on a créé ce collectif en 2019, pour remédier avant tout à l'invisibilisation des femmes handicapées dans le féminisme. À l'origine, le manque le plus criant concernait les violences sexistes et sexuelles faites aux femmes handis, bien plus nombreuses que pour les femmes valides, et pourtant personne n'en parlait.

Mais, au-delà de ce thème, il y a de nombreux ponts évidents à construire entre féminisme et antivalidisme, pour tout ce qui a trait à la quête d'autonomie, à la dévalorisation sociale, à l'exploitation, et à la réappropriation du corps.

CR – Le patriarcat je vois tout à fait, mais le validisme ? Discrimination ? Oppression ? Plus que ça ? Quelle est ta définition ?

Céline – Le validisme, c'est l'oppression subie par les personnes handicapées. Dans les faits, ça peut se traduire par un rejet franc (exclusion, refus d'accessibiliser, maltraitance, insultes, etc.), mais le validisme se cache aussi très souvent sous des intentions bienveillantes. On est infantilisées, on nous prive de notre capacité à décider par nous-même, soi-disant « pour notre bien », mais cela nous met tout autant en marge de la société.

C'est important de sortir de la seule vision médicale, individuelle, du handicap, et de comprendre le handicap comme un problème systémique, fortement ancré. La société organise nos vies de façon à les contrôler dans les moindres détails.

CR – As-tu des enfants ?

Céline – Je n'ai pas eu d'enfants, faute d'en avoir eu l'occasion/la possibilité, mais l'envie en aurait été très forte.

CR – J'ai lu ton texte sur le chemin de ton désir perso de maternité³, il rejoint ton autre texte⁴, où tu analyses combien les personnes handicapées ne sont pas vues comme des partenaires amoureux·ses possibles. Tu y parles aussi de l'inaccessibilité aux gynécologues et du validisme des soignant·es. Qu'en est-il de ton expérience ?

Et des réflexions et revendications des Dévalideuses ?

Céline – Oui, on parle souvent de préjugés, d'un prétendu tabou qui entoure la sexualité des personnes handicapées, mais il est absurde de penser qu'il suffit de « changer le regard » avec des campagnes de communication. C'est la société en profondeur qu'il faut changer, et ça ne se fera pas sans des actes très concrets.

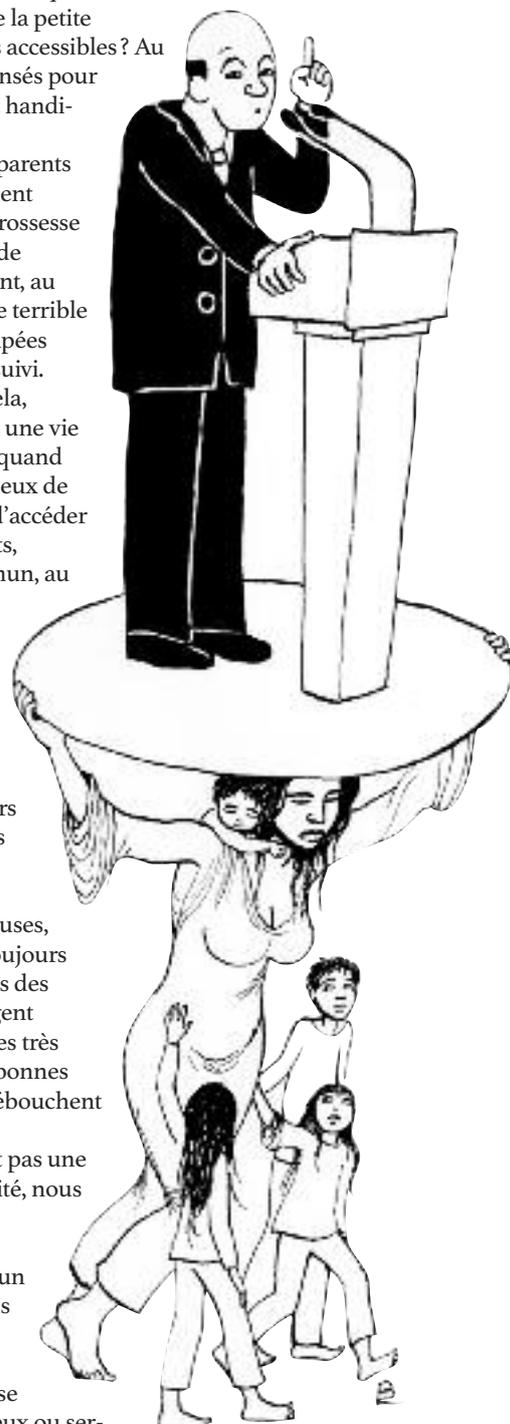
Comment une femme handicapée peut-elle être perçue comme

une mère à part entière quand les espaces d'accueil de la petite enfance ne sont pas accessibles ? Au mieux, ils seront pensés pour accueillir un enfant handicapé, mais très rarement pour des parents handicapés. Comment mener à bien une grossesse quand les cabinets de gynéco nous oublient, au point qu'un nombre terrible de femmes handicapées abandonnent tout suivi.

Et même avant cela, comment accéder à une vie sexuelle épanouie, quand on est exclues des lieux de socialisation faute d'accéder aux bars, restaurants, transports en commun, au travail (où se font aussi de nombreuses rencontres)... Ou encore quand nos autonomies sont empêchées par des problèmes financiers ou manques d'aides techniques ou humaines ?

Avec les Dévalideuses, nous essayons de toujours réfléchir aux racines des problèmes, qui exigent souvent des réponses très concrètes, loin des bonnes intentions qui ne débouchent jamais sur rien.

Le handicap n'est pas une question de solidarité, nous voulons juste rétablir nos droits élémentaires, dans un souci d'égalité. Nous refusons l'institutionnalisation, qui nous pousse toujours vers des lieux ou services spécialisés, comme si nous étions des anomalies, et non des éléments à part entière d'un même système.



Ch. R.



Délaissement d'enfant ayant entraîné la mort

HOMMES QUI ÊTES À LA MANŒUVRE, et qui ne saignez pas, ne souffrez pas, n'avez pas le corps distendu par la machinerie de la vie, aussi féroce quand on a voulu son bébé que quand on ne l'a pas évité, hommes qui portez des képis, des toges, des perruques, vous qu'une mère épuisée a expulsé, tout saignants, dans ce monde que vous avez l'impression de connaître, hommes semblables au père d'un nourrisson trouvé mort dans la rue quelques heures après sa naissance, ne soyez pas monstrueux. Hommes qui avez ramassé à l'aube une femme qui saignait, dont le corps était encore tout mâché du travail de l'accouchement, qui avait souffert toute la nuit, les dents serrées, derrière une palissade, sans personne pour l'aider, pour la rassurer, pour l'accompagner, pour lui parler, et qui s'était éloignée de son bébé, peut-être parce qu'elle avait soif, ou trop mal, ou qu'elle était folle, ou rendue folle par ce qui l'avait jetée derrière une palissade pour accoucher comme une chienne abandonnée, ne soyez pas féroces.

**Vous ne savez pas!
Vous ne savez rien!**

Quoi qu'il ait pu arriver, qui que soit cette femme, elle a accouché seule dans la rue le 23 mars, par une nuit claire où le thermomètre affichait au maximum onze degrés. Tout ce que nous avons connu, les filles, elle l'a vécu seule. Nous ne savons pas comment l'accouchement s'est passé, ce n'était pas son premier, mais nous savons au moins ça : qu'elle était sans assistance, sur le ciment, par onze degrés, cette nuit-là, et que cette traversée périlleuse, toute cette terreur, cette douleur, ces contractions qui n'en finissaient pas, elle les a vécus seule, seule, seule. A-t-elle coupé le cordon avec les dents ? Expulsé le placenta et laissé le bébé relié à celui-ci sans le couvrir suffisamment ? N'avait-elle que ses vêtements ? S'en est-elle dépouillée pour ne pas laisser l'enfant qui venait de naître nu ? Il est mort.



Tout ce que nous savons d'elle, c'est que des hommes – qu'une femme épuisée a un jour expulsés dans le sang et la douleur – se sont emparés d'elle et l'ont traînée, encore saignante et distendue, devant ses juges.

Tout ce que nous savons d'elle, c'est qu'elle a été arrêtée, interrogée, enchristée sur-le-champ et mise en examen.

Est-ce qu'elle a pu se laver ? Est-ce qu'on lui a donné des grosses serviettes pour qu'elle arrête de se saigner dessus, des vêtements pour qu'elle se change ?

Est-ce qu'elle a pu s'allonger ? Est-ce qu'on l'a consolée pour cette horreur pure, un accouchement dans la nuit et le froid, dehors, seule, et la mort du bébé peu après ?

Est-ce qu'avant de l'accuser on a essayé de réparer un peu cette nuit qui a dû durer des millénaires, ce matin qui est tombé comme la lame de la guillotine sur la mort d'un enfant et les barreaux d'une prison ?

Est-ce qu'elle est folle ? Est-ce qu'elle avait un suivi psychiatrique jusqu'ici, mais que les restrictions budgétaires ont délité tout ça jusqu'à ce qu'elle se retrouve, comme tant d'autres, égarée, sans conscience, errant dans les rues ?

Est-ce que tout simplement elle s'est fait expulser (c'est la période) et s'est retrouvée, enceinte jusqu'aux dents, sans recours, avec ce même qui cognait à la porte pour arriver ?

Les bénévoles qui s'occupent des SDF sur Lille ne la connaissent pas. Peut-être est-elle arrivée d'une autre ville par le train, car elle a accouché près de la gare. Mais alors, comment les policiers, militaires, vigiles, agents SNCF, toute cette aimable faune qui croise en rangs serrés dans toutes les gares de France aurait pu laisser passer une femme perdue, en gésine ?

Qu'est-ce qui a tué ce bébé ?

Sa mère s'est-elle assoupie sur lui après les longues fatigues de l'accouchement ?

Ou s'est-il trouvé nu, à peine né, alors qu'elle était dans un état de sidération, ou dans la complète indifférence du désespoir ?

Il était vivant à la naissance, il est mort. Des passants l'ont vu, inanimé, près de sa mère, et ont averti les pompiers et la police.

Qui a laissé cette femme accoucher seule, par une nuit froide, derrière une palissade ? Comment a-t-on pu traîner devant les tribunaux une femme qui venait d'accoucher dans la rue et dont l'enfant était mort ? Comment la machine judiciaire a-t-elle pu prendre entre ses mâchoires ce sujet infinitésimal tout broyé déjà par la dureté de la vie, une femme sans domicile à peine relevée de ses couches ? Aurait-il mieux valu que l'accouchement se passe mal et qu'elle se vide de son sang derrière sa palissade, qu'on la retrouve exsangue et froide auprès d'un nourrisson encore vivant au petit matin, pour qu'on se dispense de rajouter de l'horreur à l'horreur et que, même, peut-être, on la regarde avec un peu d'humanité ?

Quand un fait aussi terrible se produit, la responsabilité en dépasse et de loin les protagonistes directs. Une misère aussi affreuse devrait nous faire vomir de honte et non

brandir les foudres de la loi. Une société qui laisse ses membres les plus vulnérables enfanter dans la rue n'a pas à les juger.

Mais ce qui choque par-dessus tout, les filles, c'est que ce corps tragique, malmené, ce corps qui a souffert dans le froid pendant d'interminables heures, qui a d'abord donné la vie avant de la laisser partir, ce corps et cette vie sont versées dans l'égout de l'impitoyable mépris qui touche ces choses-là. Et c'est un déni énorme, celui qui traite un corps en gésine, un corps fendu par l'enfantement, un corps rompu par l'épuisement, comme un détail qui ne vaut pas qu'on s'y arrête.

Elle a un sale goût, cette mise en examen, le goût d'une antique malédiction. Car il n'est pas si vieux le temps où on retroussait nos organes comme des nœuds coulants pour nous étrangler et nous pendre avec. Dans d'autres pays, encore aujourd'hui, on peut se retrouver condamnée pour un enfant mort en couches. Et ici aussi, le poids d'un enfant, qui est pourtant l'avenir de toute une société, ne pèse que sur les reins de la femme qui le porte si elle est seule à le porter. Cette responsabilité accablante, qu'elle l'ait voulu ou pas, qu'elle soit en mesure de l'assumer ou pas, qu'elle ait été violée ou simplement qu'elle n'ait pas planifié une contraception, ou qu'elle n'ait pu se résoudre à avorter, ou qu'elle ait trop attendu parce qu'elle vit dans la temporalité

chaotique de la rue, ou qu'elle s'en soit rendu compte trop tard, ou qu'elle soit dans le déni et le refus, est la sienne et la sienne seule. Et si certains hommes ne veulent pas être pères et le deviennent pourtant, c'est fâcheux, mais ça peut s'arranger. Ils peuvent foutre le camp, ou avoir des états d'âme. Mais quand une femme qui n'est pas en mesure d'être mère, pour des raisons sociales ou psychiques, le devient pourtant, elle ne peut pas fuir son ventre, elle coule avec.

Cette femme sans domicile, qui a accouché seule dans la rue et dont le bébé est mort, encourt trente ans de prison. Il est peu probable que le géniteur qui a laissé courir un tel désastre se voie reprocher la moindre responsabilité. La prise en compte juridique de cette inégalité fondamentale devrait se poser et, par extension, celle de la responsabilité collective sur les familles les plus fragiles. Car comme pour le boxeur Davey Moore dans la chanson de Bob Dylan interprétée en français par Graeme Allright, on devrait se poser la question jusque dans ses derniers prolongements:

**Qui a tué ce bébé?
Qui est responsable?
Pourquoi est-il mort?**

L. B.

L'infanticide... encore et toujours

À L'HEURE OÙ CATHOLIQUES INTÉGRISTES et extrême droite (deux engeances qui copulent entre elles) réclamaient une identité pour le fœtus (dès sa conception!), il fallut autant de cran que de colère pour publier ce petit livre – 87 pages –, dense et lourd par son sujet¹.

Régulièrement des femmes font la une des infos: elles sont appelées «mères infanticides». Ironie et cynisme tiennent en ces deux mots, car elles n'ont pas voulu être mères, en tout cas pas de ces «fœtus à terme»-là.

Novembre 2007. Un «fait divers» est relaté par les journaux: une jeune fille de 17 ans, étudiante, a accouché et étouffé le nouveau-né dans le garage de ses parents.

Fallait-il que son désespoir ait cru à proportion de sa solitude pour l'amener à prendre une décision aussi terrible!

Et voilà que paraissent ces *Réflexions autour d'un tabou: l'infanticide...*

À quel moment la société reconnaît-elle un enfant? Lors de sa venue au monde?

Ça n'a pas toujours été le cas:

Dans le haut Moyen Âge, on s'appuyait sur la date d'introduction de l'âme dans le corps du fœtus, soit 40 jours pour les garçons et 80 pour les filles; aujourd'hui, c'est la viabilité du fœtus qui sert de base à ceux qui veulent créer un statut juridique pour l'embryon.

Au cours de la lutte des femmes pour la légalisation de la contraception et de l'avortement, je ne me souviens pas que la réflexion ait été élargie à l'infanticide. Aujourd'hui encore, des femmes sont amenées à faire disparaître

le «fruit de leurs entrailles» dans une effrayante solitude.

Le témoignage qui ouvre le livre prend à la gorge: tant de misère, d'humiliation, de peurs!

Emprisonnées sous l'accusation d'infanticide, ces femmes sont considérées et traitées comme des «pointeuses» (à l'égal des violeurs hommes), c'est dire le mépris et la haine qui entoure l'infanticide.



– Fais passer ça, ou j'te plaque!

Nous, les huit femmes qui avons écrit cette brochure, de situations et d'âges divers, affirmons que tout le monde, femmes et hommes, dans cette société, est concerné par cette histoire. En décortiquant ce qui nous formate dans la sexualité et ce qui nous contraint dans la maternité, nous voulons en finir avec le tabou de l'infanticide.

S.

1. *Réflexions autour d'un tabou: l'infanticide*, Ouvrage collectif, juillet 2009. À commander à B. Bornot, 12, rue Pouzonville, 31000 Toulouse (envoyer un chèque de 8 euros à l'ordre de MIZ).

Infanticides, lever l'incompréhension

Nous sommes nombreuses et nombreux à ne pas comprendre comment des femmes, depuis la nuit des temps, tuent leurs propres enfants, la chair de leurs chairs.

DÉJÀ, NOUS AVONS DU MAL À COMPRENDRE quand c'est un homme qui tue, mais nous savons que l'éducation forge les enfants dans des rôles qu'ils et elles joueront plus tard : les filles doivent être aimables, généreuses, empathiques, calmes et douces, maternant la poupée à la maison ; les garçons devraient être, pour leur part, courageux, énergiques, indépendants, confiants, forts et bagarreurs dans l'espace public. Alors, peu d'étonnement quand un homme applique la culture du viol ou du meurtre. Il baigne dans la culture de la violence ! C'est oublier que le bain est le même, pour les filles et les garçons, pour les femmes et les hommes, bien que la position des unes et des uns ne soit pas la même. Le violent violente la victime qui vit donc, elle aussi, femme ou enfant, dans cette culture de la violence, la subit, mais rarement la renvoie. Et heureusement aussi que tous les garçons ne deviennent pas des hommes violents.

Mais quand une femme tue, incompréhension !

Quand une femme tue son enfant, double incompréhension !

Julie Ancian, dans *Les Violences inaudibles. Récits d'infanticides*¹, nous apporte des réponses. Natacha Chetcuti-Osorovitz va dans le même sens :

Les femmes qui dérogent aux devoirs de leur sexe/genre sont considérées comme responsables d'une destinée qu'elles mériteraient. La dissymétrie entre les violences commises par les condamnées et celles subies dans le continuum des violences de genre est balayée par l'impensé sociologique, selon lequel les femmes respectables ne sont pas violentes ou acceptent d'être victimes, ou encore y cèdent².

L'infanticide est le meurtre ou l'assassinat d'un enfant nouveau-né, considéré pour l'heure comme meurtre ou assassinat d'un mineur de moins de 15 ans : il fut longtemps considéré comme une catégorie spéciale de crime, car il semblait relever de la préméditation.

D'après Annick Tillier, « la plupart des femmes qui se sont livrées à l'infanticide, se sont obstinées, pendant tout le temps de leur grossesse, à dénier leur état³ ». Beaucoup d'entre elles vivent ce moment terrible dans la plus grande solitude.



- Vous étiez seule pour le tuer.
- Nous étions deux pour le faire.

La difficulté des mères à relater la manière dont les faits se sont produits, leur incapacité à dire quel était le sexe d'un enfant qu'elles prétendent souvent ne pas avoir vraiment regardé, l'état de panique et de détresse dans lequel la plupart étaient au moment des faits expliquent le peu d'égards avec lequel elles paraissent se défaire de la dépouille de leur nouveau-né³.

Au cours des XVI^e et XVII^e siècles, la peine de mort était souvent requise, mais l'iniquité de la loi qui fait peser sur les seules femmes la responsabilité des enfants illégitimes, la difficulté à départager la volonté homicide ou pas lors des fausses couches et l'hostilité grandissante à la peine de mort des jurys, conduisent souvent à des acquittements. Le nombre d'infanticides décroît considérablement à la fin du XIX^e siècle et, aujourd'hui, leur nombre en France est très réduit, mais certains cas sont très médiatisés.

Dans les résultats de l'étude menée par Anne Turz, médecin, et Jon M. Cook, de l'Inserm U988 « CERMES 3 », publiée en ligne dans la revue *Archives of Disease in Childhood*, en 2010, la fréquence des infanticides est estimée à 2,1 pour 100 000 naissances. Les femmes « qui ont été identifiées étaient âgées de 26 ans en moyenne. Une fois sur trois, elles avaient déjà au moins 3 enfants et aucune n'avait recours à la contraception. La moitié d'entre elles vivaient avec le père de l'enfant, et les deux tiers exerçaient une activité professionnelle. Leur catégorie socioprofessionnelle ne différait d'ailleurs pas de celle des femmes de la population générale. Côté psychologique, les enquêtes montrent qu'elles avaient peu confiance en elles, qu'elles présentaient une certaine immaturité, des carences affectives, une forte dépendance à l'autre, voire une peur extrême de l'abandon. Mais elles ne souffraient pas de maladies mentales caractérisées et leur discernement n'était pas aboli ni altéré au moment des faits ». Anne Turz précise, en 2021, le chiffre : « Celui de 255 infanticides d'enfants de moins d'un an chaque année, auquel nous étions parvenus dans nos travaux, a été calculé de façon rigoureuse⁴. » Pour autant, il est difficile de mesurer l'ampleur du phénomène car bon nombre de corps restent introuvables, et un certain nombre d'affaires ne parviennent pas aux services de police. « Pour l'année 2015, les services de police et de gendarmerie ont recensé 40 enfants de moins d'un an victimes d'un homicide ou de violences ayant entraîné la mort¹ », mais combien ont été tués à la naissance ?

L'intérêt du livre de Julie Ancian est d'explorer les récits des femmes jugées et condamnées pour ces faits. Elle a procédé à une enquête sociologique durant six années sur des cas de néonaticides jugés en France entre 2005 et 2015. Le terme de néonaticide est entré dans le dictionnaire en 2017 et désigne l'homicide d'un nouveau-né dans les 24 heures qui suivent sa naissance. Ces homicides ont été perpétrés par des femmes (presque exclusivement) à la suite d'un accouchement secret et solitaire, dans le contexte d'une grossesse non prévue. Cinq entretiens approfondis, conduits pour certains sur trois ans, quinze professionnels de justice interviewés, des archives judiciaires et journalistiques portant sur 75 procès de néonaticides : alors, se révèle le poids de la confiscation de la parole, à laquelle les femmes ont été habituées tout au long de leur vie, qui pèse sur leur conduite. En outre les accusées ont des parcours qui se caractérisent « par la précarité matérielle, l'exposition aux violences et surtout le manque de soutien social ». Les femmes se retrouvent prises au piège d'une grossesse qu'elles n'ont pu éviter et qu'elles ne peuvent plus interrompre, seules, isolées. Les récits, recueillis par Julie Ancian, dévoilent les violences subies durant des années,

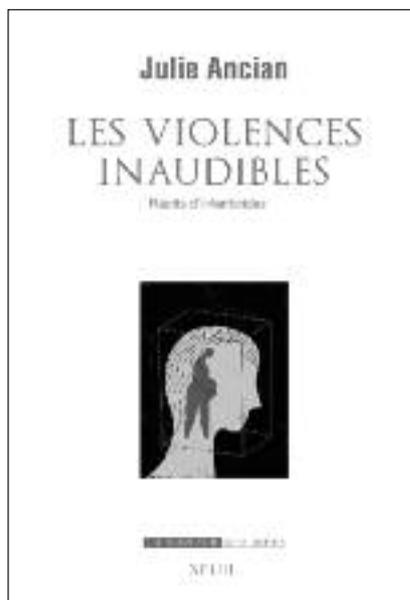
avant leur grossesse, qui n'apparaissent pas dans les récits officiels, « violences inaudibles, largement écartées du traitement judiciaire », qui permettraient de comprendre le processus qui a mené ces femmes au meurtre de leur nouveau-né.

Il est nécessaire de mettre au jour « les conditions sociales et les rapports de pouvoir qui structurent les moyens dont disposent les femmes pour contrôler leur fécondité. Parce qu'il traite du corps des femmes, de leur choix de ne pas devenir mère et de leur capacité à mettre en œuvre ce choix, [cet essai] propose une réflexion critique sur les biais persistants de l'institution judiciaire et sur les discours contemporains qui définissent encore les bonnes conduites en matière de procréation et de maternité¹ ». L'analyse des récits met en relief les rapports de domination fondés sur le genre : désarroi à l'idée d'être quittée si le conjoint apprend la grossesse, peur des reproches de l'entourage face à une maternité supplémentaire, peu ou pas de discussion avec le conjoint par rapport à la contraception ou à la grossesse ; parfois le conjoint est au courant et ne fait rien pour aider ou empêcher le néonaticide. Et pourtant, les hommes sont autant concernés que les femmes mais seules les femmes doivent assumer la décision...

Les néonaticides ne sont ni des actes de haine ni des coups de folie maternelle, bien que l'opinion publique pense que le déni de grossesse est le trouble mental à l'origine des néonaticides. Non, ils correspondent à des gestes désespérés pour se défaire des conséquences d'une grossesse catastrophique ! Pourquoi toujours pathologiser les conduites des femmes si ce n'est pour justifier le contrôle social sur leur corps. Cette lecture « donne à voir toute la difficulté d'exprimer une subjectivité féminine sur des conduites reproductives marginalisées, dans un espace où les stéréotypes sur la maternité et la féminité sont encore

nombreux¹ ». Les néonaticides ne sont pas des crimes insensés ou mystérieux, mais des drames sociaux de femmes déjà continuellement accablées. Il est temps de proposer des mesures d'accompagnement et de réparation au lieu de stigmatiser et d'emprisonner.

H. H.



1. Julie Ancian, *Les Violences inaudibles. Récits d'infanticides*, Éditions Le Seuil, 2022.
2. Natacha Chetcuti-Osorovitz, *Femmes en prison et violences de genre. Résistances à perpétuité*, La Dispute, 2021.
3. Annick Tillier, *L'Infanticide. La mauvaise mère*, dans Claude Gauvard et al., *Présumées coupables*, L'iconoclaste et Archives nationales, 2016.
4. Solène Cordier, « Les infanticides, des meurtres à l'ampleur méconnue », *Le Monde*, 6 février 2021.

Filiation

Rendons hommage aux mères,
à celles qui nous montrent le chemin.
On entend si souvent parler des pères,
du père de la physique quantique,
du père de la psychanalyse,
des pères de la nation,
pourquoi pas des mères ?

LA MÈRE DE L'INFORMATIQUE (**Ada Lovelace**), la mère du codage (**Hedy Lamar**, qui n'était pas qu'une bombe hollywoodienne, mais une chercheuse de très haut niveau), la mère de l'ADN (**Rosalind Francklin**), mais

Ida Lovelace

aussi la mère de la science-fiction (**Mary Shelley**, avec son premier et remarquable roman *Frankenstein*, écrit en 1816 alors qu'elle n'avait que 19 ans; elle était la fille de **Mary**

Hedy Lamar

Wollestoncraft, célèbre féministe, philosophe et romancière qui mourut en la mettant au monde, mais son père (**William Goldwin**) l'éleva selon les idéaux de sa mère), la mère des sages-femmes (**Angélique du Coudray** et son étonnant mannequin des différentes parties génitales d'une femme contenant un bébé et son cordon ombilical, un placenta, un utérus avec son col, un vagin et une vulve, approuvé par l'académie de chirurgie en 1758), la mère des étoiles (**Marie-Jeanne de Lalande**, qui en catalogua précisément plusieurs dizaines de milliers au tout début du XIX^e siècle), etc.

flics et des politiciens d'attraper des cheveux blancs avant l'âge. Il en est de même pour la regrettée **Berta Cáceres**, grande figure résistante du peuple Lenca, féministe et défenseuse autochtone de la forêt hondurienne menacée par de grands projets hydroélectriques, miniers et agro-industriels. Ces projets sont le fait de multinationales financées à l'entouffoir par les USA et l'Europe. Pour s'être opposée à un grand projet hydroélectrique, Berta fut abattue en mars 2016, à l'âge de 45 ans. Sa mère était une infatigable sage-femme qui eut douze enfants et en mit au monde plus de 5 000. Elle fut sans cesse persécutée par l'État, et Berta connut une enfance mouvementée. La tâche de sa mère, selon le site «réseaux chrétiens», était tout autant maïeutique qu'obstétrique, car elle mettait un point d'honneur à éveiller les esprits et susciter les changements partout où elle passait.

Rosalind Francklin

Joséphine Baker

Qu'entend-on par «père»? Un homme qui transmet un héritage remarquable. Où sont les mères? Des centaines de génération d'hommes, qui arrivaient plus ou moins à faire cohabiter leurs testicules avec un cerveau, se transmettent l'antique devise «*Tota mulier in utero*¹», qui posait comme un dogme l'incompatibilité de l'utérus et du cerveau. Les cohortes de femmes qui eurent le culot de faire mentir cette assertion furent tout simplement rayées avec méthode de l'Histoire, selon la vieille tactique «décourager avant, entraver pendant, effacer ensuite».

Pauline Roland

On comprend par la même source qu'elle démontra son amour, son patriotisme et son esprit de service et transmet ainsi à sa fille Berta sa conduite et sa pratique «anticapitaliste, antipatriarcale et anti-impérialiste» (les chrétiens d'Amérique Latine sont un peu différents des chrétiens de la vieille Europe). Et, en effet, Berta, sa petite dernière, devint à l'âge de 20 ans une leader charismatique du peuple Lenca, connue pour son féminisme et son engagement écologique (l'engagement écologique n'est pas le même que dans la vieille Europe, les ZAD y sont attaquées à l'armement lourd par des militaires et des militaires). Après la mort de Berta, l'une de ses filles, **Laura**, a tout naturellement pris le relais de ses luttes comme Berta l'avait fait de sa mère. Elle déplorait, en juillet de l'année dernière, que si le gérant (un lampiste) de la société hydro-électrique avait bien été condamné pour avoir organisé l'assassinat de sa mère, les commanditaires étaient toujours libres et la société détenait encore la concession qui lui permettrait de faire le fameux barrage, contre lequel se battait Berta, quand la vapeur serait retombée.

Louise Michel

Mary Wollestoncraft

Des centaines de génération d'hommes, qui arrivaient plus ou moins à faire cohabiter leurs testicules avec un cerveau, se transmettent l'antique devise «*Tota mulier in utero*¹», qui posait comme un dogme l'incompatibilité de l'utérus et du cerveau. Les cohortes de femmes qui eurent le culot de faire mentir cette assertion furent tout simplement rayées avec méthode de l'Histoire, selon la vieille tactique «décourager avant, entraver pendant, effacer ensuite».

Marie-Jeanne de Lalande

Des centaines de génération d'hommes, qui arrivaient plus ou moins à faire cohabiter leurs testicules avec un cerveau, se transmettent l'antique devise «*Tota mulier in utero*¹», qui posait comme un dogme l'incompatibilité de l'utérus et du cerveau. Les cohortes de femmes qui eurent le culot de faire mentir cette assertion furent tout simplement rayées avec méthode de l'Histoire, selon la vieille tactique «décourager avant, entraver pendant, effacer ensuite».

Emmeline Pankhurst

Mais passons aux vraies mères, celles qui transmettent plus directement un héritage à leurs descendantes

Marie Curie, mère de la radioactivité et première femme à être nobélisée, passa à sa fille Irène la passion et la rigueur scientifique qui lui valurent à son tour un prix Nobel.

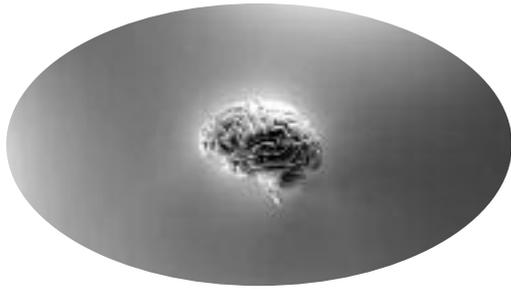
Mary Shelley

Emmeline Pankhurst, initiée par sa mère au suffragisme à 14 ans, transmet cette rage à ses trois filles, **Chrystabel**, **Sylvia** et **Adela**. Un combat de trois générations de femmes, qui valut à bien des

Angélique du Coudray

Wangari Matai dut à sa mère de pouvoir étudier à l'école, alors que son destin de fille aînée la prédestinait à s'occuper de ses frères

1. «La femme est tout entière dans son utérus.»



et sœurs. Elle fonda le Mouvement de la ceinture verte au Kenya en 1977, à une époque où la déforestation ne touchait pas grand monde. Sa fille **Wanjira** a repris le flambeau et ferraille au niveau international pour planter trente millions d'arbres sur la ceinture verte, qui n'est plus à l'état de projet.

Pauline Roland, qui elle aussi dut à sa mère de recevoir une instruction, eut un professeur saint-simonien qui la convertit. Elle resta fidèle à ses convictions toute sa vie de luttes sociales et féministes et refusa de se marier avec son compagnon. De même, elle tint à assurer seule la subsistance de ses trois enfants, qui portaient son nom.

Joséphine Baker, qui vécut une quinzaine de vies à elle toute seule, après une fausse couche catastrophique qui la rendit stérile, adopta pas moins de douze enfants venus du monde entier, sa « tribu arc-en-ciel ». Longtemps après sa mort, les enfants de cette extraordinaire famille-monde, quoique dispersés sur tous les continents, continuaient d'être étroitement liés par l'amour impétueux de leur mère, qui se ruina littéralement à les élever.

Et puis, il y a les mères qu'on pourrait appeler **Jeanne**, en référence à Brassens, les mères universelles, celles qui n'ont ni enfanté ni adopté d'enfant, mais portent l'éternel combat de l'avenir, telles cette institutrice et cette sage-femme qu'étaient **Louise Michel** et **Emma Goldman**, passionnément dévouées aux générations futures, aux mères et aux enfants.

Louise Michel était très attachée à sa mère, avec laquelle elle vécut une grande partie de sa vie. C'est parce qu'elle avait été arrêtée à sa place qu'elle se livra aux versaillais. Ser-

vante engrossée par un fils de famille, la pauvre femme eut la chance d'avoir des patrons qui préférèrent fou-

tre dehors leur fils plutôt qu'elle, et élevèrent la petite Louise avec beaucoup d'affection et d'ouverture d'esprit. Par la suite, les deux femmes ne se séparèrent que par force majeure. Louise fut fidèle toute sa vie à sa vocation d'institutrice et considéra toujours l'instruction et l'éducation comme la base de l'émancipation. Emma Goldman fut pour sa part une sage-femme néomalthusienne très concernée par l'affreuse misère reproductive des prolétaires.

Si on veut s'inscrire dans une filiation féminine, ce ne sont pas les mères qui manquent!

Laura Cáceres

Wangari Matai

Emma Goldman

Berta Cáceres

Marie Curie

Wanjira Matai

GPA : l'art de l'oxymore

**France Inter, journal de 19 heures,
début mars, en pleine offensive russe
contre l'Ukraine**

UN COUPLE DE FRANÇAIS est interviewé. Ils sont à Kiev avec deux bébés commandés à une « mère porteuse ». La livraison a bien été effectuée, mais ils se plaignent de ne pouvoir se procurer du lait et autres produits de première nécessité pour des nourrissons, d'où les appels à l'aide du père exploré afin que les autorités consulaires les tirent de ce mauvais pas et organisent leur sortie du pays. La même situation est rapportée par d'autres médias, BFMTV et LCI en tête, afin de faire pleurer dans les chaumières et accessoirement donner un petit coup de pub à la GPA. Par contre, pas un mot sur la détresse de ces femmes qui vivent et accouchent sous les bombes loin de leur propre famille et dans des cliniques qui, elles, continuent leur business lucratif sur le dos de la pauvreté.

Alors que, malgré tout, quelques voix s'élèvent et parlent d'exploitation et d'égoïsme aveugle¹, d'autres, comme un certain Jadot, candidat écolo à la magistrature suprême (!) parle, lui, de « GPA éthique ». On en conclut donc qu'il suffirait de l'organiser de manière « non marchande » pour que soient réglées les questions telles que l'atteinte à l'intégrité physique et psychologique, voire à la dignité des mères de substitution et à la chosification des enfants. Bel oxymore², mais que ne ferait-on pas pour avoir l'air « moderne » et se distinguer de la droite conservatrice!

En tout cas, un livre qui vient de sortir va lui faire plaisir, celui de Sylvie et Dominique Mennesson, qui « publient un témoignage précieux sur une pratique raisonnable et raisonnée de la GPA³ », rien que ça! Il y a vingt ans, ce couple infertile a acheté deux bébés à une gestatrice états-unienne et ils font maintenant la promo de cette technique. Selon M^{me} Mennesson, « Mary » lui a fait un « cadeau inestimable⁴ ». Le prix dudit cadeau n'est pas précisé, peut-être « Mary » n'a-t-elle pas été rémunérée, mais « indemnisée », selon la rhétorique pseudo-altruiste visant à dissimuler la financiarisation de la procréation. Car il n'y a bien que Jadot pour croire et vouloir faire croire que l'argent n'est pas la motivation de celles qui enfantent dans ces conditions.

M. G.

1. Céline Revel-Dumas, autrice de *GPA, Le Grand Bluff*, éd. du Cerf, septembre 2021.

2. Oxymore : figure de style consistant à allier deux mots de sens contradictoire.

3. *Libération*, 24 mars 2022.

4. Actuellement, entre 40 et 60 000 euros en moyenne en Ukraine pour la clinique... moins cher qu'aux USA.

LA PUISSANCE DES MÈRES

**Nombreuses
sont les mères dans le monde qui
se rassemblent en tant que telles pour défier
le pouvoir, demander justice, réclamer des droits au
nom de leurs enfants et, plus largement, des générations
suivantes.**

QUI NE SE SOUVIENT PAS des Mères de la place de Mai à Buenos Aires, qui, dès le début de la dictature de Videla, se postèrent silencieusement sur la place de Mai, en face du palais gouvernemental, avec les photos de leurs enfants disparus ? Comme les rassemblements statiques étaient interdits, les militaires les obligèrent à bouger, et elles se mirent à tourner autour de la statue. Chaque jeudi elles tournaient, la tête couverte d'une couche blanche en signe de ralliement. Dès la fin de l'année 1977, elles étaient rejointes dans leur lutte par les Abuelas de la Plaza de Mayo (les grands-mères de la place de Mai). Deux d'entre elles s'étaient rendu compte que leur fille ou leur belle-fille enceinte avait été tuée

après l'accouchement, et l'enfant approprié par des familles de militaires. Il s'avéra que ce fut le cas d'environ 500 enfants.

Pendant les quarante ans que durèrent les manifestations hebdomadaires des mères, 128 enfants furent retrouvés. Certaines de ces mères furent assassinées par un commando de l'armée argentine...

**On retrouve des mouvements similaires
partout où les dictatures font disparaître
les opposants**

En Iran, les Mères pour la Justice, malgré l'inimaginable férocité du régime, ne baissent pas les bras. Elles se réunissent et se photographient avec les photos de leurs enfants disparus, qu'elles diffusent ensuite. Bien qu'il soit très dangereux de défiler dans ce pays, les mères des manifestants assassinés par le régime en novembre 2019 (il y eut plus de 1 500 morts) se sont rassemblées sur la place Azadi, à Téhéran, à la fin de juillet 2021, en solidarité avec le Kouzistan, où la répression a fait nombre de morts à la suite des émeutes dues à la pénurie d'eau. Elles ont ensuite gagné le métro, où la police les a violemment battues et arrêtées pour les mettre en garde à vue. Mais il semble que, malgré la prison, les bastonnades, les menaces, rien ne puisse les décourager.

En Turquie, les manifestations des Mères du samedi place Galatasaray, à Istanbul, ont commencé en 1995, et ne se sont jamais arrêtées depuis. Il s'agissait de réclamer des éclaircissements sur leurs enfants disparus, principalement dans les années 1990 où les arrestations, enlèvements et exécutions extrajudiciaires, surtout au Kurdistan, furent massives. Mais depuis 2018, le régime a durci sa réponse répressive et les manifestations ont été interdites.

Nous avons maintenu jusqu'à aujourd'hui la désobéissance civile la plus longue dans ce pays contre la pratique très ancrée de la terreur d'État

disent-elles. Les Mères du samedi, désormais ouvertement criminalisées, sont passées en procès il y a un an, après l'interdiction systématique de manifester place Galatasaray.



Au Brésil, dans l'État de São Paulo, les Mères de Mai se sont constituées en organisation pour lutter contre la violence policière, qui continue à faire un nombre effrayant de morts. Leur nom leur vient d'un épisode sanglant de mai 2006, où une mafia déclencha une série d'attaques contre les forces de sécurité et d'émeutes dans les prisons. Ces violences s'arrêtèrent après négociations entre les flics et le parrain. Elles avaient fait une cinquantaine de morts, mais les représailles policières, elles, tuèrent au moins 450 civils entre le 12 et le 20 mai. Ces victimes avaient nombre de points communs : pauvres, noires le plus souvent, habitant-es des favelas. Depuis 2006, les Mères de Mai, elles-mêmes souvent criminalisées, s'efforcent de faire rendre justice à leurs enfants tués, mais aussi de lutter contre la violence endémique des favelas, pour la démilitarisation de la police et la violence d'État. Parmi nombre d'organisations qui les accompagnent, on trouve aussi les Mères de Manquinhos, les Mères de la Zone Sud, les Mères d'Osasco, les Mères Mogianas, les Mères en Deuil de la Zone Est. Dans tout le Brésil, les organisations de mères pauvres et racisées luttent contre la violence institutionnelle.

Quand il s'agit de faire rendre justice aux disparus, les mères sont toujours à l'avant-garde

J'ai vu il y a quelques mois un film bouleversant d'Astrid Rondero et Fernanda Valadez, *Sans signe particulier*, qui relate la quête d'une mère dont le fils a disparu non loin de la frontière états-unienne avec le Mexique. Dans une zone livrée à la violence paroxystique des narcos et où des milliers de personnes disparaissent tous les ans, elle tente, patiemment et presque sans moyens, de retracer l'itinéraire de son fils.

Ce film pudique et terrible fait écho à la caravane des mères qui, depuis 2006, avec le soutien du Mouvement des migrants méso-américains, parcourt à pied les quelque 4 000 kilomètres qui mènent d'une frontière du Mexique à l'autre, traversant les différents États à la recherche d'indices sur les disparus. Près de 300 ont ainsi pu être localisés. Au départ, il s'agissait de mères semblables à celle du film, qui s'aventuraient sans moyens et en ordre dispersé dans ces zones extrêmement dangereuses à la recherche de leurs enfants. Le mouvement des migrants les a soutenues et regroupées et, aujourd'hui, elles ne craignent pas d'interpeller le gouvernement mexicain. Cet exemple a essaimé en Europe, où, depuis 2014, la *carovano migranti* rassemble d'un bout à l'autre de l'Italie des centaines de mères venues d'Afrique, à la recherche de traces de leurs enfants disparus.

La solidarité des organisations de mères avec les migrants est récurrente. Elles refusent la logique de guerre comme la logique d'exclusion. À la frontière biélorusse avec la Pologne, où nombre de migrants s'étaient massés en novembre dernier dans la forêt (par - 15 °C!), les Mères à la Frontière furent des centaines à manifester leur soutien. La plupart sont des femmes jeunes qui ont elles-mêmes des enfants encore petits. Dans ce pays très catholique, l'une d'elles portait une pancarte où était écrit : « Craignez Dieu, pas les réfugiés. » La vision des enfants réduits à dormir dans la forêt par un froid aussi intense les avait mises hors d'elles.

Très souvent, j'imagine ce que ces enfants doivent ressentir lorsqu'ils s'endorment dans la forêt pendant que je mets au lit mon propre enfant au chaud dans notre maison...

En Russie, l'organisation de mères, qui donne depuis longtemps la migraine au pouvoir, est le Comité des mères de soldats de Russie. Les mères de soldats sont très actives et organisées pour lutter contre les violences, les exactions et les manquements de l'armée envers les conscrits, couvrir les déserteurs, compter les morts. Elles ont acquis une redoutable expertise en la matière. Quand le gouvernement a annoncé 4 600 morts en Tchétchénie parmi les soldats russes, elles ont répliqué que les chiffres étaient plus proches de 12 000 morts, documents à l'appui. Lorsque les soldats dorment en fringues mouillées dans des dortoirs non chauffés et tombent de pneumonie comme des mouches, la seule façon de calmer ces mères vigilantes dans toute la Fédération est de diligenter une enquête. Une partie de leur boulot consiste à négocier le sort des déserteurs, une autre à militer infatigablement pour la fin de la conscription et l'avènement d'une armée de métier. En 2014, elles ont particulièrement exaspéré le pouvoir, qui niait toute ingérence directe dans le conflit ukrainien, en précisant que 15 000 soldats russes y avaient été envoyés, ce qui leur a valu d'être estampillées par la Justice « agents de l'étranger ».

En Afrique, ce ne sont pas les mères mais les grands-mères qui sont très actives dans la lutte contre l'excision. L'Association culturelle Zassa d'Afrique, créée par Martha Diomandé, promeut un arrêt de l'excision qui ne bouleverse pas l'organisation des sociétés. Les matrones exciseuses obtiennent une solide formation pour devenir accoucheuses. Elles se convertissent à la lutte contre l'excision, et leur position éminente fait que cette dangereuse pratique baisse de façon notable dans la zone du Sénégal où l'association est active.

La résistance politique des mères est aussi spectaculaire en Israël-Palestine, où des femmes des deux bords s'efforcent d'œuvrer pour la paix. Le mouvement Women wage peace a initié une marche de l'espoir, la Marche des mères pour la paix. Palestiniennes et Israéliennes ont défilé ensemble à Jérusalem. En 2016, elles étaient 4 000 à dire une prière judéo-musulmane pour la paix au bord de la mer Morte, et 15 000 le même soir devant la résidence du Premier ministre à Jérusalem. Dans le contexte de haine et de violence qui prévaut, il faut avoir un certain courage pour célébrer la sororité et la paix. *Nous choisissons la vie*, disent-elles.

Et puis il y a les manifestations spontanées, comme quand des centaines de mères de Portland, lors des manifestations des Black Lives Matter après le meurtre de Georges Floyd, s'étaient habillées en jaune et placées en bouclier, bras dessus, bras dessous, entre les flics et les manifestants. Comme les mères polonaises, la plupart de ces mères étaient blanches, mais soucieuses de manifester concrètement leur solidarité avec tous les humains victimes d'injustice.

Les exemples sont innombrables. En France, il faut noter le Front des mères initié par Fatima Ouassak, qui, de syndicat de parents, s'est élargi à un projet de société fondé sur la résistance et la solidarité des mères avec leurs enfants victimes de violence et de ségrégation. S'inspirant des Folles de la place Vendôme, qui, en 1984, se rassemblaient pour dénoncer les crimes racistes et sécuritaires dont étaient victimes leurs enfants, et l'inertie, pour ne pas dire l'obstruction de la police, le Front des mères prétend rendre aux mères le pouvoir de décider ce que sera l'avenir de leurs enfants par le biais de la puissance politique qu'elles se donneront.

L. B.

Andrée Michel, une combattante...

Avant je me disais pacifiste.

Aujourd'hui, je préfère me déclarer antimilitariste pour signifier mon opposition à toutes les opérations menées pour promouvoir la production et la vente d'armements¹.

ANDRÉE MICHEL s'est éteinte le 8 février 2022, à 101 ans, même jour que son mari, parti lui aussi un 8 février quelques années plus tôt, et le jour du 60^e anniversaire du massacre des Algériens au métro Charonne à Paris, sur ordre du préfet Maurice Papon.

Il y a des dates qui ne se ratent pas quand on s'appelle Andrée Michel, qu'on est féministe, antimilitariste et militante anticolonialiste: elle qui avait intégré le réseau des porteurs et porteuses de valises pour soutenir l'indépendance de l'Algérie.

Née en 1920 dans une famille traditionnelle, marquée par la Première Guerre mondiale, très tôt elle refusait l'avenir que son père, autoritaire, voulait lui tracer. Épouse soumise, elle n'en voulait pas! Pas plus qu'elle ne supportait les injustices et les discriminations.

Étudiante à Genève, elle échappe à l'Occupation, puis s'engage comme volontaire sociale dans l'Armée d'Afrique, qu'elle quittera pour refuser de partir en Indochine. Entrée au CNRS en 1948, comme vacataire de recherche, elle adopte très vite une position féministe qu'elle associe à la prise en compte des inégalités de race et de classe. Après avoir débuté des études de philosophie, c'est vers la sociologie qu'elle se dirige pour un doctorat soutenu en 1959: sa thèse porte sur « Famille, industrialisation et loge-



ment» (CNRS) et dénonce les conditions de logement et de travail des ouvriers algériens, tout en s'engageant dans les luttes anticoloniales. Elle ouvre ainsi le champ de la sociologie des migrations en France et publie, en 1956, *Les Travailleurs algériens en France* (CNRS) et sur le militarisme et le complexe militaro-industriel. Dès les années 1950, elle s'installe dans un meublé à Montreuil, ville qu'elle adoptera pour vivre au milieu des ouvriers et ouvrières, hors du confort bourgeois des intellectuels parisiens.

Groupe d'études sur les rôles des sexes, la famille et le développement humain

Au cours des années 1960, elle milite activement au Planning familial. Ce qui est important pour elle, et cela le sera tout au long de sa vie, c'est de concilier ses activités militantes et scientifiques. Ainsi, après quelques années d'enseignement en Algérie, aux États-Unis et au Canada, elle fonde en 1974, dans une unité de recherche, le Groupe d'études sur les rôles des sexes, la famille et le développement humain.

Avec Geneviève Texier, en 1964, elle écrit *La Condition de la Française d'aujourd'hui* en deux volumes: I. Mythes et réalités, II. Les groupes de pression. Perspectives nouvelles (Gonthier).

Elle publie le premier et unique *Que sais-je sur Le Féminisme* (1972), puis *Activité professionnelle de la femme et vie conjugale* (CNRS, 1974).

La société française est bloquée, et ses blocages proviennent de son attitude néocoloniale et patriarcale.

Elle définit le patriarcat comme

un système qui utilise, ouvertement ou de façon plus subtile, tous les mécanismes institutionnels et idéologiques à sa portée (le droit, la politique, l'économie, la morale, la science, la médecine, la mode, la culture, l'éducation, les médias, etc.) afin de reproduire les rapports de domination entre les hommes et les femmes, de même que le capitalisme les utilise pour se perpétuer.

À partir des années 1980, elle travaille sur les transnationales et le complexe militaro-industriel. Elle fait partie du Groupement des scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire, et produit des textes majeurs sur les rapports entre militarisation et violences faites aux femmes (1985): elle contribue à *Féminisme et pacifisme: même combat* (Danielle Le Bricquoir et Odette Thibault, éd. Les Lettres libres, 1985) et évoque le complexe militaro-industriel et les violences à l'égard des femmes dans *Nouvelles Questions Féministes* (1985, n° 11-12), grâce à l'appui de Simone de Beauvoir et de Christine Delphy. Elle n'aura alors de cesse d'étudier la production des rapports sociaux inégalitaires et l'augmentation de la division sexuelle du travail. Prostitution, viols, trafic, pillage des ressources, généralisation des violences contre la population civile... conséquences de la culture de guerre encore à l'œuvre aujourd'hui dans de nombreux pays et dans le virilisme et masculinisme – telle que Pinar Selek le décrit dans *Service militaire en Turquie et Construction de la Classe dominante. Devenir homme*

en rampant (L'Harmattan, 2013). Culture de guerre soutenue également par tous les pays qui fabriquent et vendent des armes au détriment des populations privées de paix et de développement (accès à l'eau potable, aux soins et à l'éducation, transports, logements, justice...)². Elle se consacre jusqu'à ses derniers jours à des dynamiques internationales, participe à l'Association internationale de sociologie (AIS), au sein de laquelle elle crée et coordonne le Comité international de recherche sur les rôles de sexe.

J'ai rencontré Andrée Michel au moment de la guerre en Bosnie-Herzégovine: révoltée contre le massacre de Srebrenica, elle publie, en 1995, *Justice et vérité pour la Bosnie-Herzégovine*. Contre toutes les guerres, elle y analyse leur fondement et leur développement dans le réseau Résistance internationale des femmes à la guerre. Dès 1991, elle vient dans l'émission Femmes libres, partager ses travaux et ses réflexions autour de la publication d'une contribution dans *Nouvelles Question Féministes*, « Dernières nouvelles sur le bateau des femmes pour la paix dans le golfe arabo-persique » (1991, n° 16-18). En effet, elle participe, fin 1990, au voyage d'Ibn Khaldoun, un bateau affrété par le Front des femmes arabes pour la paix, créé au Yémen en septembre 1990, par des organisations de femmes de Palestine, Jordanie, Irak, Liban, Syrie, Algérie, Tunisie et Yémen³. Elle participe à différentes luttes pacifistes et antimilitaristes, de la Méditerranée jusqu'en Colombie, où elle s'intéresse de près aux activités de Ruta Pacífica de las Mujeres, la plus grande coalition féministe antimilitariste du continent. Elle est alors sollicitée par des associations et des femmes universitaires en France et en divers pays: Suisse, Belgique, Italie, Espagne, Mexique, Colombie, Costa-Rica, Brésil, Niger, Éthiopie, Tunisie, pour des conférences internationales, académiques et/ou militantes⁴.



Ah jean-foutre, tu as tiré sur le jeune !

Elle différencie avec soin pacifisme et antimilitarisme. L'antimilitarisme est bien plus large qu'un amour un peu sentimental de la paix, il est raisonné, se fondant sur des positions féministes, anticolonialistes, antiracistes et anticapitalistes. Dans tout conflit, les génocidaires et les belligérants sont assurés de l'impunité grâce aux mensonges et au droit du plus fort. Elle publie *Surarmement, pouvoir, démocratie* (L'Harmattan, 1995), dans lequel elle démontre comment le système patriarcal, à travers les notions de « sécurité » et de « défense nationale », justifie la production et les ventes d'armes, et parvient à opprimer les peuples, tout particulièrement les femmes⁴. En 2012, elle publie un dernier ouvrage, *Féminisme et antimilitarisme* (éditions iXe), préfacé par Jules Falquet; cet ouvrage reprend des textes et conférences, un livre incontournable à ce jour.

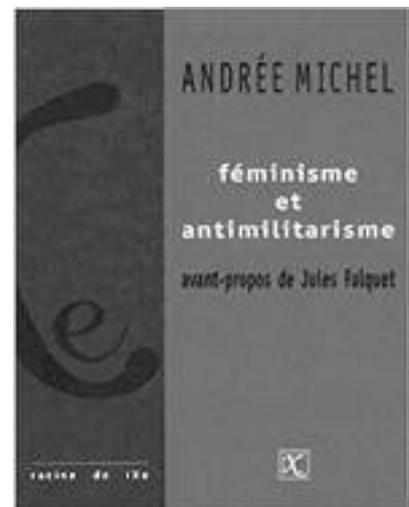
La Maison des Femmes de Montreuil envisage de proposer un lieu portant son nom dans cette ville qu'elle avait délibérément choisie et là où elle repose auprès de son mari. La cérémonie de femmage⁵ s'est tenue le 15 février 2022, empreinte de plein d'émotions et de souvenirs partagés par ses nombreuses amies de Colombie, de Palestine, d'Afrique, des diverses régions de France aussi, etc. Depuis des décennies, la France se vante d'être le pays des droits de l'Homme, elle vend pourtant des armes à des pays qui les bafouent en permanence: elle est ainsi le troisième exportateur mondial de maté-

riel militaire, le troisième exportateur de mort!

À l'heure d'un virilisme revanchard, d'un bruit des bottes dans bien trop de pays, d'une xénophobie – terreau des pratiques électoralistes – et d'une propagande nucléaire toujours en force, sa lutte reste actuelle: féminisme, antimilitarisme, anticolonialisme!

H. H.

1. Andrée Michel, *Féminisme et antimilitarisme*, éditions iXe, 2012. Merci à Jules Falquet pour l'introduction à ce livre, dans laquelle nous avons puisé.
2. Référence à Marie-Hélène Le Ny pour le femmage paru dans *50-50 Magazine*, « Andrée Michel, féministe, antimilitariste et militante anticolonialiste » et à la photo qu'elle fit d'Andrée Michel dans le travail « On ne naît pas femme, on le devient », 2010. Photo Marie-Hélène Le Ny. <<https://www.50-50magazine.fr/2022/02/15/andree-michel-une-feministe-antimilitariste-et-militante-anticolonialiste/>>.
3. Andrée Michel, *Féminisme...*, op. cit.
4. *Ibid.*
5. Un femmage à Andrée Michel avec Jules Falquet, Joëlle Palmieri et Catherine Morin Le Sech, et des extraits des émissions auxquelles elle participa, dans l'émission Femmes libres, sur Radio libertaire 89.4, le 16 mars 2022. <<https://emission-femmeslibres.blogspot.com/>>.



«STÉRILES COMME LE VICE»

Au dos du livre de Claude Guillon, « Robespierre, les femmes et la révolution », une citation de celui que Michelet appelait « un prêtre » et Blanqui « un bourgeois » : Robespierre

«Les citoyennes républicaines révolutionnaires sont chargées d'apprendre à l'univers que la pudeur est un préjugé, que la distinction des talents et des occupations des deux sexes n'est qu'une invention de l'aristocratie... Elles sont stériles comme le vice.» Robespierre

VENTRE BLEU! Venant de signer, pour le dossier « Maternité », l'article « Nullipare volontaire », je me sens concernée; mais le compagnonnage des citoyennes révolutionnaires, Pauline Léon et Claire Lacombe, que l'auteur sort de l'ombre, n'est peut-être pas le pire pour les ami-es de *Casse-rôles*.

Le livre vient de paraître, il n'est pas le premier de l'écrivain sur la Révolution, ni le premier livre sur Robespierre, mais un des premiers à s'intéresser à « la politique de

genre » du révolutionnaire et, comme l'écrit l'historien Jean-Clément Martin sur le site du club de Médiapart, à « traquer les réticences et les dérobades de Robespierre devant la prétention des femmes à être reconnues comme autrices, comme citoyennes et surtout citoyennes révolutionnaires, en mobilisant toutes les ressources possibles, débats, journaux, mémoires et ouvrages sur l'histoire de la Révolution ».

La beauté lorsqu'elle est muette, lorsqu'elle ne pense pas...

« Sois belle et tais-toi »... la consigne n'est pas nouvelle! La citation inscrite plus haut renvoie à un Robespierre misogyne comme la plupart de ses contemporains. Un terme caractérise la relation entre les deux sexes à cette époque: « la galanterie » – terme qui, selon Michelle Perrot, recouvre « une domination particulière des hommes sur les femmes dans notre pays ».

Une preuve contemporaine de la pertinence et, hélas, de l'actualité de cette définition: la tribune du 9 janvier 2018 dans le journal *Le Monde*, par laquelle, contre la libération de la parole dans l'affaire Weinstein, des femmes s'indignaient et affirmaient que la liberté d'importuner était indispensable à la liberté sexuelle et que la galanterie n'était pas une agression machiste!

Claude Guillon publie depuis 2013 un blog historique sur la Révolution; il y recense les nombreux ouvrages qui paraissent sur le sujet. Il a lu les documents d'époque, archives, journaux, textes des acteurs du mouvement, écrits du XVIII^e siècle, ainsi que les ouvrages des grands historiens qui traitent le sujet, de Michelet à Mathiez.

Cette connaissance érudite lui permet donc d'argumenter contre la légende d'un Robespierre féministe favorable au vote des femmes. Les documents témoignent que, pendant les nombreuses discussions sur le vote des femmes, jamais Robespierre n'a pris la parole en sa faveur.

Il montre que Robespierre, dans ses écrits, ne fait que rappeler les femmes à leur devoir, celui fixé par l'auteur de la nature (Robespierre est déiste), celui de se souvenir de la dignité du rôle qui leur est imposé: le devoir de la maternité et le soin des hommes, ainsi que l'écrit Louis Roederer, avocat et député en 1793:

La maternité est un devoir dont rien ne doit distraire: c'est aussi une jouissance solitaire qui exige le recueillement; il faut concentrer cette puissance d'aimer pour la conserver pure et entière.



CLAUDE GUILLON

**ROBESPIERRE
LES FEMMES ET LA RÉVOLUTION**

Dans la *Feuille du jour* du 30 décembre 1790, c'est Robespierre:

Finissons pourtant par avouer que les femmes sont excusables. On ne leur auroit pas reprocher de semblables torts dans un siècle de galanterie. Celles qui se font femmes d'État sont négligées ou prêtes à l'être.

Claude Guillon commente: «Négligées» est la version galante de «mal baisées». Les femmes ne se préoccuperaient pas d'obtenir des droits si elles éprouvaient suffisamment de plaisir, à condition bien sûr de le devoir aux hommes...

Les hommes ont pris la Bastille, les femmes ont pris le roi

On ne peut que constater la présence active des femmes pendant la période révolutionnaire, comme l'écrivait Michelet: les femmes ont pris le roi.

En octobre 1789, elles marchent sur Versailles pour réclamer du pain et des armes, et le roi revient à Paris; elles investissent les sociétés populaires, réclament des réformes sociétales. Elles peinent à s'exprimer, se font traiter d'hystériques et accuser de troubles à l'ordre public. Plus de cinquante clubs de femme vont être créés entre 1789 et 1793. Elles obtiennent des droits civils: la possibilité pour un homme de faire enfermer sa femme disparaît, le mariage civil, qui permet le divorce est institué ainsi que l'égalité successorale entre garçons et filles. Mais aucun droit politique ne leur est accordé, elles sont citoyennes sans citoyenneté, elles ne peuvent ni porter des armes, ni intégrer la garde nationale, ni voter.

Contre la thèse d'un Robespierre qui se serait prononcé pour le vote des femmes – soutenue aujourd'hui par des politiciens comme Jean-Luc Mélenchon et des historien-es –, l'auteur, en reprenant écrits et discours, démontre que ce n'est qu'une légende:

Non seulement Robespierre n'a jamais été partisan du droit de vote des femmes, mais il s'est tenu soigneusement à l'écart d'un débat sur la citoyenneté féminine.

La section féminine du mouvement des enrégés

Le livre de Claude Guillon n'est pas un réquisitoire de plus contre Robespierre – «personnage qui continue de soulever des passions...» –, mais un livre consacré aux femmes pendant la Révolution.

Pour lui, se produit pendant cette période quelque chose de nouveau: une vraie existence politique des femmes.

La Société des citoyennes républicaines révolutionnaires est fondée en mai 1793 par Pauline Léon et Claire Lacombe. Elle est, selon Daniel Guérin, «la section féminine du mouvement des enrégés», et sera dissoute le 30 octobre 1793.

Pour être reconnues, les républicaines révolutionnaires interviennent sur des questions liées aux femmes (dont la prostitution). Elles s'instituent comme une espèce de ministère sauvage des questions féminines, se bagarrent sur les thèmes de l'éducation, de l'armement, du droit de vote¹.

Cet ouvrage aura une suite consacrée aux écrits et propositions de ces femmes rebelles parce que «la qualité et l'inventivité des écrits théoriques et des pratiques d'exercice de la souveraineté populaire est, en soi, un exemple robotatif pour notre présent (et celui des générations à venir).»

A. N.

1. Claude Guillon, interviewé par les éditions Libertalia, septembre 2013).

Claude Guillon, *Robespierre les femmes et la révolution*, Éditions IMHO, 2021.

Claude Guillon, *Notre patience est à bout: 1792-1793, les écrits des enrégés*, Éditions IMHO, 2021.

Le blog de Claude Guillon: <<http://La révolution et nous>>.

COURRIER DE LECTEURS ET LECTRICES

Bonjour

Nouvelle lectrice de *Casse-rôles* (reçu par hasard il y a quelques mois, envoyé par je ne sais qui), je l'apprécie et le fais connaître et circuler. Donc j'ose me permettre une remarque concernant un petit texte de votre numéro 18, page II «Sorcières, du mythe à la réalité»: l'autrice de ce court texte écrit «la chasse aux sorcières devient alors un phénomène mondial»; je souligne ce mot???? Entre 1560 et 1630? mondial? Ne veut-elle pas dire européen (on aurait dit alors «le monde chrétien» et on dirait «occidental» maintenant)? Je ferai remarquer que je n'ai guère entendu parler de la chasse aux sorcières à cette époque ni chez les tribus américaines du Nord ou du Sud, ni en Chine, ni dans les peuplades et royautes africaines, ni en Inde, ni chez les Aborigènes d'Australie, etc. C'est gênant pour moi qu'une revue comme la vôtre fasse cette sorte d'amalgame: ce qui se passe en Europe... devient «mondial», jusqu'où va se nicher l'idéologie européano-centriste/occidentale/ blanche? Même chez vous? Eh bien non nous ne sommes pas le monde ni le centre du monde, heureusement.

En toute sororité, Colette Berthès

La Voz de la mujer

La voix de la femme; disons plutôt son cri; mieux encore, disons les cris des femmes qui, en Argentine, le 8 janvier 1896, lancèrent leur journal: *La Voz de la mujer*. Dès le numéro 1, elles écrivent leur lassitude d'être le jouet, la serpillière, la femelle et l'outil de leurs exploiters et de leurs «vils époux»...

NOUS AVONS DÉCIDÉ de faire entendre notre voix dans le concert social et d'exiger, d'exiger, disons-nous, notre part de plaisirs au banquet de la vie.»

La première réaction méprisante et masculine devant l'affirmation «Tout est à toutes et à tous» fut: «Et puis quoi encore? Faut pas exagérer!»

À quoi ces femmes ajoutent:

« Comme nous ne voulions dépendre de personne, nous avons nous-mêmes brandi l'étendard rouge et sommes parties au combat... sans dieu ni maître.»

Se revendiquant « communistes-anarchistes », elles s'adressent tout autant à leurs compagnons, « faux anarchistes » ou « anarchistes de pacotille », qui ne comprennent pas que la différence de sexe n'empêche pas les femmes de « ressentir et de penser », que le rôle des femmes ne peut se réduire à élever les enfants et à laver les vêtements crasseux des maris.

Non! Ce qu'elles réclament, c'est « le droit de nous émanciper et d'être libres de toute forme de tutelle, qu'elle soit sociale, économique ou maritale ».

Ce journal de quatre pages, financé par des dons, aura neuf numéros publiés irrégulièrement (« quand il peut »); le tirage allait de 1 000 à 2 000 exemplaires diffusés de façon quasi clandestine de la main à la main, par envoi postal, dans les athénées, lors de meetings ou pendant les grèves, etc.

Dans le numéro 1, Carmen Lareva, après avoir fait une analyse générale de la société actuelle, explique: « Pourquoi nous sommes partisans de l'amour libre? »

« Laissons chacun faire ce qu'il veut, et faisons ce que nous voulons, sans porter préjudice à personne. »

La Voz de la mujer fut tout de suite jugée « immorale » par certains anarchistes qui voyaient se dresser devant eux de nouvelles journalistes, des « oratrices et plumes féroces ».

Tout en demandant l'aide des « compagnonnes et compagnons », ces femmes assuraient livrer un combat contre la fange et la tyrannie bourgeoise.

Dans le numéro 8 de *La Voz de la mujer*, María Muñoz dénonce l'hypocrisie, « en matière d'amour »: tout est permis à la bourgeoise quand tout est à craindre pour la prolétaire, qui n'est là que pour travailler et satisfaire l'appétit sexuel des hommes.

Dans ce même numéro, s'adressant à celles qui travaillent sans relâche « avec juste ce qu'il faut de repos pour ne pas mourir de fatigue », une question est posée:

« Pourquoi ne pas cesser un moment vos besognes et réfléchir à votre situation? »



Réfléchir et puis lutter, comme l'écrit à son tour Pepita Gherra dans *La Voz*:

« Levez-vous, prolétaires! Et laissez éclater votre colère dans une explosion puissante et indomptable. »

Mais pour que l'humanité puisse accomplir sa mission d'émancipation, il lui manque un combattant: « Ce combattant, c'est la femme », écrit Soledad Gustavo¹.

Pourquoi? Parce que les hommes prolétaires, qui partagent les mêmes préjugés que les bourgeois, tiennent les femmes à l'écart du combat au lieu de les rallier; ne sera brisé l'esclavage politique que quand les hommes cesseront « de mal se comporter ».

La plaquette se termine par des poèmes de Josefa M. R. Martínez:

*Compagnons! À chaque trouée
dans nos rangs,
Répondra une explosion
Et ainsi, tel un torrent,
nous avancerons fièrement,
Proclamant la Révolution sociale.*

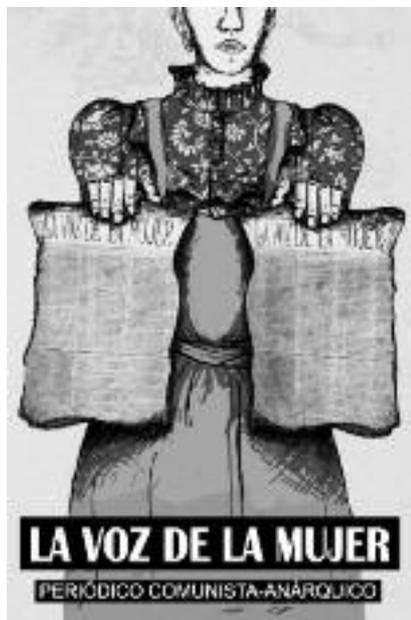
Et de Pepita Gherra qui chante le châtimeur prochain:

*Plus de pitié, les prières sont vaines;
Maintenant, l'heure est venue
de se venger!
Enflammons les torches!
Brûlons tout!*

André Bernard

*La Voz de la mujer, Ni dieu,
ni patron,*

1. La fille de Soledad Gustavo fut l'anarchiste Federica Montseny, ministre de la Santé et des Affaires sociales en Espagne de 1936 à 1937.



Irréductibles Bretonnes

LE 30 JANVIER 1980, un village d'irréductibles Bretons se mobilise contre le gouvernement qui veut implanter une centrale nucléaire sur leur terre, sur la commune de Plogoff, à la pointe du Raz.

Pour ses habitant-es, la lutte débute dès l'enquête publique. La conscience écologique s'éveille en France, notamment avec la mobilisation du Larzac. Chaque jour, à 17 heures, la parade est la même. Des gueules de paysans, mais surtout de paysannes font face aux gendarmes mobiles, dans un nuage de lacrymogènes.

Mais Plogoff, c'est aussi une histoire de femmes, très bien filmée par Évelyne Le Garrec (*Plogoff, des pierres contre des fusils*). Certaines sont femmes au foyer, d'autres travaillent, plusieurs sont même très âgées. La détermination de toutes ces femmes est commune : elles craignent le nucléaire pour les générations à venir.

Semaine après semaine, elles montent au front, reçoivent des coups, tout en continuant à tenir leur rôle auprès des enfants, alors que les hommes, marins pour la plupart, sont au loin.

La nuit, des barrages, composés de déchets de poubelles, lisiers, fosses septiques, etc., sont montés pour ralentir l'arrivée des gendarmes. La journée, et durant les six semaines de l'enquête publique, elles se mobilisent, restant des heures, certaines des journées entières, devant les gardes ; elles leur parlent, pour essayer de décourager les plus jeunes.

Le 16 mars 1980, 50 000 personnes manifestent à l'occasion de la clôture de l'enquête publique. Le 24 mai, 100 à 150 000 manifestant-es fêtent la fin de la procédure et 50 à 60 000 restent pour le fest-noz qui clôture la fête.

Le projet sera abandonné à l'arrivée de Mitterrand en 1981. ■



Marta Capaccioli, « Ida », photo Stanislav_Dobak



Ola Maciejewska, photo Martin Argyroglo

EN MARS 2022, à Limoges, dans le cadre du festival de danse contemporaine*, **Danse Émoi**, trois femmes, pionnières de la danse moderne, ont été mises à l'honneur : Isadora Duncan, Ida Rubinstein et Loïe Fuller. Toutes trois ont révolutionné la pratique de la danse avec un puissant désir d'émancipation et de libération des corps.

pratique de la danse par un retour au modèle des figures antiques grecques. Elle a brisé les codes de la danse classique en s'affranchissant des tutus et des chaussons, au profit d'une danse libérée, pieds nus et le corps simplement vêtu d'une tunique.

Figure emblématique des ballets russes, **Ida Rubinstein** (1885-1960) est celle qui a commandé *le Boléro* à Maurice Ravel. Provocatrice à son époque, elle a osé danser nue en 1909 et est devenue l'égérie des peintres et du Tout-Paris de la Belle Époque.

Loïe Fuller (1862-1928), danseuse américaine pionnière de la danse moderne. Elle est la créatrice des célèbres danses serpentine faites de spi-

À Limoges, les femmes dansent la libération des corps

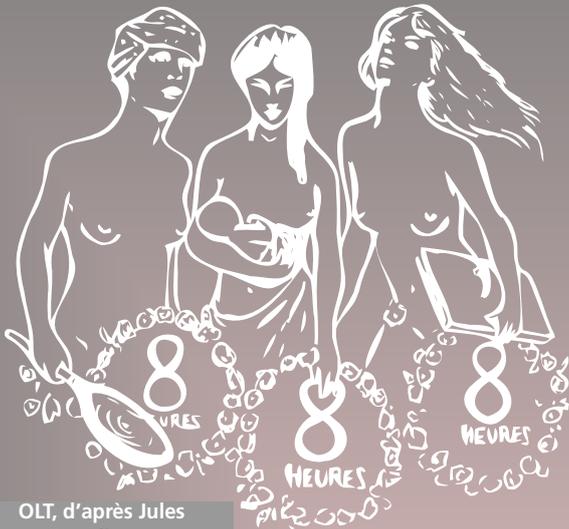
rales reproduisant des phénomènes naturels. Danseuse avant-gardiste, elle révolutionne l'art de la scène et de la danse avec ses recherches scénographiques sur la lumière, la couleur, le mouvement et la musique. ■

*Organisé par les Centres culturels de Limoges



Élisabeth Schwartz, « Isa », photo Camille Blake

PROCHAIN DOSSIER LES OUVRIÈRES



OLT, d'après Jules Grandjouan

AVANT D'ÉCRIRE *Germinal*, Zola a passé quelques jours à Anzin et Bruay, au milieu des mineurs et de leurs familles. Il est descendu dans la fosse Renard, a visité les courées, juste avant le déclenchement de la grève. Peut-être a-t-il « rencontré » La Maheude (ou sa semblable), fillette descendue à la mine à 9 ans, où elle est restée onze ans, a eu son premier enfant à 16 ans et qui, luttant contre la misère, est devenue l'une des plus acharnées pendant la grève; elle est pour nous un des symboles de ces femmes travailleuses oubliées des historiens et souvent même de ceux qui rendent compte des luttes sociales.

En France, les ouvrier·es sont 22% de la population active, soit 5,3 millions au sens du BIT, et huit sur dix sont des hommes. Les ouvrières comptent pour à peine plus d'un million. Mais les agents d'entretien sont comptabilisés à part, et ils sont environ 2,3 millions.

On devrait dire « elles sont », car huit sur dix sont des femmes.

Car, depuis toujours, le monde ouvrier se conjugue au masculin. Les ouvrières sont quasiment invisibles. Que ce soit dans la direction et le récit des luttes, dans leur organisation, manifs comprises, dans les négociations qui les suivent, elles sont le plus souvent en retrait, à faire le café et les sandwiches, à panser les bobos lors des affrontements ou à taper et corriger les déclarations des hommes; seules deux femmes ont dirigé un « grand » syndicat (Nicole Notat à la CFDT et Carole Couvert à la CFE-CGC – aucune des deux ne venant du monde ouvrier).

Et pourtant les ouvrières existent depuis la nuit des temps, travaillent autant que les hommes, sont moins payées, se battent pour leurs droits – en particulier l'égalité des salaires –, font la grève, piquets compris, occupent leurs lieux de travail, discutent, inventent et, souvent, lorsqu'il n'y a pas d'hommes « dans leurs jupes », dépassent le cadre de leurs revendications immédiates pour faire des propositions et porter des idées plus révolutionnaires que celles des hommes, débordant souvent sur des idées féministes.

Ici, en France et aussi ailleurs, aujourd'hui comme dans les siècles passés, dans des usines qui regroupent des milliers de femmes ou dans de petits ateliers, à domicile ou dans les couloirs des hôtels de luxe, dans les champs ou les immenses entrepôts d'emballage et d'expédition générés par la vente sur Internet, elles subissent ce que subissent tous les ouvriers: cadences, bruits, nuisances, problèmes de santé liés au travail, horaires décalés parfois, maigres salaires, surveillance des chefs, crainte des plans sociaux et des licenciements. En outre, il y a ce qu'elles doivent supporter en tant que femmes: double emploi même si le second – enfants, maison – n'est pas reconnu, temps partiel, horaires morcelés, dépréciation de leur travail – le « salaire d'appoint » –, sans oublier, souvent, la charge d'une famille monoparentale, le machisme de collègues ou des cadres, le harcèlement sexuel. Et parfois pire.

Paysannes, ouvrières d'autrefois ou de maintenant, travailleuses à la chaîne des usines de vêtements délocalisées, intellectuelles « établies » pour un temps ou durablement en usine, ouvrières du nettoyage des bureaux et des hôtels et bien d'autres: elles seront vivantes et combattives dans notre prochain dossier. ■

CASSE-RÔLES

SOMMAIRE

Édito 2

Ukraine, Marina Ovsyannikova /

Montéhus, « La grève des mères » 3

Shahar Perets refuse de servir dans l'armée

israélienne 4

Corée du Sud / Brésil 5

Pour une éducation intégrale émancipatrice 6

L'antiprison de la ferme Emmaus-Baudonne 7

Le wokisme importé en France 8-9

Bulletin d'abonnement 9

Une ennemie des femmes à la présidence

du Parlement européen 10

Pays de Galle & nucléaire / Mères solidaires
contre les violences policières 11

DOSSIER La maternité

Sommaire, 12 / Dossier, 13-57

Andrée Michel, une combattante 58-59

« Stériles comme le vice » 60-61

Courrier des lecteurs et lectrices 61

« La voz de la mujer » 62

Irréductibles Bretonnes / À Limoges, les femmes
dansent la libération des corps 63